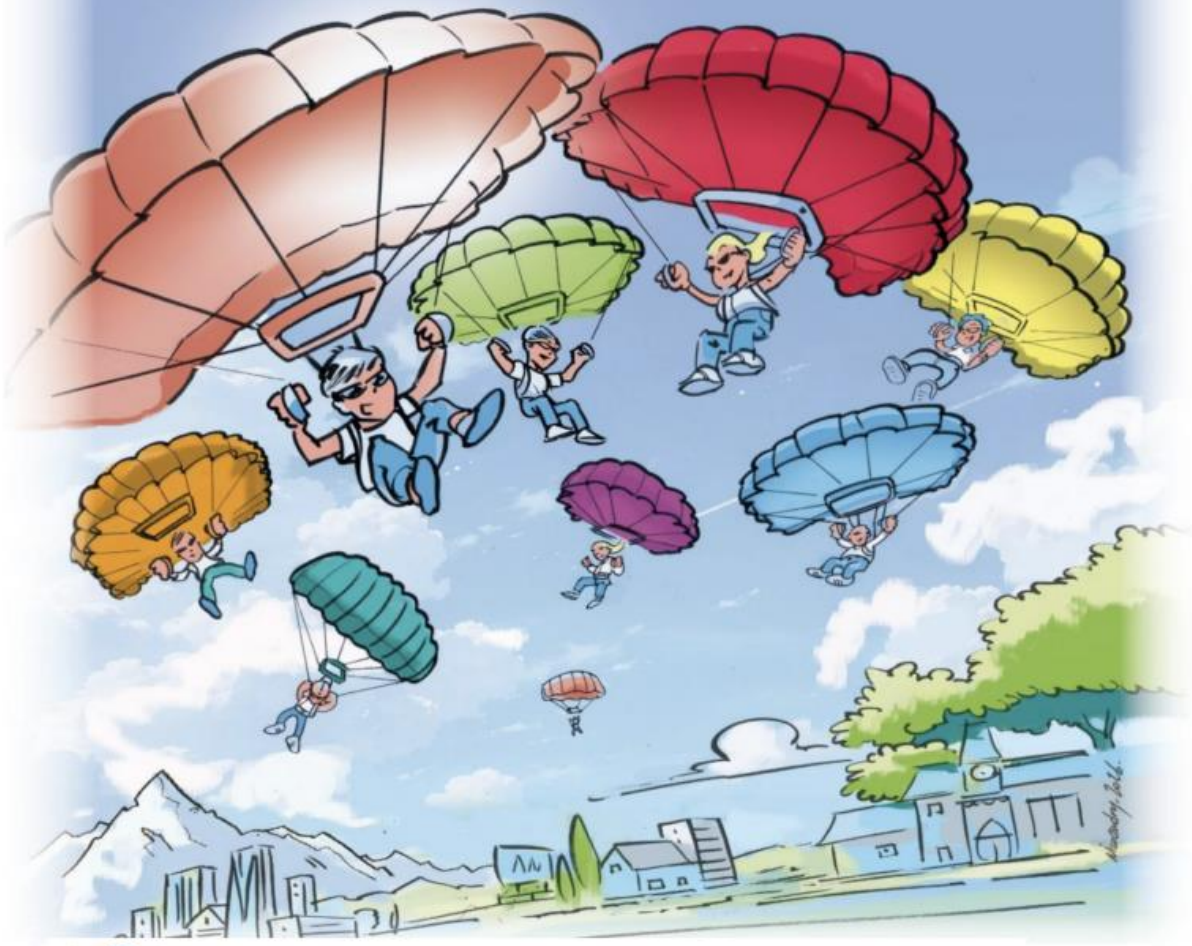
LAURENT LABROT

Les étudiants décrocheurs en Auvergne-Rhône-Alpes

Etat des lieux prospectifs & interrogatifs



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

France Travail

L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes

Décroche Ton Job
Vers un Avenir Solidaire & Social

Les étudiants décrocheurs: Etat des lieux et analyse

Un programme FSE Auvergne Rhône-Alpes conduit par :
L'ASSOCIATION EDIAS

Décroche Ton Job
Vers un Avenir Solidaire & Social



Remerciements :

L'équipe d'Edias remercie l'ensemble des acteurs, partenaires, interlocuteurs, croisés depuis le début du projet et plus particulièrement les étudiants, enseignants, personnels des universités de Grenoble, Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, Savoie Mont-Blanc, Saint-Etienne et Clermont pour leurs participations et encouragements. Nous remercions également les professionnels du service FSE du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes pour leur attention et diligence dans le traitement de notre dossier. Grand merci à la CRESS AURA, UDES Aura et Urscoop Aura pour avoir répondu favorablement à notre initiative et apporté conseils et précisions. Nos remerciements vont également aux équipes de France Travail qui ont contribué à faire connaître ce projet ainsi que les missions locales de la région et les structures d'insertion et branches professionnelles de l'ESS également dans le relai d'information. Merci à l'Association Happy Toque pour son appui et diffusion sur son application dédiée aux étudiants en situation difficile sur les campus. Nous remercions également toutes les structures présentes sur les campus et dans le cadre de l'ESS que nous avons contactées et dont les logos figurent sur la page remerciements de notre site web. Merci aux rectorats de Lyon, Grenoble et Clermont pour leurs réponses ainsi qu'au Ministère de l'Education Nationale qui a jugé ce projet avec bienveillance et sincérité. Nos remerciements vont enfin à nos stagiaires qui ont appuyé l'équipe d'EDIAS ces derniers mois avec Elena, Angelique, Lorie et Alicia. Grand merci également à l'équipe de Kumiak Design pour la création du site web et de la charte graphique accompagnée des dessins que l'on trouve sur le site, flyers ainsi qu'avec la couverture exclusive « Delatplane vers l'emploi » réalisée pour nous. Grand merci enfin pour toutes celles et ceux qui nous ont accueilli au sein des universités lors de nos rencontres avec les étudiants et structures spécialisées et qui ont contribué à la diffusion de nos Milliers de flyers informatifs, cartes de visites et liens vers nos modules d'information et orientation.

Nos pensées vont vers les dizaines de milliers d'étudiants décrocheurs des campus de la région Auvergne Rhône-Alpes concernant ce projet et son caractère positif et concret pour leur proposer des solutions. Nous espérons qu'ils ont trouvé, trouverons des pistes professionnelles sérieuses avec nos informations et pourront rejoindre de beaux projets sociaux et solidaires sur tous les territoires de la région.

Préambule : quelques réalités transversales autour de la problématique

La lecture des pages qui suivent nécessite plusieurs précisions et remarques préalables afin d'en clarifier aussi bien les intitulés que la démarche et les finalités.

Le principe de cet état des lieux s'intègre dans la réalisation d'un projet réalisé avec pour cadre le Fond Social Européen Plus de la Région Auvergne Rhône-Alpes, projet qui s'articule autour de la mise en relation d'un public étudiant en région présentant globalement les caractéristiques du décrochage avec des structures pourvoyeuses d'emplois issues de l'Economie Sociale et Solidaire (scoops particulièrement) et ceci dans une logique transversale d'économie verte et de développement durable. Ce projet confié à l'Association EDIAS avec une durée de 16 mois comporte plusieurs étapes et réalisations. La première est le document proposé ici qui entend légitimer la démarche entreprise avec nos réflexions sur la question du décrochage universitaire et la nécessité première de proposer quelque chose de différent aux étudiants concernés. La seconde est de développer des outils concrets afin d'informer les étudiants sur les opportunités offertes par les emplois de l'ESS et Emplois Verts, aussi bien avec un regard prospectif sur la qualité de vie sur les campus qu'en terme de perspectives économiques et sociales. La troisième enfin est de proposer une interface en ligne reprenant ces outils et modules d'information et d'orientation qui permettent aux étudiants d'aller plus loin en s'informant directement mais aussi en disposant dans le même temps des éléments concrets permettant le contact avec des structures susceptibles de les informer, de les recevoir, et de leur procurer un emploi tout en proposant un suivi sous la forme de réponses aux questions et même d'un questionnaire interactif permettant de se situer en matière de décrochage et de priorisation.

Nous sommes donc ici sur une démarche dont la finalité n'est pas de proposer une nouvelle enquête régionale sur le sujet, mais bien un état des lieux avec l'objectif d'expliciter et justifier les autres étapes ultérieures du projet. Ce que nous proposons ici entend avant tout se consacrer aux problématiques autour de la précarité et de l'employabilité étudiante[1] avec l'analyse d'un contexte politique et économique en forte évolution depuis deux ans. Nous sommes sur une analyse régionale qui au final ne proposera pas d'éléments distinctifs majeurs par rapport à la situation d'autres régions.

Afin de réaliser ce travail, nous avons d'une part effectué une recherche bibliographique complète mais également contacté et rencontré des acteurs du sujet, universitaires spécialistes de l'insertion et de la lutte contre le décrochage, représentants associatifs et syndicalistes étudiants, acteurs de l'emploi comme France Travail, Via Compétences ou encore des acteurs de l'ESS, emplois verts. C'est à partir de ces dynamiques qui

[1] L'Association EDIAS réunit plusieurs universitaires, dont l'auteur de ce rapport, ce qui lui confère une connaissance directe de la question universitaire et de ses politiques. Le sujet ayant par ailleurs bénéficié de l'appui d'une majorité d'établissements du supérieur de la région pour conduire au mieux cette analyse.

comprenaient de nombreux échanges qu'il convient de formuler plusieurs constats clefs que le lecteur pourra avoir à l'esprit avant d'aller plus avant dans la lecture de ce travail.

On cherchera tout d'abord vainement des enquêtes et analyses récentes sur le décrochage étudiant en Auvergne-Rhône-Alpes, le constat pouvant s'étendre globalement aux autres régions du pays avec des références quasi-exclusivement rédigées pour les plus récentes autour de 2020. Si l'on excepte une excellente enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante de 2023[2] qui aborde indirectement le sujet et sur laquelle nous reviendrons, et quelques publications issues de colloques centrés généralement sur la pédagogie sans oublier une poignée d'articles de presse qui évoquent les actions universitaires de lutte contre le décrochage[3] ainsi que le récent essai de Julien Meimon, il n'existe pas grand-chose de récent sur le sujet. On pourra cependant dès lors que l'on met de côté le terme « décrocheur » qui semble quelque peu passé de mode retrouver de très nombreuses contributions qui pointent une précarité étudiante accrue du fait, entre autres, d'une inflation à deux chiffres ces deux dernières années. Cette situation devrait logiquement conduire à une augmentation du nombre de décrocheurs universitaires économiques, ce dernier adjectif se retrouvant dans la typologie du phénomène esquissée dans les pages qui suivent. On ne voit pas pourquoi en effet les étudiants se distingueraient du reste de la population française qui souffre de plus en plus d'un contexte économique général dégradé. Cependant, l'hypothèse fort pertinente d'une importante augmentation du décrochage ces deux dernières années doit être tempérée même si nous serions dans une logique de la considérer comme globalement avérée après les entretiens récents réalisés auprès d'acteurs informés et expérimentés qui notent pour la plupart une telle évolution.

Autre constat clef à prendre en compte, l'absence de statistiques récentes sur les décrocheurs, ou plutôt une absence de demande d'analyses et d'enquêtes sur le sujet que pourraient diligenter les pouvoirs publics auprès des spécialistes à une échelle académique ou nationale. On va pouvoir disposer d'analyses de cohortes pour une formation en particulier, les universités procédant à de telles extractions statistiques très régulièrement, mais un travail d'ensemble n'est pas disponible, sachant que dans ce contexte la notion même de décrochage universitaire pose question. Globalement les instruments statistiques existent ainsi que les professionnels en capacité à les utiliser, ceci à la différence de sollicitations administratives et même politiques inexistantes actuellement à une échelle nationale. La confusion autour de la notion même de décrochage questionnent par ailleurs sur les perceptions antérieures du phénomène depuis plusieurs décennies en France.

[2] Rapport Observatoire de la Vie Etudiante 2023. Collectif, Vanves, 36 pages, 2023.

[3] Comme : Léa Founrier : « L'un de nos objectifs est aussi d'aider les étudiants les plus fragiles » : A l'Université de Lille on aide les décrocheurs à se réorienter. » Le Parisien, 09/04/2025
Julien Meimon : « Faim d'études : En finir avec la Précarité Etudiante. » Paris, Seuil, 2025, 87 pages

Troisième et dernier constat préliminaire, le manque de traitement spécifique de la question étudiante en termes de débouchés professionnels et de recherche d'emploi. Nous voulons dire par la que la sémantique utilisée comme le fléchage des dispositifs hors université renvoient à une jeunesse entendue comme globale c'est-à-dire comprenant tous les niveaux scolaires pour des individus de 17-25 ans. Les efforts vont porter principalement vers les jeunes sans qualification donc sans le BAC ce qui de facto écarte les étudiants de ces dispositifs. Sans contester la nécessité de concentrer des moyens sur les jeunes sans qualification, il est tout de même surprenant de constater que la notion d'emploi étudiant ou encore d'orientation étudiante ne font guère l'objet de dynamiques et dispositifs spécifiques de la part des acteurs de l'emploi. De la même façon il manque clairement des actions combinées et une stratégie d'ensemble entre les universités et ces mêmes acteurs de l'emploi sachant que la majorité du monde étudiant n'est pas constitué par les grandes écoles et autres filières particulièrement courtisées par le monde du travail mais bien par une majorité qui va devoir souvent faire de grands écarts entre la formation suivie et l'emploi finalement trouvé à la sortie. Il y a de fait une rupture assez nette entre le monde universitaire opérant souvent en circuit fermé et un monde du travail qui ne va pas distinguer ni traiter le monde étudiant comme spécifique alors qu'il constitue le flot principal de recrutement. Ce qui précède renvoi donc à la nécessité de concevoir des outils spécifiques pour les étudiants souhaitant s'orienter rapidement sur le marché du travail, et plus particulièrement sur un marché du travail éthique et social qui recueille clairement le plus d'intérêt au sein des universités actuellement comme nous le verrons plus avant. Dernière remarque générale, notons que cette analyse concerne les étudiants des universités publiques de la région et ne traite pas pour de très nombreux motifs qui vont de l'absence totale de chiffres à la très grande hétérogénéité du panorama des établissements privés du supérieur et autres poursuites d'études post bac.

Propos introductif : le décrochage étudiant entre flou, représentation mythe, utilisation politique et perspectives réelles.

Le décrochage étudiant est un problème récurrent depuis les années 1990 qui va procurer très périodiquement trois types de commentaires autour de contributions, dynamiques dans l'espace public français et en cohérence dans l'espace public de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Une large majorité de sources aussi bien dans la presse qu'au sein des travaux d'analyse et de recherche vont accréditer l'existence de la notion et insister sur son caractère inacceptable et nécessitant traitement et solutions. D'un point de vue raisonnement, on va trouver une tentative de chiffrage initial du phénomène aux contours flous pour ensuite aller sur la nécessité de lutter contre l'abandon en cours d'études qui figure comme

l'argument central du débat. Notons que cet argumentaire est bienveillant et entend lutter contre la pauvreté étudiante et donc le décrochage.

Le second type de commentaire va lui émerger pour critiquer le fonctionnement du système universitaire qui permet de telles dérives et utiliser le décrochage comme illustration, tant de la gabegie financière de fonds publics que d'un éloignement préjudiciable entre une université dispendieuse et mal gérée pédagogiquement et un monde du travail vertueux qui lui ne trouve pas la main d'œuvre attendue et espérée[4]. Le premier cycle universitaire devient donc le mouton noir pointé du doigt avec des arguments issus de champs politiques plutôt traditionnalistes qu'il semble inutile de reprendre en détail.

Enfin, plus intéressants, moins nombreux et mieux documentés, on va trouver quelques véritables analyses du décrochage qui remette généralement en cause les idées reçues et proposent un panorama beaucoup plus contrasté que nous reprenons largement dans ces pages. On va voir émerger ici des notions comme le statut étudiant, l'emploi étudiant, la mobilité étudiante qui forgent des liens directs avec les réalités du décrochage aujourd'hui, et qu'il convient au minimum d'avoir à l'esprit avant d'évoquer la nécessité de réformes importantes[5].

Ce travail va proposer une analyse en trois parties, la première sera consacrée au contexte ainsi qu'aux approches du décrochage, avec on le verra plusieurs contradictions et approximations fondamentales y compris sur le plan des définitions mêmes du terme. Il convient ici de rappeler les éléments clefs dans l'évolution des universités ces dernières décennies, lesquels introduisent des changements significatifs dans les publics étudiants et donc dans les difficultés du système en général. Savoir de quoi on parle au sujet du décrochage et situer ce phénomène dans l'université actuelle paraît fondamental pour appréhender la suite de nos propos. Alors que beaucoup jugent la notion assez simple et claire, il faut bien avouer que les évolutions du système et particulièrement ces cinq dernières années rendent l'affaire plus complexe. A l'heure de l'orientation numérique, les formations totalement à distance et l'explosion de l'offre en matière d'alternance essentiellement de la part d'établissements privés, on comprendra qu'il est impossible d'évoquer l'échec universitaire sans apprécier ces phénomènes récents.

[4] Dernier épisode en date qui concerne le caractère cyclique et systématique du phénomène avec le rapport de la cour des comptes de mars 2025 : « La prévention de l'échec en Premier Cycle Universitaire ». On y trouvera trois chiffres clefs à l'interprétation contestable à savoir que 36% des étudiants obtiennent leur diplôme de premier cycle en trois ans, que le taux de passage de la première à la seconde année de licence est de 44% et que 17% des étudiants n'obtiennent jamais de diplôme à l'université.

[5] On pourra mettre en avant ici la synthèse remarquable de Joël Zaffran et Maud Aigle : « Qui décroche à l'Université ? Mise en perspective nationale et analyse d'une enquête en région Aquitaine ». in Revue de l'OFCE, 167, 2020/3) pages 6-41. La réflexion conduite s'inscrit totalement dans nos perceptions et compréhensions du phénomène, le seul défaut de ce document remarquable est qu'il date de 2020.

La seconde partie évoquera plus spécialement le cas de la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec d'une part la question de savoir si cet espace est spécifique et particuliers par rapport au reste de la France, mais aussi et surtout appréhender sa réalité propre à savoir le nombre de décrocheurs et leurs répartitions géographiques. Sans disposer ici d'étude régionale statistique, nous proposerons des éléments pouvant permettre d'apprécier les effectifs concernés avec toute la prudence nécessaire. En effet faute d'enquêtes récentes passant par un suivi d'une cohorte étudiante numériquement significative et proposant une diversité suffisante, il est impossible de suivre des individus sur plusieurs années et ainsi disposer des éléments nécessaires pour conduire une analyse pertinente des sorties et poursuites d'études. Autant le dire dès cette introduction, les éléments proposés ne vont pas permettre de disposer d'une perception claire et encore moins des répartitions par type d'études. Les résultats sont donc présentés avec les réserves méthodologiques que commande l'absence de sources consolidées. On trouvera ensuite un retour sur les dispositifs mis en place par les Universités pour lutter contre le décrochage avec des actes et des résultats qui contredisent fortement les thèses d'un immobilisme du supérieur mais qui fonctionnent généralement en maintenant les individus concernés dans le système ce qui pose naturellement la question des critères d'admission et plus encore de maintien à l'Université. Nous sommes ici sur des exemples remarquables d'universités dont les actions restent totalement sous-estimées pour ne pas dire parfois méprisées par certains acteurs du système. Le problème premier étant cependant que le maillage naturel des acteurs de l'emploi n'est pas assuré et que les établissements du supérieur restent globalement en vase clos avec à leur décharge une indifférence certaine du reste du monde à leur sujet.

La troisième partie enfin entend évoquer le raisonnement suivi dans le cadre de ce projet pour mettre en place un dispositif concret avec une analyse des attentes des étudiants décrocheurs mais également un constat d'absences de politiques concertées entre l'Université et les acteurs de l'emploi pour traiter le monde étudiant de manière spécifique par rapport à la jeunesse en général. Pour nous le décrochage va ainsi passer de tragédie économique et sociale porteuse d'exclusion et de déclassement au début d'une phase transitoire courte vers l'emploi en lien avec les besoins de certaines spécialités comme l'Economie Sociale et Solidaire. La notion de départ de l'Université en tant que tel doit être ainsi totalement revu, dédramatisé, et considéré comme un épisode comme un autre puisque la formation tout au long de la vie va pouvoir offrir à ces publics des possibilités de terminer ultérieurement leurs cursus. Du flou initial de la notion en passant par son utilisation politique souvent démagogique et fort confuse, la conclusion au terme de l'analyse proposera un changement de paradigme important qui ne passe pas par des financements massifs mais bien plutôt par des choix lucides et assumés des acteurs du dossier. En terminer avec les cloisonnements systémiques et raisonner de manière concertée avec par exemple l'introduction en France d'un prévisionnel statistique sérieux et partagé concernant les besoins à venir de main d'œuvre serait ainsi

un retour à la raison, lequel pourrait faciliter un système d'orientation de plus en plus numérique et discutable pour les étudiants. Et si ce public de décrocheurs était au moins partiellement une partie de la réponse aux emplois en tension[6], et pouvait ainsi proposer une dynamique aux secteurs verts et de l'Economie Sociale et Solidaire qui manquent comme tous les secteurs économiques de main d'œuvre actuellement tout en restant les plus populaires auprès des étudiants lorsqu'ils en connaissent l'existence ?[7]

I : Contexte général, définitions et cadre situationnel

A : Définitions du décrochage étudiant

1 : Historique et contours de la notion

La définition du décrochage étudiant passe par un historique de la notion qui possède deux vertus. La première est d'éclairer sa provenance et d'en préciser le champ sémantique d'origine, la seconde est de mettre en place un cadre explicatif qui permette de répondre au fur et à mesure et de manière naturelle aux interrogations qui en sont issues. Le terme de décrochage lui-même apparaît avec les années 1990. On trouvera avant cette période l'utilisation de notions voisines comme l'échec scolaire ou plus proche du décrochage avec l'abandon des études. L'origine du terme décrochage qui va évoquer selon le dictionnaire Larousse « l'action de décrocher quelque chose » conduit également à un vocabulaire militaire avec le « décrochage d'une position » sans que l'on puisse en retirer grand-chose. Le verbe décrocher lui renvoi à une mise en retrait, mise en congé d'une activité que l'on verra comme plus proche du sens analysé ici. On pourra voir dans l'utilisation du terme à partir des années 1990 la francisation du terme américain « Drop Out » littéralement « poser dehors » qui propose quelques similitudes. On verra également ici la très forte influence durant la période des politiques éducatives canadiennes et plus particulièrement québécoises qui utilisent ce terme. Les années 1990 sont synonymes de grand intérêt des pédagogues et psychologues français pour les travaux de leurs homologues de la Belle Province, travaux diffusés au sein des rectorats

[6] Avec 321.700 intentions d'embauche pour la région en 2024, et avec près de la moitié (57%) jugés difficiles à réaliser par ces mêmes employeurs, on comprend que les tensions sont vives sur le marché du travail régional actuellement, les métiers en tension proposant en moyenne environ 20% d'emplois non pourvus. (France-Stratégie/DARES Janvier 2024)

[7] Il existe des dizaines d'enquêtes et d'études prouvant cela, restons simplement sur des travaux récents comme « Les Jeunes et le Travail : aspirations et désillusions des 16-30 ans » Institut Montaigne Avril 2025, ou encore « Jeunes et Emploi : le grand décalage entre aspirations, formations…et réalité du marché ». Qualitest (étude CEREQ) Juin 2025. Dans les deux cas on trouve une forte majorité des jeunes qui souhaitent travailler, se réorienter vers des métiers à vocation sociale et écologiques. Notons que selon toutes les enquêtes consultées, cette tendance est encore plus forte au sein des publics étudiants par rapport aux jeunes non-inscrits au sein des établissements universitaires.

et même des établissements scolaires, on peut donc considérer ces influences comme un élément significatif expliquant l'émergence de la notion de décrochage, surtout quand on considère les travaux québécois qui proposaient vraiment des démarches et réflexions nouvelles avec des statistiques actualisées et la participation de l'ensemble des acteurs du système comme Emploi Québec, les universités concernées ainsi que les services sociaux en place[8]. L'influence québécoise est intéressante car elle permet d'expliquer certaines réflexions françaises de l'époque qui reprennent souvent sans même les citer les spécialistes du canada français[9] tout en proposant une explication du terme en référence au « drop out » américain. Ce dernier propose un contexte peu flatteur pour les universités et le système éducatif qui ne parvient pas à empêcher la chute à la différence d'un abandon qui voit la personne quitter elle-même le terrain. Selon plusieurs sources américaines, l'expression viendrait au départ d'un contexte de chute d'un train symbolisant la brutalité d'une descente rapide dans l'enfer de la pauvreté, références indirectes à la culture Hobo et des auteurs de référence comme Jack London, Jack Kerouac ou Woody Guthrie dont se sont inspirés les sciences sociales américaines. Ce qui nous intéresse ici est l'apparition d'une expression plus critique avec un champs sémantique qui pose un système universitaire ayant des responsabilités dans la situation générale des individus. L'émergence de la notion à cette période s'explique également par une hausse importante du nombre d'étudiants en France avec une massification des parcours universitaires synonymes d'un accroissement numérique du décrochage assez logique.

Il existe encore aujourd'hui une confusion entre les notions de décrochage scolaire et décrochage universitaire, le terme décrochage renvoyant actuellement dans la plupart des cas au premier nommé lorsqu'il ne contient pas l'adjectif universitaire pour en préciser le cadre. Pourtant, plusieurs distinctions fondamentales existent entre les deux du fait des publics concernés.

Le décrochage scolaire renvoi à une obligation de scolarisation pour les moins de 16 ans en France et dessine une réaction juridique et morale du système qui doit protéger ces

[8] Ce qui va caractériser le Québec sur la période est bien l'importance des travaux sur le décrochage universitaire qui sont le fait des meilleurs spécialistes en psychologie et pédagogie. Ainsi Pierre Doray de l'Université de Montréal va-t-il proposer une analyse toujours actuelle de psychopédagogie sur les décrocheurs et les notions d'abandon et persévérance. Du côté de l'UQAM, on va trouver Sylvie Fontaine et Martine Peters qui ont proposé selon nous la première synthèse complète des décrocheurs pour une université francophone. Enfin, des pointures en innovation pédagogique comme Denis Bédard et Paul Béchard ont synthétisé les travaux antérieurs et proposé des analyses autour de l'abandon universitaire et les causes de réussites. Notons que l'on retrouve ici la reprise de travaux américains antérieurs avec les références aux « big 5 » à savoir les cinq facteurs clefs permettant de proposer une réflexion sur le décrochage. (Facteurs sociodémographiques, facteurs académiques, facteurs d'intégration, facteurs personnels et psychologiques, et facteurs financiers) Nous reprendrons plus avant dans ces pages cette typologie qui reste totalement pertinente actuellement.

jeunes souvent mineurs et donc globalement irresponsables. Le décrochage étudiant lui va concerner une population majeure, jugée responsable, et donc critiquable. On aura ainsi depuis plusieurs décennies l'image de l'étudiant peu concerné par ses études, menant une vie festive intense et dilapidant aussi bien les revenus de ses parents que ceux de l'état français. Pourtant, alors que le système n'a aucune obligation à financer des individus ne présentant pas le niveau requis pour réussir dans le supérieur ni les conserver des années dans le système après un ou plusieurs échecs, nous sommes aujourd'hui dans une totale contradiction à ce niveau avec un baccalauréat jugé de plus en plus faible et ne correspondant plus aux prérequis de l'université et des étudiants pouvant beaucoup plus facilement redoubler que par le passé et rester de fait plus longuement à l'université avec à leur décharge un système qui fait tout pour les y laisser le plus longtemps possible comme il sera question plus avant. Retenons à ce stade simplement que le décrochage scolaire est perçu comme une mission sociale d'aide et d'appui à des mineurs qu'il faut préserver car en situation de faiblesse et de détresse ce qui n'est pas totalement faux ceci dit, tandis que le décrochage universitaire colporte des images beaucoup plus négatives de laisser-aller, utilisation indue du système et même de profiteurs sociaux qui vont trouver dans le statut étudiant une protection durable contre la vie active qui nécessite assiduité et sérieux au travail.

Parallèlement à cette évolution du vocabulaire va prendre place depuis les années 1990 en France plusieurs dispositifs, législations et orientations significatives concernant l'échec universitaire.

Dès 1989, la loi d'orientation sur l'éducation de Lionel Jospin entend réduire les échecs au sein des universités et permettre à 50% d'une classe d'âge vers un diplôme du supérieur, à une époque où il est vrai le taux de réussite au bac n'était pas comme aujourd'hui à plus de 90%. Les années 1990 vont ainsi voir la création des DEUG (Diplômes d'Etudes Universitaires Générales) qui sont un moyen de limiter la casse en licence générale tout en offrant un premier diplôme du supérieur que beaucoup ont jugé plus accessible. La France va également à cette époque proposer pour la première fois un Service d'Information et d'Orientation Professionnel (SOIE) dont seront issues toutes les initiatives très positives mises en place par les descendants de ces structures au sein des universités. Notons cependant que nous sommes dans la création d'une structure universitaire propre et exclusive au détriment de ce qui aurait pu être un accompagnement diligenté au sein des établissements du supérieur par les services de l'emploi. Ceci renvoi à une tendance lourde de segmentation forte entre études supérieures et emploi qui va constituer un talon d'Achille pour le modèle français et expliquer une partie du problème du décrochage comme on le verra plus loin. Enfin notons également à cette époque l'apparition des tutorats étudiants qui restent

aujourd'hui un des dispositifs les plus efficaces pour prévenir le décrochage sur les premières années.

Les années 2000 poursuivent les politiques de lutte contre le décrochage universitaire avec trois priorités aux succès mitigés. Le développement de l'orientation active va informer les lycéens sur les études supérieures et tenter de limiter les erreurs d'orientation avec des résultats jugés très moyens par les évaluateurs d'alors. La réforme LMD (License, Master, Doctorat) de 2002 va simplement placer la France en conformité avec le système européen tout en offrant des validations et certifications intermédiaires, lesquelles pouvant permettre des objectifs concrets matérialisés par des diplômes. Enfin le plan « réussite licence » va insister sur une réalité historique, la même que celle brandie par le Conseil Economique et Social en mars 2025 soit plus de vingt ans plus tard à savoir que le premier cycle est le plus concerné par les abandons étudiants et qu'il va en quelque sorte incarner une forme d'échec universitaire passant par le mécontentement des jeunes en situation d'échec mais également par la matérialisation de dépenses publiques inutiles car au service de jeunes qui ne vont pas terminer leurs études et donc dilapider les crédits alloués. Cette vieille lune dont il conviendra de démontrer les aspects critiquables et même erronés va ainsi conduire aux premiers dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les étudiants de licence avec des mises à niveau, soutiens individualisés et tutorats divers. Ces mesures seront et sont encore appliquées avec succès dans les universités de la région, mais illustrent le paradoxe déjà évoqué de segmentation. Dès lors que des étudiants n'y arrivent pas, faut il insister pour qu'ils travaillent davantage, faut-il les aider à cela ou confier leurs intérêts à des professionnels de l'emploi pour des réorientations ou même intégration positive dans le marché du travail ? On pourra nous rétorquer ici que rien n'interdit un étudiant qui veut quitter l'université de s'inscrire à France-Travail[10] mais ce n'est pas si évident comme nous le verrons plus avant. De même doit-on forcément raisonner avec un individu qui est soit à l'intérieur soit à l'extérieur du système à l'heure des enseignements à distance et autres alternances bien utiles pour proposer des enseignements à la carte ? Alors que l'on parle alors d'adaptation et même de souplesse pour les salariés, force est de reconnaître que l'on ne propose rien de tel au monde étudiant.

En 2011, le rapport Demuynck « Réduire de Moitié le Décrochage Universitaire » va faire des propositions afin de réduire les fameux 20% d'étudiants qui ne parviennent pas à décrocher un diplôme[11]. On va trouver dans ce rapport plusieurs constats clefs qui soulignent le bon sens de son auteur[12] à savoir la confusion des statistiques proposées, les difficultés des bacheliers technologiques à l'Université ou encore l'importance des

[10] Nom le plus récent de la structure bien entendu
[11] Les lecteurs auront noté que le dernier chiffre en date pour 2025 et cité par la Cours des Comptes (note n°4) est de 17% d'étudiants quittant l'Université sans diplôme. Avons-nous progressé de 3% en vingt ans ?
[12] Interview intéressante : Christian Demuynck (rapporteur sur le décrochage universitaire) : « Je préconise la création d'une université des métiers » - L'Etudiant - Educpros

réorientations qui avaient quelque peu échappées aux analystes antérieurs et que Demuynck estime logiquement à 30% des inscrits initiaux qui ne sont donc pas des décrocheurs.

On va trouver autour de cette période l'émergence d'un ensemble très vaste de lois comme celle de 2013 sur la transition lycée – université et de dispositifs comme les cordées de la réussite de 2008 qui s'inscrivent dans des politiques d'accompagnement par le biais de tutorats, soutiens scolaires et réorientations[13] .

2 : Un système aux contours paradoxaux

A partir de 2018, la plateforme Parcoursup va modifier considérablement l'orientation entre le secondaire et le supérieur en traitant les vœux des lycéens et offres de formations. Si la plateforme paraît aller dans le sens de l'histoire et simplifier les procédures et dynamiques autour de l'orientation, elle va toutefois concentrer les critiques depuis sa création pour ce qui concerne sa capacité à traiter positivement l'ensemble du public concerné. On va ainsi trouver un pourcentage très significatif d'étudiants mécontents de leurs orientations et qui vont attribuer à tort où à raison le non-respect de leurs vœux à la plateforme. Ainsi dans le dernier rapport de l'Observatoire de la Vie Etudiante de 2023 mentionne une orientation contrariée pour 28% des nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur. Lorsque l'on regarde de plus prêt on va constater que les mécontentements sont encore plus nombreux dans les secteurs sensés connaitre le plus de décrocheurs comme le Droit, Economie ou encore les SHS et lettres avec 32% de mécontents[14]. Plus de dix ans après l'instauration du système et de sa période de rodage, ces constats posent question même si nous ne disposons pas de données permettant d'apprécier les mécontentements dus à l'orientation avant l'instauration de la plateforme. En tous les cas, il est évident que ne pas avoir obtenu l'orientation souhaitée est un facteur explicatif du décrochage avec un pourcentage de 28% guère plus élevé que les fameux 20% d'étudiants n'obtenant pas leur diplôme. Notons que ce type de situation va également conduire à de nombreux départs anticipés vers d'autres formations.

Outre Parcoursup qu'il nous sera permis de considérer avec circonspection sans prétendre en faire et de loin la cause principale du décrochage, la loi ORE de 2018 livre d'autres constats fondamentaux et très instructifs sur les politiques d'éducation actuelles. On va trouver trois dynamiques dans cette loi. Les parcours personnalisés proposent des accompagnements pédagogiques spécifiques aux étudiants qui n'ont pas les prérequis pour réussir dans la filière prévue, mesure positive déjà entrevue par le

[13] On trouve également ici le plan étudiant de 2017 ainsi que la loi de 2018 sur l'orientation et réussite des étudiants, sans oublier les projets de réussite étudiante comme les PRES/Initiatives d'Excellence)
[14] Observatoire National de la Vie Etudiante. Repères 2023, Vanvres, 2023,35 pages, référence page 8.

passé et mises en place depuis un certain temps dans plusieurs universités, avec ici toutefois un cadre financier. L'accompagnement renforcé y poursuit le tutorat, mentorat et autres dynamiques de soutien y compris psychologique même si on cherchera actuellement vainement un effectif significatif de professionnels en psychiatrie et psychologie dans les universités françaises. Le statut d'étudiant engagé enfin valorise l'engagement associatif, civique et même les créations d'entreprises.

Pour compléter le tableau définitif avant de revenir sur certaines caractéristiques générales, on trouvera pendant le COVID de 2020 et les quelques années qui vont suivre un renforcement des aides à la vie étudiante à partir de constats très clairs d'une précarisation accrue, ceci conduisant à des bourses supplémentaires, aide alimentaire avec les CROUS, appuis aux logements étudiants et accès aux soins facilité. Aujourd'hui, personne ne peut contester la misère qui règne sur les campus avec un nombre croissant d'étudiants en quête de logements décents, de trois repas par jour et d'une vie en cohérence avec celle de jeunes hommes et femmes qui devraient pouvoir profiter de leurs années de jeunesses et d'études pour avoir une vie agréable que d'aucuns diront normale[15].

On pourra pour conclure ce rapide historique introduire quelques vérités conclusives qui feront l'objet d'analyses plus précises dans notre troisième partie.

Tout d'abord force est de reconnaitre pour ce qui concerne le décrochage et les évolutions qui l'entourent que nous sommes sur deux paradoxes fondamentaux.

Le premier est que l'Université figure un monde clos qui va traiter le décrochage par le seul et unique raccrochage. En d'autres termes la presque totalité des moyens va être mis sur une aide qui permette à l'étudiant de poursuivre ses études et de réussir à obtenir son diplôme. On pourra rétorquer qu'il est logique de permettre la poursuite de ce qui a été commencé en termes d'études et donc de proposer ce que sait faire l'université à savoir un renforcement de ses prestations pédagogiques, mais cette dynamique est loin de concerner tous les étudiants et surtout ne répond pas aux besoins fondamentaux d'étudiants en déclassement économique et situation de grande pauvreté. Dans le même sens, même s'il est clair pour diverses raisons que l'université ne cherche pas à voir partir des étudiants pour divers motifs qui vont d'une vision messianique défendable jusqu'à la préservation des budget avec un mode de financement de l'Etat qui dépend logiquement des effectifs, il parait aujourd'hui nécessaire d'admettre l'impensable pour certains à savoir que parmi les décrocheurs, il y en a qui n'ont plus rien à faire à l'Université avant tout pour des motifs de survie économique. Malgré l'adoption grâce au 49.3 en février 2026 d'un budget national comprenant les repas à un euro pour tous les étudiants dans les restaurants universitaires, nous sommes encore loin du revenu universel étudiant qui pourrait permettre de résoudre globalement le problème du décrochage économique et

[15] Nous proposerons ici un seul document de référence avec le « Baromètre de la précarité étudiante » de la FAGE du 19/02/2025.

répondre au paradoxe de la poursuite d'études longues pour le plus grand nombre, ceci sans revenus suffisants. Naturellement cette hypothèse se heurte à un manque de ressources de l'Etat français sur le sujet et chacun se fera son opinion sur les possibilités réelles de parvenir un jour à cette mesure. Il semblerait donc logique d'inclure non seulement le raccrochage mais également un droit au décrochage à l'université qui soit synonyme de parcours balisé vers autre chose comme nous le verrons dans la troisième partie de ce document. Il est en tout cas paradoxal de maintenir dans le système la totalité théorique des effectifs et de ne rien prévoir concrètement pour faciliter le départ des personnes ne pouvant plus survivre économiquement dans le système[16].

Le second paradoxe est celui d'une profonde incohérence au niveau des parcours professionnels étudiants, pardon de l'absence de parcours professionnels étudiants planifiés comme cela peut être le cas chez certains de nos voisins européens comme la Belgique ou l'Allemagne pour n'en citer que deux. On trouvera dans ces pays à des échelles régionales plusieurs outils concrets comme une analyse prospective des débouchés professionnels par branche et localisations territoriales, le tout en phase avec la démographie des métiers et qualifications qui permet de disposer d'une cartographie assez fine des besoins immédiats et à venir. Ces analyses vont conduire à un encadrement des inscriptions étudiantes avec un soucis de couvrir toutes les filières et ainsi éviter une abondance de main d'œuvre ou à l'inverse une pénurie au sein de certaines branches[17]. Il ne s'agit en rien d'interdire des filières ou de pratiquer des numerus clausus à la française c'est-à-dire en laissant de côté les besoins à moyen terme au profit du seul mythe de la pléthore professionnelle qui nous a conduit dans la situation intenable d'aujourd'hui avec une pénurie générale de spécialistes médicaux pour ne citer que cet exemple archétypal[18]. A l'inverse, nos voisins vont globalement garantir l'emploi à la sortie de l'Université dès lors que l'étudiant écoute les recommandations des centres d'informations et d'orientations dédiés, lesquels sont à la différence du cas français en raisonnante directe avec les services de l'emploi et une majorité de représentants de branches professionnelles y compris bien souvent des employeurs eux-mêmes. Sans aller plus loin sur le sujet, la question sera reprise dans la troisième partie de ce travail, on peut constater que l'Université propose une minorité de parcours qualifiants se terminant de manière sûre par un emploi en CDI qui va en quelque sorte attendre clef en main le postulant. On a en vérité deux phénomènes qui vont accentuer le caractère

[16] Notons que certaines universités en Auvergne Rhône-Alpes répondent en partie à ce paradoxe par le biais d'appuis concrets à la recherche d'emplois et relations privilégiées avec d'autres acteurs comme France Travail, mais cette dynamique n'est pas institutionnalisée et ne donne pas droit à des postes administratifs et budgets spécifiques.

[17] René Lasserre, Alain Latard : « La Formation Professionnelle en Allemagne ». CIRAC, Cergy-Pontoise, 128 pages, 2017

[18] Pléthore est une expression utilisée par de nombreux spécialistes du sujet pour illustrer le mythe français de la nécessité d'une excellence dans le numérus clausus. Notons sur ce sujet l'excellente analyse de Régine Bercot et Alexandre Mathieux-Fritz : « La Crise de recrutement des chirurgiens français : entre mythe et réalité. » in Revue Française de Sociologie », 2007/4/ vol 48, pages 751-779

chaotique de l'orientation, à savoir une absence de cohérence statistique entre les besoins des branches relayés par les acteurs de l'emploi et l'université elle-même[19] et une absence de prise en charge active des jeunes avec ou sans diplôme à leur sortie d'université[20] à l'exception de ceux qui en ont le moins besoin à savoir les détenteurs de diplômes de grandes écoles qui vont pour certains vont voir affluer les offres.

Ces premiers constats conduisent vers un système aux contours paradoxaux au sein desquels les décrocheurs figurent comme des éléments embarrassants que l'on aura tendance à culpabiliser, sans toutefois que le système français ne fédère ses acteurs autour d'eux (universités, services sociaux, services de l'emploi, entreprises) pour proposer un dispositif clair et surtout en cohérence avec les besoins. Cependant derrière ces constats la question de l'évolution du décrochage se pose tant numériquement que sociologiquement.

B : De la précarité au décrochage, esquisse d'une situation multifactorielle au détriment des typologies proposées par le passé.

1 : Le lien entre décrochage et précarité comme facteur premier

L'hypothèse que nous avons retenu pour ce projet du Fond Social Européen Plus est que le nombre de décrocheurs en France comme au sein de la Région Auvergne Rhône-Alpes est en augmentation ces dernières années et à même connu un pic depuis la fin du Covid, essentiellement pour des raisons économiques. La France compte environ 5,1 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, soit 8,1% de la population selon le dernier rapport de l'Observatoire des Inégalités[21]. Pour l'INSEE, nous sommes pour 2022 à 9,1 millions de personnes soit 14,4% de la population totale.[22] Parmi ces dernières, les jeunes sont particulièrement touchés car ils constituent une personne pauvre sur deux. Autres constats à retenir dans cette analyse récente, plus le niveau de qualification est

[19] Loin de nous l'idée de rejeter la responsabilité de cette situation sur les universités qui expriment clairement aujourd'hui leur intérêt pour disposer de statistiques et indicateurs fiables permettant de moduler leurs formations et réduire ou augmenter le nombre de place dans les cursus en fonctions des potentiels d'emplois en sortie. Actuellement.

[20] La prise en charge active voit la personne en demande démarchée, sollicitée et prise en charge par des professionnels de l'insertion qui vont aller automatiquement vers elle et lui fournir les informations, éléments de dossiers et rendez-vous. En France nous sommes sur une prise en charge passive qui voit les acteurs autour de la personne en demande réagir et dans le meilleur des cas conseiller mais c'est la personne qui va devoir prendre les rendez-vous, candidater, rédiger souvent seule ses courriers et démarcher directement les employeurs. Notons cependant que certains comme les Missions Locales sont souvent dans de telles dynamiques d'assistances aujourd'hui.

[21] Observatoire des Inégalités : Rapport 2024-2025. Observatoire des Inégalités, Décembre 2024, 88 pages

[22] INSEE Note du 06/06/2025

bas et plus la pauvreté est importante, sachant que certains groupes sociaux comme les handicapés (une personne handicapée sur cinq est pauvre), les immigrés, les personnes originaires des Doms Toms sont surreprésentées.

Sur les cinquante dernières années, ce même rapport indique clairement une augmentation du nombre de personnes pauvres, sachant que cette hausse va de pair avec l'augmentation totale de la population française, ce qui sur le plan statistique va produire un certain lissage dans les pourcentages de personnes pauvres ramenées à la population totale.

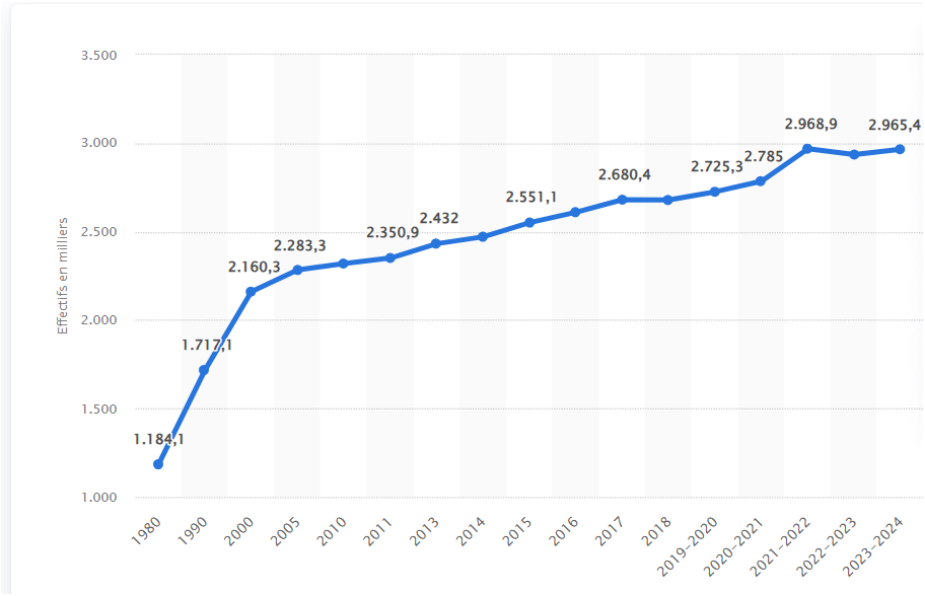
Population pauvre (en millier) (mesures de trois seuils de pauvreté en pourcentage)

Année	Seuil de 60%	Seuil de 50%	Seuil de 40%
1996	7997	4572	2222
2000	7664	4185	1728
2005	7594	4291	2098
2010	8426	4778	2329
2015	8556	4879	2204
2020	8565	4686	2120
2022	9145	5130	2355

En considérant ce qui précède, on ne voit pas pourquoi le monde étudiant serait épargné miraculeusement par la pauvreté, surtout lorsque l'on constate l'explosion véritable du nombre d'étudiants ces cinquante dernières années en France. Le pays comptait 310 mille étudiants en 1960 pour ensuite atteindre deux millions cent soixante mille en l'an 2000 puis deux millions sept cent mille en 2020 et pratiquement trois millions aujourd'hui soit une multiplication par six depuis cinquante ans. Ce phénomène est accompagné par une hausse très importante du nombre de bacheliers avec des taux qui sont aujourd'hui autour de 91,8% pour le BAC 2025[23]. Nous sommes donc sur un système éducatif dont la norme est bien le passage à l'université pour une très forte majorité des jeunes d'une même génération.

[23] Ministère Education Nationale taux officiel réussite au Bac 2025.

Effectifs étudiants en France (source Ministère Education Nationale)

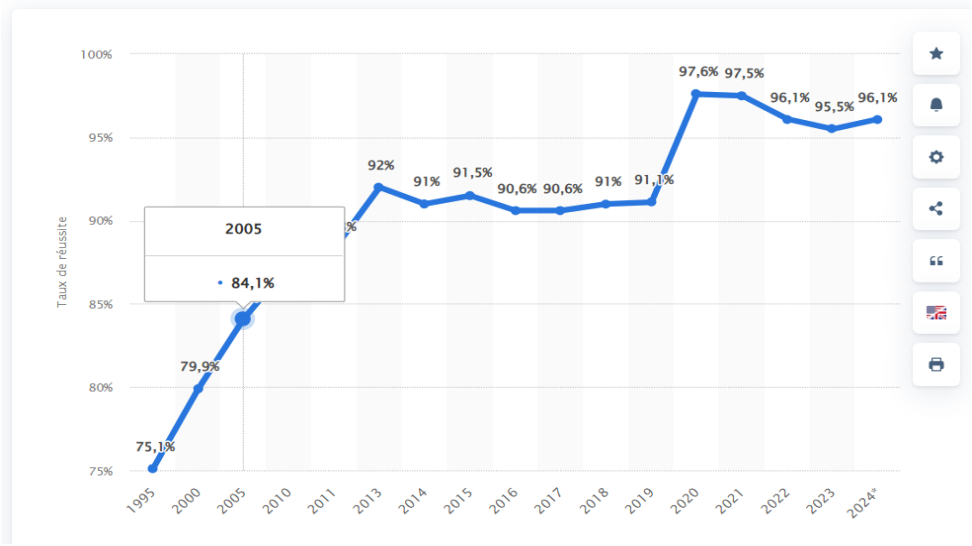


A ce stade, il convient d'aborder la question de la typologie des décrochages mais ceci assez brièvement. Le lecteur pourrait s'étonner de voir dans ces pages pratiquer un raccourci qui verrait l'explication économique, soit la précarité comme seul élément déclencheur du décrochage. En vérité, il existe une multitude de tentatives pour proposer des typologies de décrocheurs, la plupart assez anciennes, mais qui aboutissent généralement à des résultats proposant une cause sociale principale, et d'autres causes différenciées mais dont les fondements renvoient directement ou indirectement à la question financière. Ainsi le taux d'échec important des étudiants étrangers s'explique rarement par le mal du pays mais bien par la difficulté à faire face à des coûts importants tout au long de leurs études et ceci sans disposer des revenus suffisants. Dans le même sens, les difficultés psychologiques sont souvent elles aussi liées à des réalités économiques difficiles à assumer. Il n'est ainsi pas surprenant si certains auteurs concluent comme Anna Aslet et Christophe Roiné[24] « *Les principaux constats issus des études retenues pour cette note de synthèse apportent un éclairage intéressant sur l'interruption précoce des études et conduisent à repenser ce phénomène et les notions mobilisées pour le décrire. L'identification des variables…permet tout d'abord d'en souligner la nature multifactorielle et de rappeler que l'enseignement supérieur est traversé par de fortes inégalités sociales et scolaires. Plus particulièrement les études ayant souligné le rôle de l'institution universitaire permettent de dépasser une lecture individualisante du phénomène, qui contribue à responsabiliser les jeunes, en démontrant au contraire sa nature structurelle. Par ailleurs, en soulignant les limites de la*

[24] Anna Aslett, Christophe Roiné : Comprendre les sorties précoces de l'université à partir de la littérature scientifique : variables explicatives et enjeux conceptuels – Rapport de recherche de l'Open Lab In'Pact. Université de Bordeaux, 2024.

notion de « décrochage », les études présentées dans cette synthèse conduisent à repenser la manière dont sont conçus la réussite et l'échec étudiant. Elles font ainsi apparaitre les limites de l'acception académique de ces derniers associés en France à une conception rectiligne du cheminement académique, de l'entrée dans l'enseignement supérieur jusqu'à l'obtention du diplôme. »

Le seul type de décrocheur qui puisse sortir de l'explication sociale globale reste l'individu qui décroche scolairement sans aucune cause économique. Ce type de situation renvoi à des sorties précoces de premier cycle[25] qui vont conduire généralement à des réorientations y compris en cours d'année, générant des effectifs de décrocheurs



Fantômes car ayant déserté l'Université choisie initialement pour d'autres solutions. Nous sommes ici sur une fausse typologie de décrocheur mais qui fait débat chez certains auteurs à savoir des individus en réorientation qui techniquement ne font pas partie véritablement de l'ensemble analysé.

Pour la plupart des observateurs universitaires comme des spécialistes dans le domaine de l'éducation, orientation, une forte majorité de décrocheurs est aujourd'hui constitué par les décrocheurs dits « économiques », c'est-à-dire des personnes qui vont renoncer d'un coup ou progressivement à leurs études car ne disposant pas de revenus suffisant pour en assurer le bon déroulement. Si l'on suit une logiquement purement statistique, nous parlons parmi les trois millions d'étudiants inscrits actuellement dans les universités françaises d'environ 14,1% de personnes en situation de pauvreté, la démocratisation des études et l'ouverture de l'Université à toutes les classes sociales

[25] Certains travaux comme ceux de Joël Zaffran et Maud Aigle « Qui décroche à l'Université ? Mise en perspective nationale et analyse d'une enquête en région Aquitaine ». Revue OFCE 167, 2020/, 41 pages soulignent un décrochage significatif en première année de Master. Les auteurs considérant qu'il s'agit principalement de problème d'orientations qui conduisent à des mobilités pour trouver la bonne formation, le décrocha en Master n'est pas clairement économique.

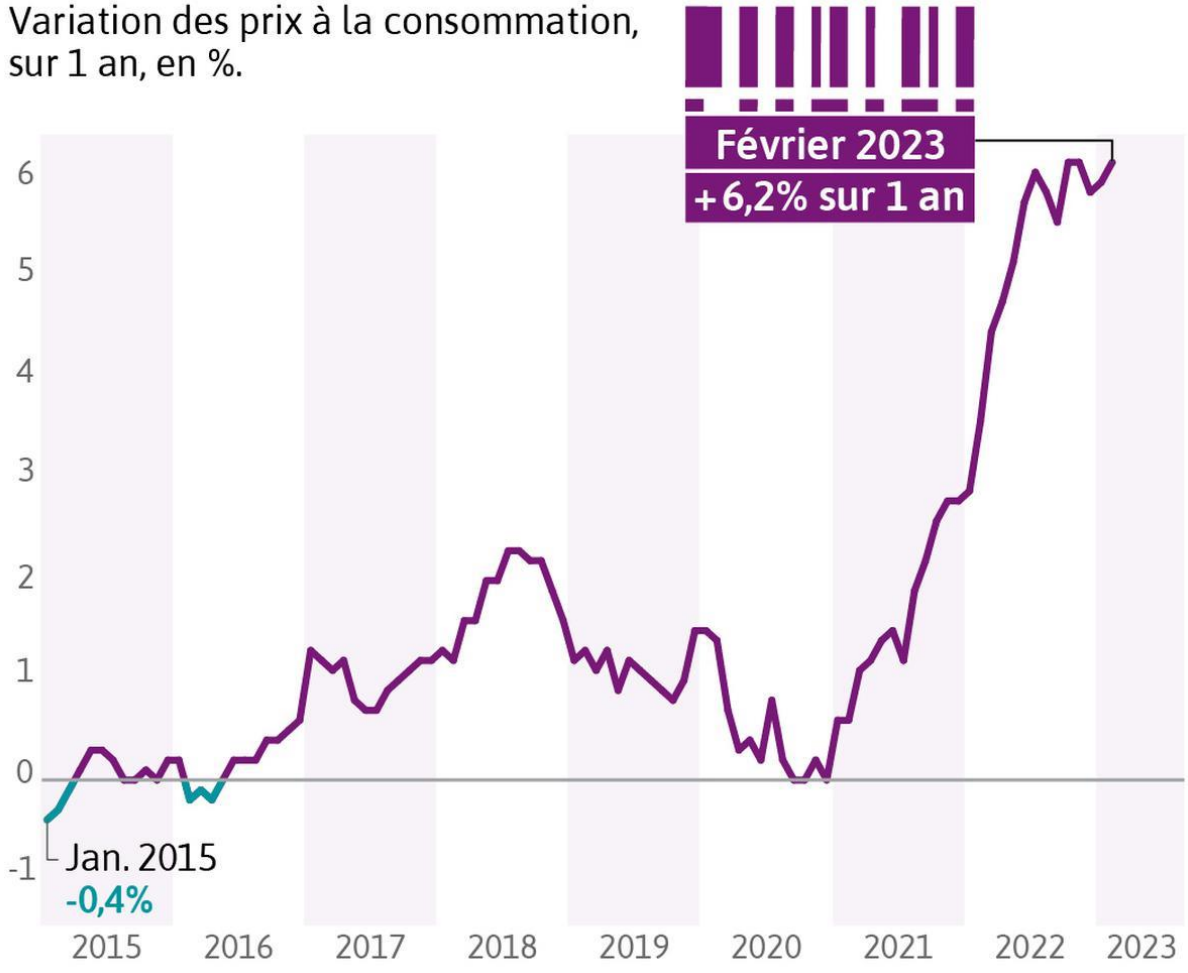
explicitant cette logique. Nous sommes sur 423.000 étudiants. Avec 665.000 bénéficiaires de bourses sur critères sociaux en 2023[26], le système français répond en subventionnant une partie non négligeable de ce public, 716.000 étudiants en tout ayant perçu au moins une aide de type APL ou bourse ce qui conduit environ 40% du total étudiant à bénéficier d'une aide. Cependant, ces efforts ne semblent pas suffisants pour masquer une situation sociale dramatique dans les universités aujourd'hui. Comment étudier sereinement lorsque l'on ne parvient pas à boucler ses fins de mois ? Comment rester à l'université avec un déclassement social très significatif ?

Tandis que 70% des étudiants déclarent avoir des difficultés financières[27] en 2024, 78% déclarent vivre avec moins de 100 euros par mois après paiement du loyer et charges, ce qui représente environ 3,33 euros par jour pour manger, s'habiller et sortir[28]. Tandis que l'on ne compte plus les enquêtes qui évoquent des étudiants sautant des repas, les causes du phénomène sont clairement en premier lieu une augmentation du coût de la vie avec une inflation très significative et une augmentation des prix de l'alimentation de 29,75% depuis 2018[29].On notera dans ce contexte une hausse annuelle régulière des coûts d'inscriptions, logements des CROUS et autres contributions à la vie étudiante payée sur les campus. Notons que loin d'être des fainéants 40% des étudiants travaillent [30] mais ne parviennent pas à s'en sortir comme le reste des travailleurs pauvres de ce pays. Outre le recours croissant à l'aide alimentaire, de nombreuses associations se mobilisent aujourd'hui sur les campus ce qui illustre s'il en était encore besoin l'ampleur du phénomène.

[26] Chiffre éducation nationale
[27] IFOP https://www.ifop.com/publication/inflation-et-precarite-quelle-realite-pour-les-etudiants-en-france/
[28] Linkee : « Avoir 20 ans en 2025 : Etat de la Précarité Etudiante en France ».
[29] Voir graphique page suivante
[30] Sondage IFOP 2023

La hausse des prix à la consommation

Variation des prix à la consommation, sur 1 an, en %.



Évolution des prix...

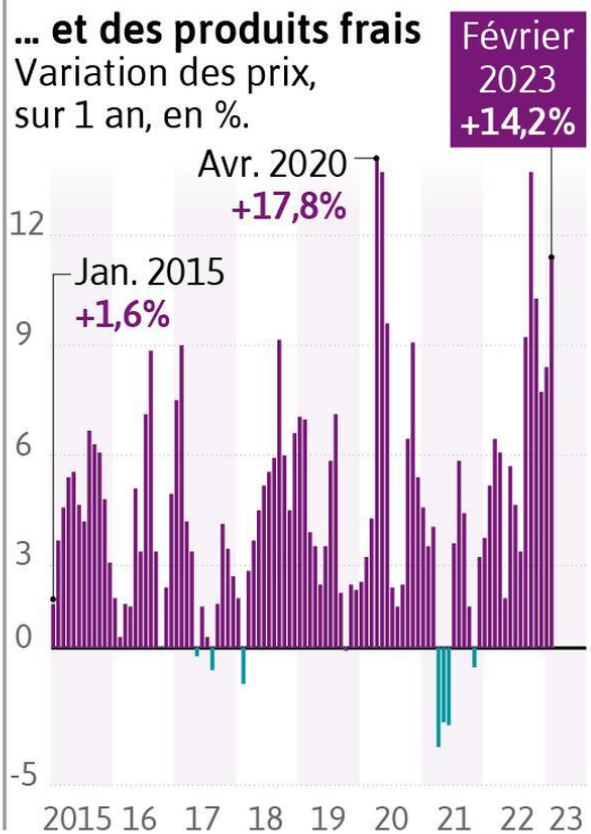
... de l'alimentation

Variation des prix, sur 1 an, en %.



... et des produits frais

Variation des prix, sur 1 an, en %.



Source: Insee (février 2023).

VISACTU

Enfin cette situation joue comme on peut s'en douter un rôle majeur sur les études suivies et explique mieux que de longues enquêtes le nombre de décrocheurs et étudiants en risque décrochage. Selon cette même enquête Linkee de 2025[31], 34% des étudiants n'ont pas les moyens d'acheter des livres, 28% ne disposent pas d'un ordinateur, 15% sont victime du mal-logement et n'ont pas de place pour travailler. Enfin 25% ressentent de l'anxiété avec un sentiment d'isolement social, de honte et d'exclusion qui aggravent leur détresse. Ne parlons pas de vacances, de vêtements, de culture et même de qualité alimentaire dans un tel contexte, sachant que la famille reste la source de financement la plus souvent citée (77%)

Nous sommes donc bien sur un phénomène d'aggravation et d'accentuation de la paupérisation étudiante en général, laquelle constitue bien la première cause de décrochage et de très loin devant d'autres motifs qu'il conviendra tout de même de citer brièvement afin de compléter la typologie esquissée. Sans revenir davantage sur les très nombreuses typologies de décrocheurs qui abondent dans la littérature actuelle, nous resterons sur les travaux anciens issus du « big five » déjà cité[32] pour compléter cet ensemble.

2 : Esquisse d'une typologie du décrochage : faillite et inexistence de statistiques et plaidoyer pour une réalité multifactorielle

Outre le décrochage économique évoqué plus haut et qui représente la pierre angulaire du phénomène en général, on va également trouver d'autres catégories de décrocheurs qui sont proposées assez régulièrement dans les multiples typologies proposées. Cependant et pour diverses raisons que l'on retrouvera dans les pages qui viennent, nous ne sommes pas spécialement attachés et même convaincus par ces typologies qui ont pour certaines beaucoup vieillies mais qui surtout ne proposent pas des catégorisations que l'on peut voir comme exclusives et donc pertinentes. Sans nier l'intérêt scientifique de ces démarches, il paraît nécessaire pour en apprécier les enjeux de les considérer comme des éléments d'un ensemble multifactoriel. En d'autres termes les catégories ne constituent pas des ensembles étanches d'étudiants dont la cause du décrochage se trouverait exclusivement dans la catégorie proposée[33]. Ainsi ces catégories que nous reprenons ici synthétiquement doivent être vues comme proposant des causes parallèles et complémentaires dans la plupart des cas de décrochages. Naturellement, les causes économiques et sociales largement traitées plus haut restant à nos yeux la cause principale et de très loin des décrochages aujourd'hui.

On pourra également avant de voir les quelques catégories de décrocheurs non économique relever l'existence d'une situation figurant parfois dans les typologies sans

[31] Ibid note 28
[32] Voir note 8
[33] Avec une exception qui va concerner des étudiants décrocheurs au seul motif d'un problème de santé. Ici la caractérisation peut être en effet unique et exclusive.

toutefois qu'il s'agisse de décrochage à notre sens. Nous parlons ici des décrocheurs dits « en réorientation » ou « transition » et qui correspondent à des étudiants ayant changé de parcours professionnels parfois en cours d'année. Toujours inscrits dans une université, ils ont soit abandonné totalement le cursus choisi et attendent de pouvoir faire une réinscription, soit ont déjà rejoint leurs nouvelles formations. Techniquement ces cohortes généralement non traitées statistiquement restent attachées à leurs inscriptions premières et vont être considérées comme défaillantes car ne se présentant pas aux examens. Techniquement nous sommes bien sur un décrochage mais il n'est pas synonyme d'abandon d'études et donc d'échec. En considérant que ces étudiants vont bien intégrer un nouveau cursus et obtenir le diplôme visé, ils ne sont pas des décrocheurs au sens premier du terme car ils vont bien sortir du supérieur avec un diplôme. Pour d'évidentes raison, nous ne considèrerons pas ces décrocheurs en réorientation comme devant être intégrés à l'ensemble, sinon pour constater un biais statistique souvent relevé et souligné dans nos entretiens.

-Inadaptés et désengagés

Anant même que le décrochage économique n'occupe le devant de la scène, le premier type de décrocheur sur lequel médias et politiques prirent le soin de s'attarder renvoyait à l'expression antérieure la plus utilisée en France à savoir les étudiants en échec scolaire. Derrière ce terme on retrouvait deux tendances inamovibles depuis dans l'esprit de certains à savoir des étudiants qui n'étaient pas au niveau et ne pouvaient donc pas suivre à l'Université, et des étudiants dont le comportement dilettante, festif, désintéressé de leurs études conduisait à l'échec. Alors que l'on pouvait trouver des excuses aux premiers cités, souvent décrits comme victimes d'un enseignement secondaire incapable de les élever au niveau requis pour la poursuite de leurs études, le taux de réussite toujours plus important au Bac fournissant un argument dans cette rhétorique pas totalement dénuée de fondements, les seconds eux se voyaient critiqués pour leur manque de sérieux et accusés de dilapider bourses et ressources familiales. Ces décrocheurs que l'on verra comme inadaptés au système existent incontestablement mais il est extrêmement difficile d'en apprécier le nombre. Si l'on reste sur l'incapacité à suivre le cursus, et ceci malgré des possibilités de redoublement et d'assistance très importantes, les « inadaptés » et « désengagés » pour reprendre la typologie de Michel Janosz de l'Université de Montréal[34] concernerait au total environ 40% des cas ce qui peut correspondre à la réalité canadienne des années 2000 mais sans pouvoir s'appliquer à la situation française plus récente. Outre le fait que le manque de professionnalisme étudiant ne va pas être évoqué par les intéressés pour expliquer leurs échecs, il semble nécessaire de considérer ces cas sous un angle multifactoriel pour

[34] Michel Janosz et alii« Predicting different types of school dropouts: A typical approach with two longitudinal samples". Journal of Educational Psychology". Vol 92 (1) pages 171-190. Washington, 2000

sortir de la caricature mais également relativiser un dilettantisme total qui semble aujourd'hui correspondre à une petite minorité seulement. On l'aura compris, faute de toute étude sérieuse sur le sujet et après une vingtaine d'entretiens réalisés dans une majorité d'universités de la région AURA avec les services de la vie étudiante, il ne semble pas pertinent de retenir la désinvolture et le manque total de sérieux dans les études universitaires comme une catégorie réelle et statistiquement significative. D'une part ces situations sont décrites comme marginales de la part des professionnels en charge de l'information et orientation au sein des universités, mais on va d'autre part relever que les analyses conduites auprès des étudiants sur leur avenir professionnel soulignent toutes de fortes craintes concernant l'accès à l'emploi et les exigences d'un monde professionnel jugé impitoyable par une majorité[35]. Si l'on ne peut ignorer statistiquement l'existence d'une catégorie de décrocheurs victimes de leurs manques de sérieux dans les études, le nombre parait relativement faible. En revanche les décrocheurs inadaptés constituent un ensemble beaucoup plus significatif, mais pour lesquels il n'existe aucune statistique récente. Le principal intérêt des décrocheurs inadaptés est bien que la catégorie concentre l'intérêt et les moyens des universités. Pour le dire autrement, les principaux efforts déployés par les politiques universitaires aujourd'hui et depuis plusieurs décennies visent à réduire le nombre de décrocheurs inadaptés par le biais de diverses actions sur lesquelles nous reviendrons dans la seconde partie de ce travail. L'important ici est de bien comprendre que le système français aujourd'hui conserve comme priorité le traitement des décrocheurs inadaptés qui sont la réalité première dans les universités et ceci au détriment des décrocheurs économiques que la logique multifactorielle rend majoritaire dans le système. On trouvera comme raisons à ce phénomène que les universités peuvent agir directement sur l'inadaptation mais non sur l'accès à l'emploi qui ne figure pas parmi leurs prérogatives. Il conviendra de nuancer quelque peu cette situation en considérant que les acteurs de terrain au sein des universités poussent depuis plusieurs années vers des solutions d'employabilité et de liens avec les acteurs de l'emploi, mais ces derniers se trouvent bien souvent en contradiction avec un système qui entend sauver les étudiants parfois malgré eux en les aidant à rester dans un giron universitaire qui n'est pas forcément la solution pour eux.

-Problème d'intégration et facteurs psychologiques

Depuis l'épisode COVID, le nombre d'étudiants présentant des signes de problèmes psychologiques est en augmentation constante[36] et ceci sans que l'on puisse parler de

[35] APEC : « Le Monde du Travail vu par les Etudiants du supérieur » Septembre 2024.
EKole : Etudiants face au monde du travail : entre angoisse et enthousiasme ». Novembre 2024, site web Ekole

[36] De nombreuses enquêtes récentes confirment ces faits. Une enquête Diplomeo de 2023 évoquent des symptômes dépressifs pour 41% des étudiants tandis que le rapport européen Nighline de 2024 évoquent 16,20% des étudiants français qui ont déjà pensé au suicide. Outre le renoncement aux soins qui touche

moyens supplémentaires significatifs mis en place sur les campus pour traiter ces questions. Ici encore on cherchera vainement de chiffres pouvant illustrer l'importance de ces phénomènes dans les processus de décrochages. Le décrochage lié à l'intégration reste assez peu documenté, sachant que l'on va trouver quelques enquêtes comme celle très récente de Campus France de 2025 qui souligne que les étudiants racisés, LGBT, QIA, en situation de handicap sont particulièrement concernés par les troubles de la santé mentale. On ne saurait nier l'existence aujourd'hui sur les campus de problèmes d'intégration qui frappent divers publics à l'image des étudiants issus des Doms Toms comme de pays étrangers dont la Cours de Comptes a récemment souligné en mars 2025 l'accueil jugé insuffisant des universités françaises[37]. Doit-on pour autant considérer que ces éléments constituent les fondements d'une catégorie de décrocheurs définis par un isolement social et problèmes psychologiques ? Nous aurions tendance à répondre par l'affirmative tout en soulignant que les effectifs concernés au premier chef par ces caractéristiques pour décrocher semblent assez minimes. Si l'on se réfère aux interruptions d'études pour des problèmes de santé, le système universitaire en général mentionne environ 5% de cas ce qui correspond à des problèmes physiques[38]. La santé mentale elle semble s'inscrire davantage dans des situations multifactorielles qui rendent toute analyse chiffrée particulièrement difficile. De fait, on cherchera vainement la moindre statistique qui nous précise le pourcentage d'abandons dans les filières universitaires pour cause de santé mentale. Alors que les universités peinent à mobiliser des moyens concrets pour lutter contre cette progression négative, il convient ici de tordre le cou à une opinion répandue qui voit le monde universitaire paraître comme oppressif et comme un facteur premier d'angoisse pour les étudiants. Ce qui ressort de nos entretiens avec les professionnels des campus, et ceci en lien avec les expériences personnelles des auteurs de ce travail qui enseignent auprès d'étudiants eux-aussi, c'est que les constructions mentales aujourd'hui ne font pas figurer l'université comme le cadre constitutif et institutif de leurs pathologies mais comme un sas déjà difficile à franchir et dont la porte de sortie figure elle un futur traumatisme à venir. Comme l'évoque Rebecca Shankland[39] ou Cynthia Morgny [40] dans des ouvrages récents sur le sujet, même si l'université est traumatisante du fait de ses exigences en termes de travail comme en

36% des étudiantes contre 24,5% des étudiants et ceci pour des facteurs économiques (Enquête de l'Université de Rennes de 2024). On va considérer que plus de 20% des étudiants ont des problèmes de santé mentale (Enquête Eudoxa Mutualité Française de 2024 qui évoque même le chiffre de 55% des 18-24 ans tandis qu'une enquête Harris pour le ministère de la Santé de décembre 2024 reste sur 23% des jeunes concernés. Dans tous les cas le phénomène est général et souligne une hausse significative du pourcentage d'étudiants concernés. Outre le sentiment de solitude, les problèmes psychologiques et mentaux s'expliquent pour plus de la moitié des étudiants par leurs difficultés économiques et sociales.

[37] Cours des Comptes : « Une évaluation de l'attractivité de l'Enseignement Supérieur français pour les étudiants internationaux ». Mars 2025.

[38] Ministère Education Nationale. Taux abandon problème de santé des étudiants 2021.

[39] Rebecca Shankland et alii : « La Santé Mentale des Etudiants : Approches innovantes en prévention et dans l'accompagnement. Paris Elsevier Masson, 2022.

[40] Cynthia Morgny et alii : « Derrière les masques, la souffrance mentale des jeunes : construire du lien pour prévenir les idées suicidaires. « Presse de l'EHESP, 2022.

matière de socialisation, elle offre en contrepartie un statut et rôle social qui offre une protection au moins partielle aux angoisses et névroses. Nous disons bien partielle car si l'université propose des mécanismes de solidarité et d'entraide, ainsi que l'accès à des aides pour nombre d'étudiants, elle reste globalement absente pour ce qui concerne sa sortie et l'entrée dans une vie professionnelle aussi méconnue qu'angoissante et source majeure de pathologies mentales. Ce glacis universitaire aux contours parfois flous a toujours existé mais a connu depuis une vingtaine d'années un changement de paradigme que l'on va retrouver dans les conversations avec des personnes qui en sont issues et qui ont intégrées le marché du travail il y a une vingtaine d'années au minimum, disons globalement avant l'an 2000. Généralement que va-t-on entendre lorsque l'on parle à cette génération de la condition étudiante ? Très simplement que ces personnes ont fait leurs études avec une situation économique qui variait grandement comme aujourd'hui en fonction des ressources généralement familiales de l'étudiant, mais que deux facteurs paraissent avoir changé à leurs yeux. D'une part on pouvait plus facilement travailler et concilier parfois difficilement études et emploi, mais aussi et surtout d'autre part les années étudiantes pouvaient être synonymes de souffrance mais s'inscrivaient comme le prélude à une vie professionnelle positive. En d'autres termes l'université était un sas à franchir en serrant les dents pour déboucher sur un emploi bien payé et synonyme de vie agréable. Difficile de contester ce raisonnement pour qui a connu ses années, mais force est de constater qu'aujourd'hui la situation n'est pas la même. Au-delà de la qualité de l'emploi qui est en baisse constante avec une précarité en augmentation et la multiplication des modèles « Uber » qui emploient énormément d'étudiants, l'intégration dans la vie active est clairement plus compliquée avec une baisse qualitative des emplois disponibles et le constat qu'une sortie de l'université n'est plus synonyme d'emploi de qualité obtenu dans un délai rapide. Ajoutons à cela une réelle perte de sens par rapport à un monde du travail déshumanisé et un manque d'information flagrant pour ce qui concerne l'orientation professionnelle en général[41] et vous avez bien un changement paradigmatique dans la structuration de la santé mentale étudiante. Nous sommes passés d'une université vue comme un sas délivrant des passeports pour un envol professionnel globalement de qualité, et donc méritant des efforts et des sacrifices sur plusieurs années, à des études supérieures incertaines en termes de débouchés qualitatifs et dont on peut s'interroger chaque jour sur la poursuite dans un environnement économique dégradé. On comprend donc ici pour partie tout au moins la cause de l'augmentation de pathologies de santé mentale au-delà d'une actualité nationale et internationale pas franchement positive ces dernières années. On pourra également souligner l'importance de plus en plus grande du cadre de travail, sa

[41] Thierry Berthet: "Le rapport au travail des jeunes : un regard critique sur des représentations sociales tenaces. » page 29-36 in »Le travail et la Société Français e ». SD Thierry Bertet et Delphine Mercier. Paris, CNRS Editions, 2025, 390 pages.

morale, son éthique et plus généralement ses réponses aux attentes d'étudiants qui vont privilégier ces éléments aux seuls revenus.

II : Du décrochage à l'emploi : du cadre pratique en Auvergne Rhône-Alpes aux éléments structurants d'un nouveau type de dispositif

En suite directe avec la réflexion proposée dans la première partie, nous allons tenter d'aborder concrètement et en suite logique deux réalités complémentaires qui permettent d'apprécier et cerner le sujet. Le premier concerne la situation en région Auvergne Rhône-Alpes qu'il est nécessaire d'expliciter à minima avant d'évoquer les dispositifs et politiques mises en place par les universités qui restent les seules structures proposant des solutions pour le décrochage[42] étudiant, seules structures de l'espace public à même employer clairement le terme décrochage. Nous sommes ici dans une analyse des politiques suivies dont il conviendra de saluer légitimement les résultats même si ces derniers s'inscrivent dans un cadre que l'on pourra juger incomplet au regard des besoins et finalités. La seconde partie nous rapprochera des actions prévues dans le cadre de ce projet avec une mise en perspective des besoins et par la même occasion des limites du système actuel, tout en considérant le phénomène du décrochage sous un nouvel angle de vue. Outre la relation positive et à fort potentiel entre le monde étudiant et les métiers sociaux et solidaires, nous verrons que le cadre économique et social est déjà en place pour faire du décrochage un élément clef dans les réponses aux problématiques des métiers en tension et plus globalement de la transition entre passage à l'université et démarrage de la vie professionnelle. Comme nous allons le voir, on peut parler globalement d'une situation qui évoque un puzzle avec de multiples pièces gisant éparses sur une table, mais dont la reconstitution demande de fait un minimum d'efforts et de moyens financiers, mais ceci à la condition de créer un véritable cadre pour l'emploi étudiant qui ne figure pas aujourd'hui en tant que tel dans les politiques de l'emploi conduites dans notre région. Il parait donc nécessaire comme nous l'avons fait dans la première partie de ce travail de proposer une réflexion qui parte de la situation régionale pour aller ensuite sur la réalité concrète du décrochage étudiant dans les universités concernées, et ceci après avoir analysé la littérature sur le sujet mais aussi et devrait-on dire surtout avoir rencontré des spécialistes qui ont bien voulu nous

[42] Il existe naturellement des dispositifs à destination des jeunes qui sont portés par des collectivités, services publics, toutefois, à l'exceptions de structures gravitant directement au sein du monde universitaire comme par exemple des syndicats étudiants ou encore des comme l'Association Happy Toque qui propose diverses prestations aux étudiants en situation de pauvreté par l'entremise d'une application téléphonique ((happytoque.org) , il n'existe pas d'actions structurées au seul bénéfice du monde étudiant.

recevoir pour nous faire partager non seulement les informations sur les dispositifs mis en place mais également nous proposer des réflexions plus générales sur leurs quotidiens, analyses, attentes et perspectives. Nous remercions donc ici tout particulièrement les universités de Grenoble, Lyon 2, Lyon 3, Clermont, Savoie Mont-Blanc et Saint-Etienne ainsi que certains services régionaux de l'Education Nationale pour l'accueil, qualité des échanges et contributions pratiques aux pages qui vont suivre[43].

A : Du cadre pratique régional aux dispositifs des universités : caractéristiques et éléments structurants des politiques régionales en matière de décrochage étudiant

1 : Cadre pratique régional, situation statistique et premiers éléments de situation concernant les décrocheurs et décrocheurs potentiel

Il est de bonne pratique aujourd'hui lorsque l'on conduit un état des lieux accompagné de propositions comme c'est le cas ici d'effectuer deux analyses initiales comme ce fut le cas également sur la première partie de ce travail. La première va consister en une recherche internet classique réalisée sur un moteur de recherche courant avec plusieurs termes clefs permettant de découvrir en retour des liens vers des informations significatives et autres chiffres clefs, articles de presse etc… La seconde plus récente va confier globalement cette tâche à une Intelligence Artificielle afin de compléter le tableau et trouver le cas échéant des sources et réflexions complémentaires. Avouons que dans le cas de cette démarche sur le décrochage étudiant en lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes le résultat est édifiant mais très instructif, à savoir que l'on peut conclure tant par recherche avec un moteur qu'avec une IA à l'absence quasi-totale de références. Si l'on excepte en effet quelques liens vers les dispositifs universitaires en place et un webinar organisé en 2024 par Via Compétences[44], on ne va absolument rien trouver de récent sur le sujet. Avec l'utilisation de l'IA, deux problématiques sont mises en avant à

[43] Le lecteur aura remarqué qu'il manque une université dans ces remerciements. Nous n'avons pas sollicité l'Université Catholique de Lyon qui est de statut totalement privé. Ce choix de nous intéresser uniquement aux universités publiques correspond au cadre initial voulu par le projet. Ceci ne veut pas dire que l'Université Catholique de Lyon ne propose pas de dispositif en matière de décrochage à l'image de son DU PaReo qui est un dispositif de seconde chance qui vise des étudiants en réorientation.

[44] Ce webinar organisé le 14 novembre 2024 évoque certains dispositifs universitaires qui sont présentés par leurs responsables administratifs. Notons que Via Compétences a proposé un rapport en 2018 sur le décrochage scolaire et se consacre depuis quelques années à cette dimension qui traite des jeunes considérés comme les plus vulnérables car sans diplômes et ayant généralement quitté le système scolaire très tôt. Cette cible découle des priorités définies par la région politique qui semble globalement considérer actuellement que le traitement du décrochage universitaire revient aux universités et dans une moindre mesure à des dispositifs généralistes comme Auvergne Rhône-Alpes orientation qui propose l'un des sites web sur le sujet : https://jobs.auvergnerhonealpes-orientation.fr/

savoir le chiffre et nombre de décrocheurs et les actions conduites par les Universités mais également par les académies de Grenoble Lyon et Clermont-Ferrand dans le cadre en particulier des PSAD[45] qui disposent d'informations partielles sur le décrochage étudiant[46].

Sur un plan statistique il n'existe actuellement à notre connaissance aucun chiffre régional global ou par académie qui indique le nombre de décrocheurs du supérieur. Cette réalité est justifiée par le flou qui entoure la notion bien évoquée dans les pages qui précèdent, cependant au-delà du caractère approximatif de l'exercice, il est singulier de constater qu'aucun média ni structure spécialisée n'a franchi le pas, même à l'aide d'une extrapolation à partir de statistiques nationales ou de calculs régionaux pour l''ensemble des jeunes de la région. On va ainsi trouver 78 400 jeunes de 16-24 ans non scolarisés, ne suivant aucune formation et sans diplôme soit 9% de la classe d'âge[47] mais aucun n'a été étudiant sans disposer du baccalauréat. Plus proche de nous, une étude de l'INSEE de 2024 évoque 200 000 jeunes de 16 à 29 ans sans emploi ni formation sur la région[48], ensemble qui cette fois comprend des étudiants sans que le calcul réalisé pour parvenir à ce résultat soit expliqué clairement. Notons enfin que les universités évoquent elles-mêmes le chiffre de 35% d'étudiants qui obtiennent une licence universitaire selon des analyses réalisées en 2018 au niveau national sur des cohortes universitaires[49], ce qui au-delà de l'exactitude du pourcentage peut questionner sur l'adéquation du national avec la région Auvergne Rhône-Alpes. Nos interlocuteurs au sein des universités se sont montrés pour ce qui les concerne plus positifs en évoquant globalement des chiffres qui voient largement plus d'un étudiant sur deux sortir avec un diplôme.

En considérant le peu de sources écrites sur le sujet et même les approximations de ces dernières, on pourra sans doute estimer avec davantage de précision le nombre de décrocheurs potentiels à partir de calculs simples inspirés par les effectifs régionaux croisés avec quelques marqueurs sociaux. Le décrocheur potentiel par opposition au décrocheur effectif est en situation de décrochage et va dans la majorité des cas malheureusement entrer dans la catégorie pendant son année d'inscription à l'Université. On trouve ici également des individus ayant déjà décroché.

Selon le Ministère[50] on trouvait à la rentrée 2023 198.578 inscriptions principales dans les universités régionales dont on trouvera la répartition ci-dessous. Notons que les chiffres ci-dessous incluent certaines catégories d'étudiants comme les doctorants dont certains ont déjà intégré depuis longtemps la vie professionnelle et ne sont pas du tout

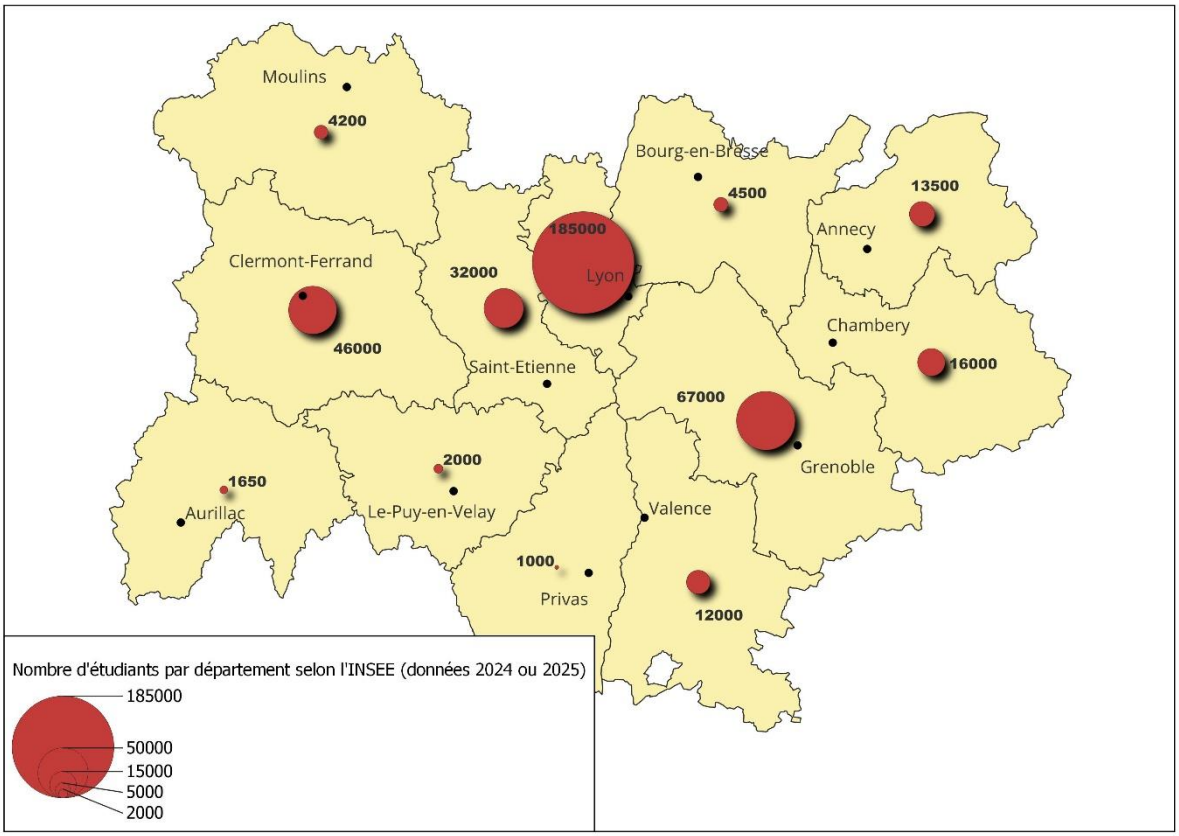
[45] Plateformes de Suivi et d'Appui aux décrocheurs
[46] Informations essentiellement issues de statistiques traitées nationalement ou qui résultent d'analyses réalisées à l'échelles de filières en lien avec une ou des universités.
[47] Chiffre de février 2025 de Via Compétences.
[48] Information reprise par Le Petit Bulletin septembre 2024
[49] Webinar Via Formation évoqué dans la note 44
[50] Statistiques de la Sous-Direction des Systèmes d'information et des Etudes statistiques (SIES)

concernés par la précarité, tout comme des personnes en formation continue qui elles aussi sont au travail depuis des années. Il est cependant impossible d'exclure ces publics car on va également y trouver des boursiers pour des allocations de recherche comme pour des formations continues. Par ailleurs, même en incluant l'Université Catholique de Lyon qui ne figure pas dans la liste des universités publiques, la plupart des sources évoquant « huit universités en région Auvergne Rhône-Alpes, nous sommes loin de comptabiliser l'ensemble des établissements proposant des formations post-bac avec en particuliers du multiples structures privées qui peuvent cumuler des effectifs significatif à l'image des écoles de commerce il est vrai peu concernées par le phénomène du décrochage.

Si nous restons sur les seules universités comptabilisées car nous ne disposons d'aucun chiffrage pour les autres établissements, nous sommes sur 198.578 inscrits en 2023 qu'il conviendra de réduire quelque peu avec les inscriptions multiples qui peuvent être assez importantes dans certaines filières. L'ouvrage a été diffusé aux directions des sept universités partenaires de l'opération. Les doubles inscriptions et la formation continue, évoquées juste après, suffisent à expliquer l'écart d'effectif. Après consultation de professionnels universitaires, leurs réponses unanimes évoquent environ 15% d'inscrits à écarter pour ces divers motifs[51], ce qui porte le total à environ 200.000 étudiants et correspond au chiffre ministériel cité plus haut. Pourtant dans le tableau des effectifs figurant ci-dessous et qui repose sur les totaux des sites internet des universités publiques concernées, on arrive à un total de 243.000 étudiants. La différence entre tous ces chiffres qui est significative peut s'expliquer par des doubles inscriptions totalement légales et pouvant clairement gonfler les effectifs, ainsi que l'existence de parcours formatifs de seconds cycles avec des doubles diplômes qui envoient des étudiants sur plusieurs sites universitaires en France et à l'étranger. Plus significatif, on verra figurer dans ce total la formation professionnelle logiquement comptabilisée mais qui ne figure pas toujours sur certains bilans publics. En ayant bien conscience du caractère approximatif de ce chiffre de 243.000 qui a pour mérite de résulter au-delà de notre calcul d'un chiffrage récent, la question est bien de proposer à partir de ce total une estimation du nombre de décrocheurs potentiels et actuels en Région Auvergne Rhône-Alpes, faute de pouvoir disposer précisons-le de la moindre estimation consolidée de la part des Universités elles-mêmes comme du Ministère qui ne souhaitent pas actuellement extrapoler sur le sujet, avec certains arguments recevables il est vrai comme le caractère volatile de la définition même du décrochage.

[51] Nous cumulons ici les personnes en formation professionnelle bénéficiant déjà d'un emploi stable, ainsi que les doctorants dans cette situation, tout en ajoutant les doubles-inscriptions.

Totaux étudiants toutes filières confondues par département selon INSEE.

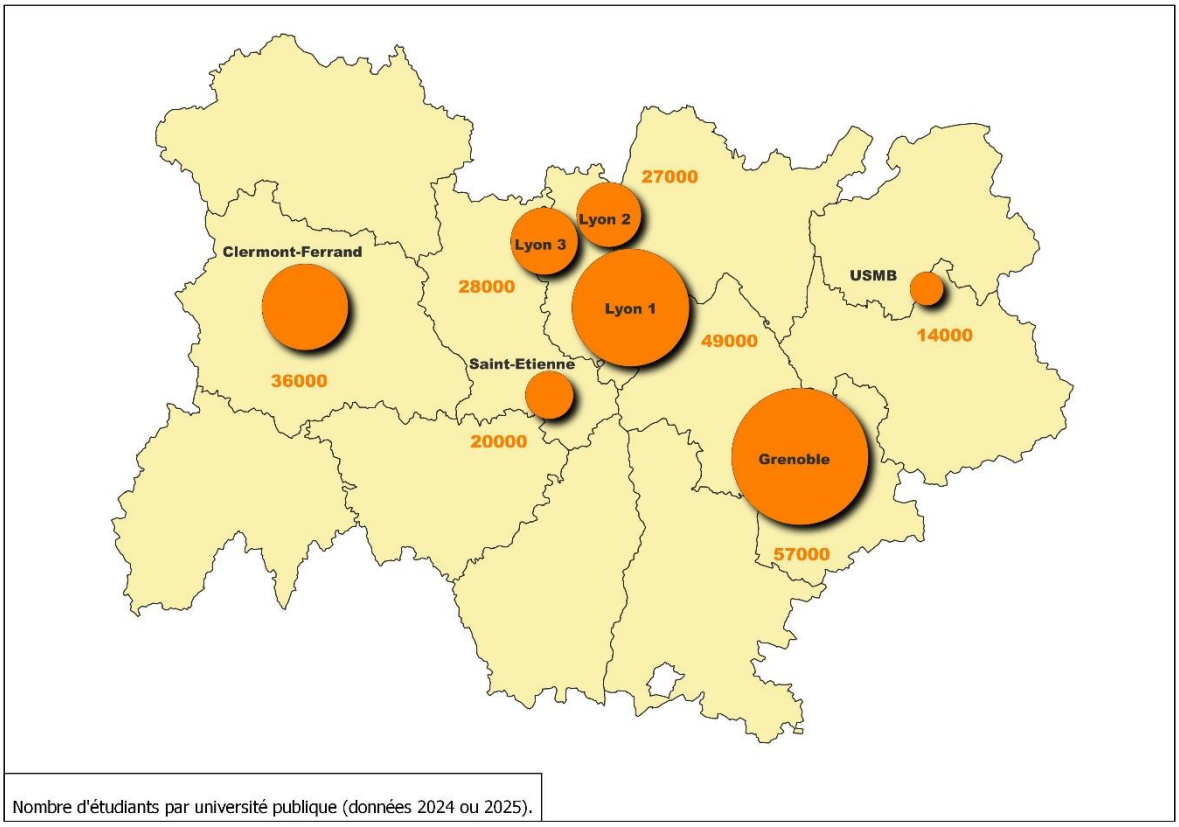


Nombre d'étudiants inscrits dans les Universités de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Université	Total étudiants arrondi[52]
Grenoble	57.000 (2024)
Lyon 1	49.000 (2024)
Lyon 2	27.000 (2025)
Lyon 3	28.000 (2025)
Université Catholique de Lyon	12.000 (2024)
Saint-Etienne	20.000 (2024)
Clermont-Ferrand	36.000 (2024
Savoie Mont-Blanc	14.000 (2025)
Effectifs totaux étudiants déclarés	243.000

[52] Nous proposons des chiffres arrondis afin de faciliter les calculs. Notons que ces totaux incluent les étudiants internationaux ainsi que les formations continues souvent suivies par des personnes déjà en emploi. On peut donc légitimement réduire quelque peu le total d'étudiants directement concernés par le décrochage potentiel sachant que la formation professionnelle compte également des abandons tout comme les masters qui se situent pourtant en fin d'études. Ces éléments relativisent ainsi les chiffres proposés une nouvelle fois et soulignent le caractère volatile de la notion même de décrochage.

Nombre d'étudiants par Université Publique Région Auvergne-Rhône-Alpes 2024-25



Nombre d'étudiants par université publique (données 2024 ou 2025).

Cependant, en nous basant sur l'effectif total même approximatif et des données beaucoup plus complètes sur la pauvreté en France, il nous paraît possible de proposer un chiffrage pertinent. On aura bien noté que nous reprenons ici notre postulat déjà évoqué dans la première partie de ce travail sur la caractérisation essentiellement socio-économique du décrochage avec une catégorie principale ultra majoritaire de décrocheurs économiques potentiel qui forment aujourd'hui l'essentiel du paysage. En considérant que les conditions économiques constituent le premier élément explicatif majeur d'un décrochage qui trouvera d'autres composantes multifactorielles comme la santé mentale mais dont le fondement premier est la pauvreté, il paraît donc pertinent de fonder notre approche sur les données qui s'y rattachent directement et qui pour le coup proposent des informations fiables. Nous parlons tout au long de ces pages d'étudiants soit techniquement décrochés c'est-à-dire ne fréquentant plus les campus, soit des étudiants en cours de décrochage avec une fréquentation réduite, parfois presque complète mais dont les possibilités de réussir leurs examens dans de telles conditions sont très faibles et ressenties comme telles par les intéressés. En clair nous mettons en avant une population étudiante précaire économique et logiquement précaire dans les études avec un décrochage constituant la conclusion logique de la situation. Un ensemble que l'on verra stagnant sur une année scolaire donnée et dont il est

pratiquement impossible d'estimer les abandons, retraits temporaires ou définitifs des campus et départs vers le monde du travail, d'autres études ou vers une absence totale ou partielle d'activités.

Le dernier rapport de 2023 de l'Observatoire National de la Vie Etudiant parait une excellente source pour produire un premier raisonnement. L'OVE est un service public dont nul ne saurait contester le sérieux. Il y a cependant quelques bémols à considérer. Les résultats nationaux correspondent ils bien à ceux de la région Auvergne Rhône-Alpes ? En d'autres termes sommes-nous sur des spécificités régionales au niveau du monde étudiant qui seraient susceptibles de contredire les résultats nationaux ? Si l'on considère que la mobilité étudiante extrarégionale est selon le Ministère de 11% ce qui reste assez faible[53], une forte majorité d'étudiants qui fréquentent les universités de la région sont issus du territoire ce qui peut poser un problème de revenus. En matière de PIB par habitant[54], Auvergne Rhône-Alpes est la seconde région la plus riche de France ce qui pourrait vouloir dire que ses étudiants ont moins de problèmes financiers avec des parents plus riches que la moyenne des Français[55]. Cependant, questionnés sur ce point, l'OVE considère que ses enquêtes annuelles offrent peu de variations régionales pour ce qui concerne la métropole, le monde étudiant restant relativement homogène avec entre autres une répartition équilibrée des étudiants étrangers particulièrement concernés par la précarité au sein des universités françaises (11,5% des effectifs totaux en 2023-2024 d'après le Ministère). Selon l'analyse de la précarité économique réalisée dans la dernière enquête OVE de 2023, nous sommes sur une base très précaire de 20% qui précise avoir « *des difficultés financières telles qu'il leur est impossible de faire face à leurs besoins même en ayant une ou plusieurs activités professionnelles rémunérées*[56] ». Cette même base souligne « *de fortes difficultés à concilier études et travail rémunéré* » ce qui nous permet ici clairement de parler de décrochage potentiel au minimum. Notons que l'enquête souligne la forte précarité de 40% des étudiants étrangers et indique également un sous-groupe d'environ 12% qui présente un profil économiquement fragile qui les conduit à des périodes de précarité (découverts bancaires, factures impayées). Si l'on considère que la dégradation de la situation économique depuis 2023 est difficile à nier avec des coûts toujours plus élevés, nous pouvons considérer qu'entre 20% et 30% des étudiants sont en très forte difficulté. A l'échelle régionale, nous sommes donc sur un chiffre autour de 50.000 étudiants pour les seules universités publiques qui peinent à

[53] Selon le Ministère 11% des étudiants vont s'inscrire dans une université située hors de leurs régions d'origine. Notons que pour Auvergne Rhône-Alpes nous ne disposons pas de chiffres mais l'ensemble pourrait être plus faible car l'offre de formation y est très importante au niveau du supérieur et que le chiffre de 11% au national incluent certaines variables qui en augmentent fortement le résultat comme la situation des Doms Toms qui voient leurs étudiants venir massivement en métropole pour la poursuite d'études post bac.

[54] Produit Intérieur Brut qui indique le revenu annuel par habitant d'un territoire donné

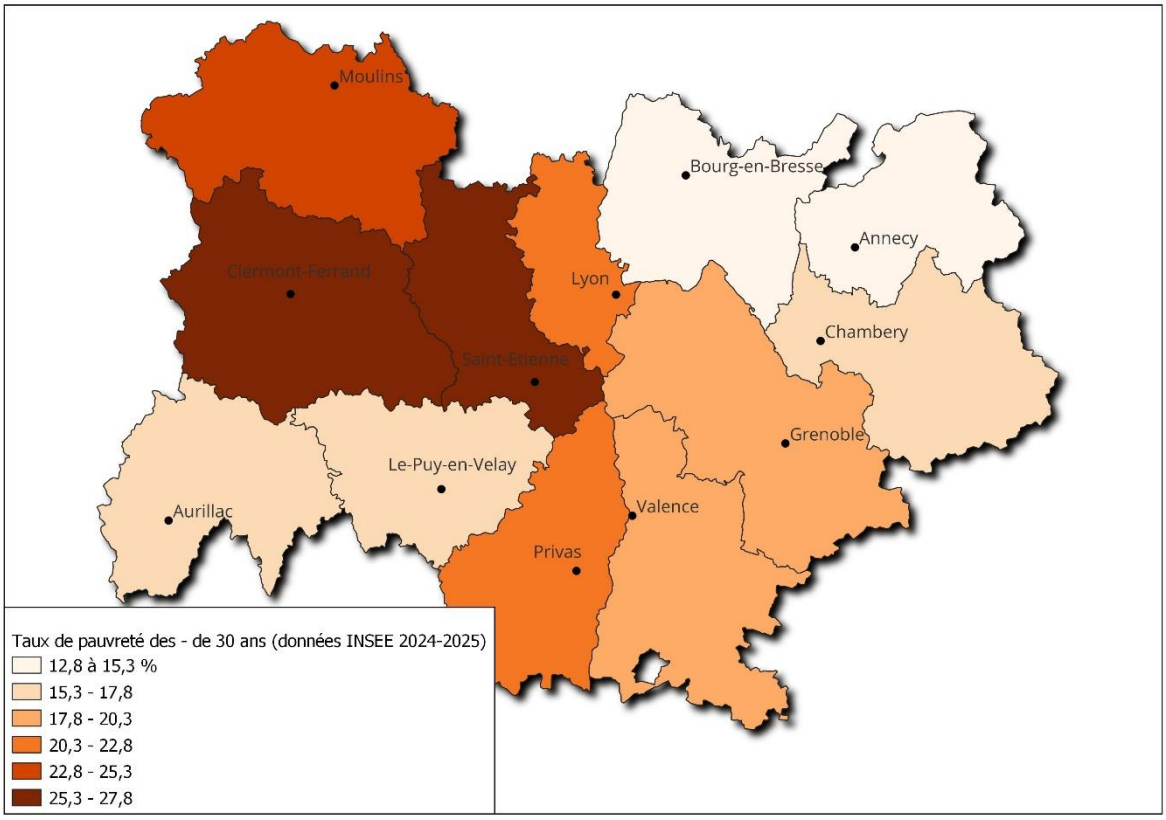
[55] Avec un revenu annuel par habitant de 40 017 euros annuels, la région ARA est deuxième derrière l'Ile de France avec 69 288 euros annuels. En vérité si l'on excepte l'Ile de France nous sommes autour de 33.500 euros pour les régions métropolitaines. Chiffres INSEE 2023

[56] Rapport OVE 2023 page 28

concilier études et solutions économiques ce qui constitue la définition même du décrochage qui en est la conséquence directe. Ce résultat est naturellement à prendre avec toutes les précautions d'usage mais reconnaissons que sa construction repose sur des bases solides et qu'il n'a étonné personne parmi les professionnels consultés. On pourra à l'aune des enquêtes réalisées proposer le tableau ci-dessous qui précise les niveaux de précarité. Notons que même les catégories moins impactées vivent des situations de pauvreté et des périodes que les difficultés économiques rendent incompatibles avec des études sereines. On peut également souligner que parmi les étudiants les plus concernés, on va en trouver qui travaillent 35 heures par semaine, étudient la nuit et les dimanches, et parviennent à boucler leurs études de médecine tout en poursuivant une superbe carrière sportive, oui cela existe mais ce n'est pas la majorité, et au-delà de la réussite formidable de tel ou tel, connaître une précarité de fait synonyme d'un potentiel décrochage n'est en rien anormal et paraît même totale logique.

Ce qui est moins logique en revanche c'est de constater que ce type de situation paraît devenir la norme pour un nombre très important d'étudiants en Auvergne Rhône-Alpes sans que l'on n'en parle beaucoup ni que l'on se mobilise pour tenter d'apporter des solutions, ceci même si les repas à un euros vont très clairement aider de nombreux jeunes sur les campus.

Taux de Pauvreté des moins de 30 ans par départements



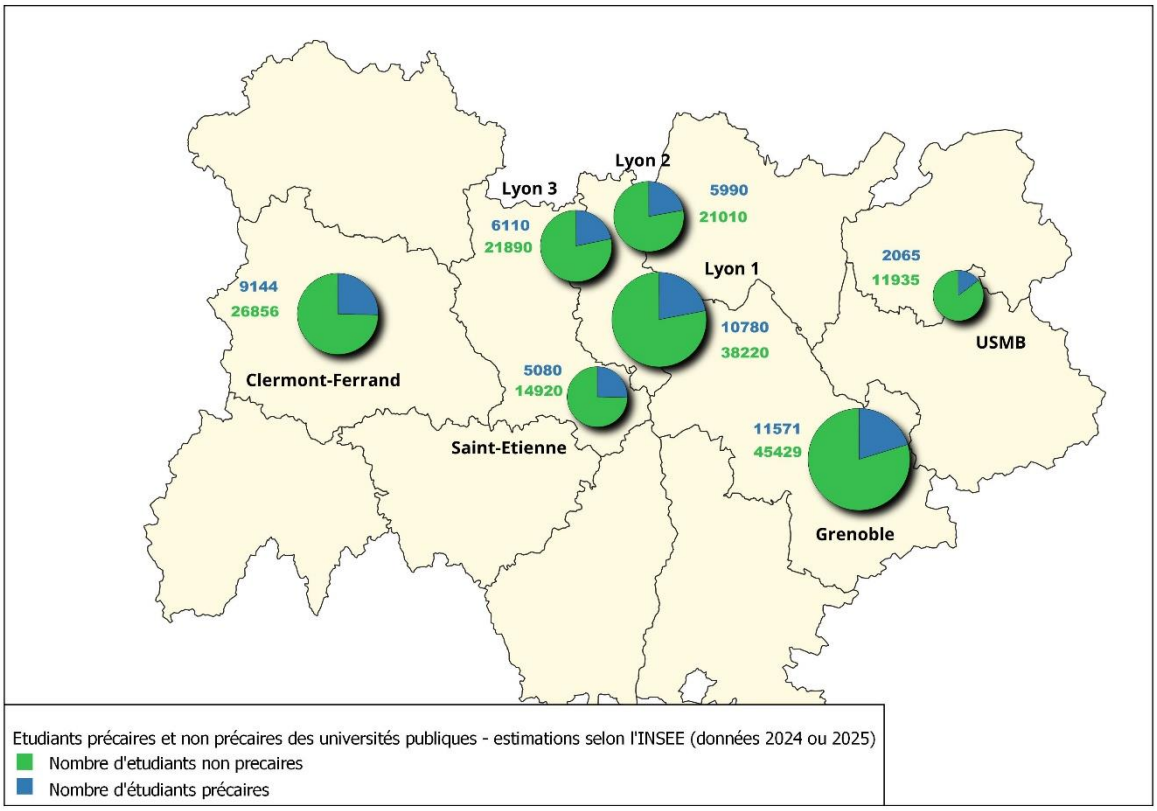
Principaux seuils de précarité après analyse des chiffres proposés par les enquêtes disponibles ainsi que les statistiques INSEE, OVE. (Chiffres nationaux qui nous semblent en concordance avec la situation régionale)

Catégorie de décrocheur	Nombre indiqué dans les sources total France	Caractérisations
Grande précarité	20% environ avec 9% sur l'aide alimentaire et 12% en faillite financière individuelle malgré un ou des emplois à temps partiels.	Etudiants en incapacité de poursuivre correctement leurs études car dans l'obligation d'affronter une grande précarité, 40% d'étudiants étrangers dans ce cas. On trouve des étudiants sous la tente et ne parvenant pas à travailler faute d'un visa à jour (responsabilité des préfectures)
Précarité	12% environ qui ont des fins de mois difficiles en 2023. Catégorie dont on peut questionner aujourd'hui la situation après deux années 2024 et 2025 difficiles économiquement	Cette catégorie évoque des agios bancaires, factures impayées et difficultés importantes sur certaines périodes de l'année. On va trouver ici des personnes ayant des problèmes à manger à tous les repas. Caractérisation générale des travailleurs pauvres avec en plus la difficulté à trouver du temps pour étudier
Fragilité	15% qui ne disposent d'aucune marge de manœuvre, ils ont un logement et mangent	Nous sommes ici sur des étudiants qui disposent juste du budget nécessaire pour assurer leurs principaux paiements comme le logement et la nourriture mais rien de plus, aucun loisir, impossibilité d'acheter des livres etc…

Les deux premières catégories vont avoir depuis quelques années tendance à absorber la troisième au sein de laquelle on va trouver fort heureusement nombre de boursiers qui parviennent grâce aux dispositifs en vigueur à s'en sortir de justesse. Le système français permet à 40,3% d'étudiants des universités publiques d'obtenir une bourse (chiffre 2023-2024) ce qui est considérable, remarquable et fort louable. Le problème est qu'avec l'inflation de ces dernières années et le coût de la vie, les bourses ne parviennent pas à répondre aux besoins minimaux des étudiants qui lorsqu'ils ne disposent pas de ressources familiales complémentaires vont devoir travailler de manière significative en termes d'heures pour atteindre le minimum nécessaire[57] estimé par plusieurs sources autour de 1200 euros net par mois. Notons que les jeunes précaires ont des ressources inférieures à 788 euros mensuels selon l'INSEE.

[57] Il existe en France 8 échelon de bourses versées par les CROUS sur dix moins annuels. Leurs montants n'ont pas fait l'objet de revalorisations depuis 2023. Nous sommes toujours en 2025-2026 sur les mêmes montants versés les années précédentes. En échelon 0 bis l'étudiant va toucher 145,40 euros par mois j'jusqu'à un maximum en échelon 7 de 633,50 euros par mois.

Estimation du potentiel décrochage économique par université avec la précarité étudiante (source INSEE) Croisement taux de pauvreté des territoires concerné avec les effectifs.



On comprend donc que faute de statistiques récentes sur les décrocheurs eux-mêmes, on peut considérer qu'environ 50.000 étudiants en région ont de très sérieuses difficultés à boucler leurs fins de mois et logiquement derrière à boucler leurs études. Si l'on considère l'échec en licence avec les chiffres les plus récents qui se situent autour de 53-54%[58] au niveau national, nous sommes bien autour de 50.000 étudiants dans cette situation au sein des universités d'Auvergne Rhône-Alpes avec la question économique centrale. Outre le premier cycle qui reste le plus concerné et de loin, on relèvera que les Masters connaissent également des taux d'échecs significatifs[59] avec environ 25% des inscrits qui n'obtiennent pas le diplôme[60]. Ceci conduirait à un total de 17.500 décrocheurs en master sur Auvergne Rhône-Alpes sachant que le taux d'échec évoqué ici ne semble pas s'appliquer à nombre d'universités régionales qui évoquent plutôt des

[58] 47% des étudiants inscrits obtiennent leurs licences en 3-4 ans selon des chiffres présentés à l'Assemblée Nationale en mai 2024 et cités par Diploméo, tandis qu'une note Flash MESR-SIES de novembre 2024 indique que 46% de bacheliers 2019 ont obtenu leur diplôme en 3-4 ans.
[59] Référence note 5. Référence page 32
[60] Note Flash MESR-SIES décembre 2023. « Parcours et réussite en Master à l'Université : les résultats de la cession 2022 ».

taux autour de 10% et fournissent des explications tout à fait cohérentes pour justifier ces postulats. Quoi qu'il en soit, les chiffres nationaux reproduits à l'échelle régionale sont globalement confirmés par les universités que nous avons pu rencontrer pour ce qui concerne le premier cycle, mais nos interlocuteurs nous ont également dévoilé des explications et précisions qui éclaire le sujet. Avant d'évoquer les dispositifs universitaires proprement dits, il convient d'intégrer ces réalités qui permettent d'éclairer ces éléments statistiques d'un jour nouveau. On pourra noter dans ce contexte que nous n'avons pas proposé un chiffre du nombre de décrocheurs officiels pour chaque université de la région mais seulement ce qui reste une estimation et potentiel de décrocheurs. Deux raisons à cela, d'une part il nous a été communiqué aucun chiffre sur le sujet dans les établissements du supérieur concernés, et nous ne disposons pas du temps et des ressources nécessaires dans le cadre de ce travail pour entreprendre des analyses de cohortes même pour les seuls premiers cycles, et ceci malgré l'existence de données disponibles en ligne sur l'open data du supérieur ainsi que sur le système insersup[61]. Enfin on peut considérer que certains facteurs au-delà même des possibilités de cohortes rendent de tels calculs très aléatoires pour ne pas dire voués à l'échec comme nous allons le voir. On peut cependant retenir le chiffre de 50.000 étudiants régionaux qui présentent des difficultés économiques certaines et un noyau dur minimal dans nos estimations de 20.000 qui traversent une situation intenable financièrement avec à la clef des décrochages massifs totalement logiques en situation de très grande pauvreté. Ce dernier chiffre doit être considéré en effet comme très optimiste quand on se rappelle le cas de nombreux étudiants français issus des Doms Toms et des étudiants étrangers qui appartiennent à ces catégories sans être toujours comptabilisés. En étant réalistes et après analyse croisées des statistiques de l'INSEE et des effectifs étudiants, on peut confirmer que la région paraît plutôt comprendre pour les universités publiques environ 20. 000 étudiants en très grande précarité et plus du double lorsque l'on considère ceux qui maintiennent la tête hors de l'eau péniblement. Par très grande précarité nous entendons selon l'INSEE l'absence simultanée de ressources dans plusieurs domaines centraux que sont le logement (sans abri), les revenus (aide alimentaire gratuite), l'accès aux soins (pathologies et troubles non suivis) et liens sociaux (rupture).

Afin de mieux comprendre la manière dont les universités appréhendent ces questions de décrochage, nous avons rencontré plusieurs spécialistes, particulièrement Monsieur Paul Magnan de l'UGA et Monsieur Pascal Aross du SIASEPP[62] . Outre la connaissance statistique proprement dite, l'intérêt de ces entretiens a été de comprendre la logique du système universitaire en termes de gestion avec de précisions sur les données visibles et aussi les données invisibles. Le lecteur comprendra que sur ces éléments, n'étant pas

[61] Nos remerciements à Messieurs Pascal Arros et Paul Magnan pour leurs précisions et informations dans ce domaine.

[62] Service en charge de l'élaboration des statistiques de la région académique Auvergne Rhône-Alpes.

statisticiens, l'important était de mieux appréhender ces réalités pour nourrir cet état des lieux prospectif et non pas de proposer une analyse statistique complète dont la logique et l'exactitude pouvaient ouvrir la porte à des incohérences de fond.

Les Universités aujourd'hui transmettent au Ministère leurs résultats globaux par filière avec le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés que l'on peut retrouver sur les supports en ligne cités plus haut, mais plusieurs confusions majeures obscurcissent ces données.

D'une manière générale, on va confondre en France deux concepts qui sont la réussite et le devenir. Cette distinction est capitale pour cerner les réalités actuelles du domaine. Tout le système d'évaluation des universités françaises repose sur la réussite et sa mesure, c'est-à-dire une logique fondée sur l'entrée-sortie au sein d'un même établissement avec une comparaison fort simple mais jugée aujourd'hui totalement erronée qui se fonde sur un ratio qui compare le nombre d'inscrits au nombre de diplômés de la filière dans l'université confirmée. Cette mesure seule va donc s'appliquer aux étudiants qui commencent et terminent leurs études au sein d'une même université et si possible au sein d'une même filière, mais les évolutions du système tendent aujourd'hui vers deux tendances lourdes qui vont rendre la mesure de la réussite telle qu'évoquée particulièrement tendancieuse.

Si vous prenez un étudiant qui s'inscrit en première année dans une spécialité avant de bifurquer l'année suivante vers un autre cursus au sein de la même université, ce qui arrive de plus en plus fréquemment avec les problèmes d'orientation, doit-on comptabiliser l'échec de l'étudiant qui ne va pas présenter ses examens ou avec des résultats affectés par une démotivation totale et la certitude de pouvoir rebondir l'année suivante dans une formation qui lui convient beaucoup mieux ? Dans une logique de réussite statistique et d'utilisation des deniers publics, on va donc comptabiliser ces échecs qui sont clairement de plus en plus nombreux et ont deux causes principales. D'une part tous nos interlocuteurs pointent la mauvaise orientation des jeunes au niveau du secondaire et d'autre part la plateformisation[63] actuelle pose elle aussi de multiples questions.

Nous ne nous étendrons pas sur la mauvaise orientation des jeunes au niveau du secondaire mais la question semble rebondir aujourd'hui avec plusieurs travaux significatifs. Dès 2016 le CEREQ pointait les problématiques et conséquences de la désorientation précoce en pointant les travers d'un système manifestement en difficulté dès la classe de troisième, et ceci particulièrement pour les lycées techniques[64]. Plus

[63] N'étant pas adeptes de barbarismes langagiers nous avons mis de côté cette expression lors de son usage au départ mais après avoir constaté qu'une majorité de nos interlocuteurs professionnels l'employaient lors de nos entretiens nous le transmettons à nos lecteurs en considérant qu'à sa décharge il montre une signification très claire.

[64] CEREQ : « Choisir ou subir son orientation en fin de classe de troisième : les conséquences sur la performance des élèves de seconde professionnelle ». Paris, 2016

proches de nous, un rapport très récent du Défenseur des Droits de juin 2025 pointe les responsabilités du conseil de classe, l'hétérogénéité des moyens déployés et le manque de formation et d'information des enseignants, tout en recommandant des efforts immédiats sous peine de perdre un nombre croissant de lycéens et de multiplier les échecs dans toutes les filières post-bac[65]. Le rapport public annuel de la Cour des Comptes de mars 2025[66] ne dit pas autre chose tandis que plusieurs enquêtes conduites auprès des parents d'élèves pointent de très fortes incertitudes, angoisses et irritations partagées avec leurs enfants face à une absence de conseils et d'écoute lors des années lycées sur l'orientation post bac[67]. Dernier constat, la correspondance totale entre ces approches et celles des études scientifiques récentes sur le sujet à l'image des doctorats de Mesdames Le Bihan, Giacomelli et Girard qui pointent toutes de très fortes limites dans le système d'orientation du secondaire, avec une mention spéciale pour les groupes sociaux les plus en difficulté économiques dont les étudiants ultramarins au très fort taux d'échec dans les universités hexagonales[68].

La plateformisation pour sa part bien évoquée par le doctorat de Madame Giacomelli[69] constitue non seulement une source d'angoisse pour une majorité de lycéens[70]mais également dans les faits une explication du nombre croissant de réorientations. Si le Ministère évoque 90% de lycéens ayant reçu au moins une proposition, chaque lycéen aurait reçu en moyenne 5,8 propositions pour 14,3 vœux formulés ce qui n'est pas si mal[71] mais laisse tout de même de côté 50.826 lycéens à l'issue du bac 2025, 103.000 personnes si l'on ajoute les étudiants en réorientation et les candidats scolarisés à l'étranger[72]. De plus on peut clairement s'interroger sur la qualité des propositions faites et leurs adéquations avec les attentes des étudiants concernés. On va trouver plusieurs critiques de fond par rapport à Parcoursup. Outre le fait que la plateforme ne semble pas franchement remplir ses objectifs en matière d'information à l'orientation, rôle qui devait

[65] Défenseur des Droits : « Le droit à l'orientation dans l'enseignement secondaire : un droit à déployer pour tous les jeunes. » Rapport Juin 2025.
[6666] Cour de Comptes. Rapport mars 2025 « Rapport Public annuel Volet « L'orientation au collège et lycée ».
[67] Baromètre Studyrama : « L'orientation scolaire au lycée en 10 questions. » Avril 2025
[68] Le Bihan Marie-Julie : « Les transitions « post bac » des lycéens et étudiants ultramarins originaires des départements français d'Amérique (DFA) : entre trajectoires académiques, migration et appartenance. » Université Bordeaux, 2023
Giacomelli Elodie : « L'accès aux études supérieures en France : une analyse à partir des candidatures sur Parcoursup. Université Paris 1, 2023
Gorard Sophie : « Regard sur l'orientation scolaire, de l'utopie aux apories. Accompagnement des élèves et enjeux professionnels pour les psychologues de l'éducation nationale ». Université Lyon 2, 2022.
[69] Ibid 69
[70] On va trouver de très nombreux articles de presse sur le sujet. On peut citer ainsi pour l'été 2025 :
Libération : Parcoursup » : la détresse des lycéens en attente et l'angoisse des familles ». 9 juillet 2025
L'Etudiant : « Parcoursup 2025 : que faire si vous n'avez toujours pas de proposition ? « 10 Juillet 2025
Le Monde : « Orientation post-bac : la phase complémentaire de Parcoursup, ultime recours pour les lycéens sans affectation. »
[71] Ministère de l'Education Nationale chiffres 2025 et 2024
[72] Ministère de l'Eudcation Nationale, chiffres du 10 juillet 2025

pourtant être le sien lors de sa conception initiale, l'appréciation des étudiants quelques années plus tard ne semble guère plaider en sa faveur. Outre l'angoisse évoquée par tous, un mécontentement croissant au fil des études suivies gagne un nombre toujours croissant d'étudiants[73] ce qui pour finir modère fortement la communication ministérielle sur le sujet.

Au-delà de ces constats, qui alimentent clairement un nombre toujours plus important de réorientations, on aura compris que la mesure de la réussite au détriment du devenir étudiant fausse très fortement les résultats concernant le décrochage. Cela conduit à l'évidence à considérer les réorientations comme des revers au moins partiels pour les universités car l'absence d'obtention du diplôme devient synonyme d'échec et de décrochage alors qu'il s'agit davantage de réajustements dont les universités sont loin de porter seules la responsabilité. Le bon sens voudrait qu'à ce niveau on puisse dissocier de telles bifurcations du décrochage proprement dit mais cela suppose de ne pas se fonder sur le ratio de l'inscription-résultat déjà évoqué pour analyser le devenir étudiant c'est-à-dire les parcours d'études et leurs changements.

C'est ici que les professionnels du sujet pointent certaines réalités kafkaïennes du système et vont évoquer clairement un déséquilibre toujours plus grand entre les réalités d'aujourd'hui et les logiques stratégiques et statistiques encore en place.

Comme nous l'avons vu, le système va gripper une première fois sur la réorientation des étudiants, mais nous sommes restés jusqu'ici sur sa composante interne à chaque université. En d'autres termes nous avons évoqué un premier problème statistique à dissocier la réorientation de l'échec du décrochage et à simplement permettre de suivre l'étudiant tout au long de son parcours au sein de l'université pour en apprécier le devenir au-delà des redoublements et autres bifurcations des parcours. Le problème est qu'aujourd'hui, les étudiants vont de plus en plus étudier dans plusieurs universités françaises et étrangères au cours de leurs études. Il n'existe pas de chiffres à notre connaissance sur le sujet hormis le taux de réorientation en licence transmis par le Ministère qui indique qu'environ 30% bifurquent après leur première année sans préciser la proportion de ceux qui vont quitter l'établissement et ceux qui vont y rester dans une filière différente. En considérant par ailleurs que certains étudiants vont étudier à l'étranger sans que l'on dispose de chiffres très probants sur le sujet[74], on comprendra la difficulté à suivre ces parcours qui vont concerner plusieurs universités. Selon les spécialistes interrogés, deux autres facteurs contribuent à complexifier fortement les

[73] Enquête Jexplore et OpinionWay qui précise que 54% des étudiants interrogés regrettent leurs orientations. 9 janvier 2025
Observatoire de la Vie Etudiante avec l'enquête Conditions de Vie 2023. 34% des étudiants en économie et droit n'ont pas obtenu l'orientation souhaitée, et 32% sur l'ensemble des SHS et lettres. 35% des nouveaux entrants dans le supérieur précisent ne pas avoir pu s'inscrire dans la formation souhaitée.

[74] On dispose de chiffres pour la mobilité sortante et les Erasmus mais ces étudiants reviennent généralement dans leurs universités après un passage à l'étranger.

statistiques sur le sujet. La tendance actuelle, surtout sur le second cycle, voit la multiplication des offres d'enseignement à distance (EAD) qui sont non seulement suivis par des étudiants en formation initiale mais également par la formation continue pour laquelle ces dispositifs ont été également conçus au départ. Or la possibilité de se positionner sur de multiples offres dématérialisées comme de suivre plusieurs formations en parallèle et souvent de se montrer trop ambitieux dans sa capacité à répondre aux exigences augmentent fortement les abandons voire les renoncements avant même la rentrée mais aussi le nombre d'inscriptions. Ce consumérisme touche fortement les masters mais n'épargne pas non plus les premiers cycles. On va ainsi comptabiliser comme décrocheur des étudiants qui ont pris une inscription sur trois masters et ont décidé de ne travailler que sur un seul à distance, ce qui n'est ici encore pas cohérent. Enfin au-delà de la dématérialisation on va également trouver un autre phénomène qui est la forte augmentation du supérieur privé. Ces formations qui se déroulent le plus souvent dans des établissements de petite taille doivent leurs succès en grande partie aux débouchés concrets qu'ils offrent, particulièrement avec la multiplication des alternances offertes ces dernières années par des entreprises désireuses de faciliter leurs recrutements et intégrations. Après avoir passé par l'université, nombre d'étudiants de premier cycle quittent l'établissement pour une solution privée jugée plus sûre en matière de débouchés. Le problème est que ces établissements ne fournissent aucune statistique à l'éducation nationale et que même dans une démarche de suivi du devenir étudiant qui retrace les parcours, on ne pourra pas disposer des informations nécessaires dans ce contexte[75] .

On le voit donc, le système actuel présente plusieurs limites qui rendent le calcul du nombre de décrocheurs très difficile pour ne pas dire impossible lorsque l'on se limite aux analyses portant sur la réussite étudiante en termes de diplômes. Pourtant on pourrait faire autrement y compris sur un plan statistique afin de mesurer le devenir étudiant et ainsi revenir à une conception plus saine de ce que doivent être des années d'études pour un étudiant en 2025. Pour cela il faut passer outre à la notion de réussite, qui peut certes rester un indicateur intéressant, mais ne saurait mesurer le déroulement des études dans la durée pour chaque étudiant et ainsi s'intéresser au devenir qui lui est beaucoup plus pertinent.

Il existe cependant des solutions qui permettraient de répondre aux questionnements posés par la problématique du décrochage et ceci beaucoup plus précisément que ce que l'on trouve actuellement. La France dispose en effet de banques de données nationales très précises qui sont de fait alimenté non seulement par les universités mais également par les lycées et BTS pour ne citer que quelques exemples. Le pays dispose également de spécialistes au sein du SIES[76] qui est le service statistique ministériel, avec en appui au sein des académies les Services Statistiques Académiques (SSA) que l'on

[75] Nous parlons d'établissements n'ayant pas de titre RNCP

[76] Sous-Direction des Systèmes d'information et des Etudes Statistiques

retrouve en région Auvergne Rhône-Alpes sous le cigle SIASEPP (Service Interacadémique des Statistiques, de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance). En matière de banque de donnée pour le supérieur[77], on va en trouver essentiellement deux.

Le Système d'Information pour le Suivi des Etudiants (SISE) assure la gestion et le suivi interne des établissements du supérieur, son objectif étant de recenser et de suivre le parcours des étudiants une fois inscrits dans une formation. On va trouver ainsi les inscriptions administratives, les résultats académiques avec les notes et diplômes, les caractéristiques socio-démographiques et les parcours de réorientation, interruptions d'études. Le système incluant l'Identifiant National Etudiant (INE), il permet ainsi de retracer chaque individu mais également chaque formation. Les services de scolarité des universités ainsi que les services statistiques du Ministère et quelques chercheurs vont ainsi en avoir l'accès, avec des autorisations délivrées au cas par cas et avec plus ou moins de restrictions. L'usage du SISE est conditionné aux respects de protocoles mis en place au sein du CASD (Centre d'Accès Sécurisé aux Données) qui va réglementer et gérer l'accès aux données et donner ou non les autorisations nécessaires pour utiliser le système. Au-delà de l'autorisation elle-même qui fait l'objet de demandes de la part des universités, on va trouver de fortes restrictions dans les autorisations concédées qui pourraient s'apparenter aux accréditations d'un agent des services secret qui va selon son grade et mission pouvoir accéder à certains types de documents classifiés. Ces restrictions s'apparentent de fait à des précautions compréhensibles car nous parlons de données individuelles, mais elles vont ainsi de fait dessiner plusieurs limites. La plupart des utilisateurs vont se limiter à des informations anonymisées qui ne vont jamais indiquer l'identité même des utilisateurs. Dans le même sens telle université qui souhaite disposer des cohortes étudiantes pour analyser l'une de ses formations ne pourra pas en sortir pour élargir le spectre d'analyse. Le SISE permet en théorie de réaliser des analyses précises en suivant les parcours étudiants avec leurs détails dans la durée, mais le système n'est pas actuellement utilisé à une certaine échelle pour réaliser des analyses permettant de comptabiliser clairement les abandons et donc le véritable décrochage dans un cursus d'études. La question pertinente est ici de savoir pourquoi ?[78] On verra d'une part des questions de priorité avec le choix de se focaliser plutôt sur telle ou telle formation afin d'en analyser les contours et d'en apprécier parfois la pertinence, les universités ne diffusant pas publiquement les résultats qui découlent de leurs analyses

[77] Afin de ne pas compliquer davantage ce document nous ne parlons pas des systèmes qui ne traitent que le second degré comme CYCLADE qui va centraliser les inscriptions, gestions des jurys et notes pour le brevet des collèges, baccalauréat et BTS.

[78] Nous écarterons l'hypothèse qui nous verrait nous même réaliser une telle analyse, non pas en raison de difficultés relatives à l'obtention des autorisations nécessaires mais simplement en termes de temps et de moyens. On peut relever que par le seul biais de la banque de donnée en accès libre de l'Education Nationale, nous disposerions de possibilités statistiques pour ce qui concerne l'analyse des formations, mais avec les seuls effectifs entrants et sortant sans plus de précision, ce qui ne permet pas de reconstituer les parcours d'études proprement dits.

interne[79]. Il semble également logique d'autre part de considérer le manque de personnel pour accomplir de telles tâches, sachant que même si les professionnels consultés semblent souligner que de telles opérations sont assez faciles à réaliser, c'est une tout autre affaire en termes de temps de coordonner une analyse couvrant plusieurs formations et établissements. Dans la même logique une étude qui verrait l'utilisation de données non anonymisées et donc beaucoup plus intéressante dès lors qu'elle permet de retracer des parcours de vie prendrait une forte valeur ajoutée avec des entretiens qui nécessiteraient pour le coup beaucoup de temps et ceci au-delà des problèmes d'autorisation d'utilisation des données avec sans doute des accords[80] individuels à passer avec chaque personne interrogée[81]. Enfin au-delà des arguments précédents, on va trouver la question du choix politique. La réalisation d'une analyse à une certaine échelle sur le phénomène du décrochage, surtout si elle est rendue publique ce qui serait sans doute légitimement le cas, aurait clairement un impact par son traitement médiatique et par ses interprétations politiciennes. Dans une période de déficit budgétaire, de stigmatisation identitaire[82], et de filières professionnelles en tension, on peut légitimement considérer que ce type de démarche peut inquiéter des décideurs politiques soucieux de s'éviter une énième polémique. Pourtant si de telles analyses étaient réalisées par des professionnels compétents, les bénéfices en seraient évidents car ils permettraient de dissiper certains malentendus et éclaireraient positivement le sujet.

Seconde base de données majeure du système français, Parcoursup n'a pas les mêmes fonctions puisqu'il s'agit avant tout d'une plateforme d'information et d'orientation à destination du grand public concerné. Cet outil n'est donc pas celui que l'on va utiliser pour réaliser des analyses de cohorte, son intérêt premier comme évoqué résidant à notre avis dans l'analyse des réponses proposées aux futurs étudiants, qualitativement comme quantitativement. Le Ministère ayant largement communiqué sur le sujet et soulignant un résultat global très satisfaisant que nous aurions tendance à nuancer vu les opinions émises ultérieurement par les utilisateurs, la mauvaise orientation constituant clairement un pas vers le décrochage. On relèvera que nos interlocuteurs du côté des statistiques n'ont pas insisté sur Parcoursup qui est vu davantage comme un outil plus périphérique pour eux dans la mesure où les enquêtes et analyses ne passent pas par lui et que leurs interactions restent ici limitées. En revanche, l'équivalent de

[79] Cette remarque générale doit être nuancée avec l'obtention de la part de plusieurs universités d'analyses internes portant sur certaines formations de premier cycle. Cependant on peut considérer que la confiance accordée légitimement à cette étude explique cela, aucun établissement universitaire n'aurait fourni de telles données à la presse ou à des intérêts extérieurs.

[80] Notons que nos interlocuteurs spécialistes en statistique n'auraient rien contre procéder à de telles analyses à la condition de recevoir des instructions en ce sens de la part de leurs directions.

[81] On peut aussi souligner qu'au-delà des extractions statistiques c'est bien le temps dévoué aux analyses et rédactions de rapports qui est particulièrement long.

[82] La remarque concerne on l'aura bien compris certains groupes politiques et non l'ensemble de la classe politique française. Précisons la référence directe à la question des décrocheurs étudiants étrangers qui sont en très grand nombre en termes de statistiques.

Parcoursup pour les Masters intitulé « Mon Master » permet des extractions de données intéressantes pour mesurer l'échec réel ou supposé à ce niveau de formation et se voit régulièrement utilisé par certains services universitaires.

Enfin pour être complet sur le sujet, notons l'existence acronymique à Parcoursup d'un autre dispositif, « InserSup » qui propose régulièrement des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur[83]. Ce dispositif peut permettre de répondre à un problème récurrent des universités sur la conservation des archives concernant les diplômés[84].

Pour divers motifs, l'enseignement supérieur français ne dispose pas actuellement d'analyses statistiques et analyses de cohortes à des échelles qui pourraient permettre une analyse sérieuse du décrochage aussi bien par établissement que dans une perspective régionale et nationale. C'est d'autant plus curieux pour ne pas dire gênant que les outils statistiques comme les professionnels capables de les manier existent. Ce paradoxe français s'inscrit selon nous dans une dialectique historique et même une sémantique autour du décrochage qui va seulement juger la performance en sautant à pied joint dans des biais statistiques parfois pathétiques avec les réorientations et même des accès au monde professionnel qui sont très peu étudiés. On pourra rapidement faire deux constats à ce stade, c'est l'absence d'une réponse structurée des acteurs de l'emploi aux universités pour faciliter la transition étudiante vers le monde du travail comme il en sera question plus avant. Le second est comme on va le voir un traitement du décrochage par les universités sans liens directs avec leurs services statistiques.

2 : Dispositifs régionaux universitaires : professionnalisme, actions concrètes et limites de moyens.

Une forte majorité des universités en région Auvergne Rhône-Alpes ont mis en place une politique et plus concrètement des outils pour lutter contre le décrochage. Ce ne sont pas les seules puisque de très nombreux acteurs associatifs, politiques, administratifs proposent également des aides qui vont concerner en partie le public étudiant[85]. Le choix dans ces pages est de nous consacrer aux universités publiques et ceci pour deux raisons. La première est que les universités concentrent l'écrasante majorité des

[83] On va trouver ces publications sur le portail open data du MESR. Data.esr.gouv.fr

[84] Les Universités françaises ne peuvent conserver au-delà de quelques années leurs archives et tout simplement les coordonnées de leurs diplômés au-delà des annuaires des anciens qui sont loin d'exister et même de fonctionner dans toutes les filières et qui sont gérés par des associations. Du coup une université qui veut analyser les parcours professionnels de ses anciens diplômés va se heurter à une série d'obstacles comme les coordonnées des anciens étudiants et même souvent leurs identités qui ne sont pas conservées par les scolarités.

[85] Pour partie car ces dispositifs concernent généralement toute la jeunesse ce qui est selon nous une erreur dans la mesure où le monde étudiant nécessite des mesures spécifiques, et ceci sans mésestimer le reste de la typologie jeune et particulièrement les personnes sans diplôme.

décrocheurs étudiants, la seconde est que les dispositifs et actions généralistes sont plus connues du public qui pourra facilement les retrouver sur les sites de la Région et de Via Compétences pour ne citer ici que deux autres acteurs majeurs. La France se caractérisant par un épais maquis d'acteurs, dispositifs et dynamiques dans le domaine de l'accès au marché du travail, il est clairement impossible de nous aventurer sur le terrain généraliste des aides à la jeunesse d'autant que l'objet de notre réflexion n'en constituent qu'un axe relativement mineur dans le paysage général. Nous resterons donc sur des universités dont les actions sont plus méconnues mais essentielles et surtout centrales dans le domaine du décrochage.

La plupart des universités de la région Auvergne Rhône-Alpes disposent de moyens pour lutter contre le décrochage. Non seulement le mot ne pose aucun problème mais il est clairement intégré dans les dispositifs prévus et revendiqué comme tel. Les universités disposent de services qui traitent le décrochage parmi leurs activités, sachant que ce dernier va s'inscrire très majoritairement autour de notions de réorientation-orientation et de professionnalisation. Nous sommes donc sur des professionnels travaillant généralement dans des services d'information et d'orientation en lien avec les Vice-Présidences dédiées à la vie étudiante. On remarquera que les organisations de ces services comme leurs tâches et actions suivies sont globalement semblables au sein des universités visitées et interrogées dans ce travail. Les équipes travaillent fort logiquement avec des liens entre elles, particulièrement les trois universités lyonnaises avec les Stéphanois, les Grenoblois et savoyards y participent également plus épisodiquement. Nous pouvons donc proposer ici une analyse transversale traitant de politiques et d'actions communes, derrière des noms différents on va trouver généralement les mêmes contenus et orientations.

Il convient de relever à ce stade que nous sommes sur des effectifs limités avec une moyenne d'environ 8 personnes par université, ce qui ramené au nombre d'étudiants relativise tout naturellement les possibilités d'actions. Lorsque l'on écoute ces professionnels, on discerne clairement un certain manque de moyens et la stagnation pour ne pas dire la réduction des effectifs malgré le nombre croissant d'étudiants. On comprend que la situation se complique dans ce contexte au fil des années d'autant que les demandes elles ne diminuent pas[86].

On pourra dans un contexte général critique en termes de moyens relativiser ces constas mais nous sommes bien sur un système universitaire et à travers lui une politique ministérielle récurrente qui met des moyens pour renforcer la réussite immédiate mais sans aucune prospective en termes de devenir étudiant et de trajectoires professionnelles[87]. On va donc être globalement sur des actions ayant pour finalité de

[86] La réduction des moyens concerne également les fonctions support à l'exemple de professionnels de la psychiatrie et psychologie retirés depuis deux ans à l'Université au profit d'établissements du secondaire.
[87] En vérité, les équipes universitaires sont également sur ce terrain mais sans disposer malheureusement des moyens et prérogatives qui pourraient clairement éclairer le sujet et mettre sur orbite professionnelle

remettre les décrocheurs identifiés sur les rails universitaires, et en fin de cursus de proposer un appui que l'on peut voir plutôt dans la majorité des cas comme une mise en relation avec les acteurs de l'emploi.

L'ensemble des universités va axer prioritairement ses actions sur certains premiers cycles, ceux qui ont des effectifs significatifs et présentent les taux d'échec les plus élevés. On peut parler globalement de 40% du total étudiant concerné en L1, sachant que ce pourcentage va inclure les redoublements comme les réorientations ce qui n'exclut donc en rien l'obtention d'un diplôme en définitive dans une bonne partie des cas. Même si le public visé se situe majoritairement en L1, l'information va concerner l'ensemble des étudiants et ceci quel que soit leur niveau puisque l'on va trouver des étudiants de Masters dans les dispositifs. L'information va prendre des formes classiques qui vont du mail à la réunion d'information en passant par des affichages. Notons que la notion de décrochage ne figure pas telle qu'elle mais on va plutôt parler de difficultés, réorientation et satisfaction par rapport à la filière suivie. La logique est ici d'inciter les étudiants concernés à se manifester et à pouvoir ainsi échanger avec eux. Nous ne sommes donc pas techniquement sur des décrocheurs avérés et définitifs et donc absents aussi bien physiquement sur les campus qu'en terme de volonté de raccrocher mais bien sur un large ensemble d'individus ayant compris qu'ils étaient en péril de décrochage. Quantitativement la cible est donc bien représentée par nos 50.000 individus des universités publiques régionales.

Au-delà de la communication elle-même, on va trouver des entretiens individuels et des programmes qui vont structurer un certain nombre d'actions se déroulant généralement tout au long de l'année, c'est-à-dire clairement intégrés au calendrier pédagogique en lien avec les équipes enseignantes.

Les entretiens individuels peuvent être vus comme nombreux avec des totaux se situant pour les plus grosses universités entre 800 et 3000 par année. Nous sommes ici cependant sur un élément qui conduit régulièrement à des polémiques. Il est en effet assez facile de trouver parmi les élus, décideurs extérieurs à l'université des voix qui s'élèvent régulièrement pour critiquer le faible nombre réel ou supposé qui bénéficie de ces échanges directs. Il est clair que dans une université comme Grenoble qui compte environ 57.000 étudiants, évoquer 1500 entretiens et interactions directes annuelles parait souligner un faible nombre d'étudiants concernés, surtout lorsque l'on regarde le nombre d'inscrits dans les programmes proposés qui lui est encore beaucoup plus faible. Cet argumentaire présente plusieurs limites, la première étant la question des moyens qui voient les universités proposer de telles démarches avec des personnels et des temps très réduits. Au-delà de ce premier constat, il importe de souligner certaines caractéristiques comportementales étudiantes qui voient un effet un mécanisme de

un nombre très important d'étudiants qui pourraient ainsi à leur sortie d'étude être mieux accompagnés par des personnels qui les connaissent souvent depuis des années.

multiplication autour des inscrits concernés par ces démarches et programmes. Pour être plus clair, quand vous avez dix étudiants qui suivent un projet, ils vont en parler et conduire d'autres éléments de leurs entourages à agir à leur tour, provoquant un effet boule de neige qui va augmenter le nombre total de personnes sensibilisées et agissantes comme le relèvent les spécialistes du sujet à l'image de Sarah Abdouri[88] qui va évoquer de tels comportements dans son doctorat. Ainsi sans disposer d'analyses permettant d'aller plus loin dans une appréciation du multiplicateur, on peut considérer qu'un projet destiné aux décrocheurs qui va concerner directement 20 étudiants va avoir un impact plus large avec une diffusion des contenus et derrière des actions concrètes pour des étudiants qui en auront entendu parler et souhaiteront à leur tour utiliser les solutions proposées même indirectement. Notons que certains de ces dispositifs, y compris en termes de matériel pédagogique utilisé, de cessions d'informations, se trouvent en ligne et sont de fait accessible à n'importe quel téléphone et ordinateur. On peut donc parler de facteurs qui multiplient de fait le nombre d'étudiants concernés et informés mais ces derniers n'apparaissent pas dans les utilisateurs directs des dispositifs. Ne disposant généralement pas des chiffres de fréquentation pour les programmes dans leurs versions dématérialisées, il est ainsi difficile d'apprécier ces réalités mais on peut conclure en soulignant que ces démarches, actions, vont toucher de fait deux publics de décrocheurs potentiels. Le premier, minoritaire va concerner des étudiants présents sur le campus et pouvant donc assister physiquement aux formations et entretiens. Le second, majoritaire va concerner des étudiants qui tout en conservant leur identité administrative étudiante ne sont pas souvent sur les campus, ce qui constitue une caractéristique clef du décrochage. Souvent sur des jobs étudiants, et restant chez eux la plupart du temps pour des raisons économiques, en rupture sociale et présentant fréquemment des signes d'isolement et de dépression, cette catégorie va progressivement s'éloigner du campus ce qui ne veut pas dire qu'ils n'utilisent pas internet pour s'informer et suivre des formations à distance. Ce second public est très important numériquement et va généralement agir sans que le monde universitaire en entende parler, en s'agrégeant en quelque sorte sur les étudiants qui vont eux être présents physiquement. Ces mécanismes que l'on va retrouver dans les opérations classiques de prises de cours pour les absents vont ainsi également toucher les dispositifs d'aide et ainsi augmenter de manière très significative le nombre d'étudiants qui suivent ces dispositifs, sans qu'il soit possible de quantifier cela et même de pouvoir l'illustrer directement. On relèvera que le projet « Décroche ton Job » va certes proposer des visites sur les campus mais nous considérons que l'essentiel du public à atteindre l'est à travers les contenus sur internet que nous avons priorisés. Ceci nous distingue des contenus de « raccrochage » proposés par les universités qui restent presque totalement proposés en présentiel au-delà d'éventuels webinaires d'informations initiales.

[88] Sarah Abdouri : « Compétences émotionnelles, adaptation académique et santé psychologique chez les étudiants universitaires en première année : une étude longitudinale. » Doctorat Université Lyon 2 2023

On va trouver au sein de notre corpus d'universités régionales une très large palette de programmes dont les composantes couvrent l'ensemble des besoins et dynamiques. On trouve ainsi de l'information initiale de rentrée, des mails envoyés aux étudiants signalés comme en difficulté par leurs enseignants, des réunions d'informations sur la réorientation, des modules de réflexions avec des présentations diverses sur les filières, des visites d'entreprises ainsi que des exposés proposés par des professionnels extérieurs à l'université, des tutorats, des ateliers dans des formats de type Laboratoire pédagogique, des rencontres avec des psychologues et services sociaux[89]. Nous sommes bien sur des dispositifs qui vont proposer aux étudiants des mises en perspectives autour de la réorientation, mais cela ne s'arrête pas à cela.

On va également trouver dans l'ensemble des universités des actions visant à améliorer l'employabilité des étudiants avec des activités que l'on va globalement retrouver au sein des services de l'emploi. On va avoir des ateliers pour la réalisation de CV et lettres de motivations, sans oublier des conseils et exercices pour préparer les entretiens avec de futurs employeurs. Pour rester sur des perspectives d'emplois, chaque université dispose de ses journées consacrées aux métiers avec des offres d'emplois qui vont du stage à l'embauche définitive, sans oublier des speed dating et autres méthodes de recrutement. Certaines universités vont pouvoir compter sur une collaboration épisodique des services de l'emploi tandis que d'autres vont programmer ces actions de manière totalement indépendantes. Nous reviendrons sur cette relative étanchéité entre Université et services de l'emploi qui nous paraît constituer un écueil fondamental à la lutte contre le décrochage. Ce qu'il faut cependant mettre en avant ici, c'est que ces dynamiques vont concerner essentiellement les étudiants ayant obtenus leurs diplômes et considérés à juste titre comme les sortants habituels du système. La démarche ne va pas concerner ceux qui potentiellement pourraient en tirer profit dans le cadre d'une sortie anticipée du système. De fait il n'existe aucune démarche dont la finalité est de faciliter l'accès immédiat et rapide d'un public décrocheur vers le monde du travail car cette dynamique n'est pas considérée comme constituant une sortie normale du système comme c'est le cas pour des étudiants diplômés à la fin de leurs parcours. Pour le dire autrement, le fait de reconnaitre qu'il existe des étudiants en échec définitif ne fait pas partie du mode de fonctionnement normal de l'Université mais découle de protocoles extérieurs à ses fonctionnements historiques et même légitimes sur un plan tant politique qu'administratif. De tels ajouts salutaires et nécessaires sont donc essentiellement le fruit d'évolutions propres ces dernières décennies et marquent la reconnaissance de telles missions qui ne sont plus vraiment discutées aujourd'hui au sein des instances directoriales des universités.

On pourra relever l'efficacité certaine de ces dispositifs pour aider à la réorientation. Outre des évaluations très positives qui tournent autour de plus de 80% de satisfaction,

[89] Liste forcément incomplète mais qui illustre la diversité et la densité des programmes proposés.

les réorientations sont effectives dans une très grande majorité des cas, et surtout se voient confirmées par les étudiants qui ont ainsi bifurqué dans leurs orientations.

Il est difficile de donner à ces dispositifs une appréciation validée par des statistiques mais il parait acquis qu'ils contribuent clairement à lutter contre le décrochage, ou tout au moins un certain type de décrochage pour un certain type de public étudiant. Nous aurions tendance à considérer que ces dispositifs vont avant tout concerner une typologie d'étudiants se situant dans une logique positive et volontaire en termes de poursuite d'étude. Nous sommes en effet sur des programmes qui nécessitent une participation significative avec plusieurs jours et même souvent semaines de travail et qui vont ainsi comporter des rendez-vous réguliers. Cette condition logique pour une réorientation réussie suppose que les étudiants disposent du temps nécessaire au-delà du suivi de leurs cours et de leurs activités professionnelles parallèles. Notons au passage que certains étudiants vont ainsi déserter leurs cours, même si ce n'est naturellement pas souhaité par les universités pour se consacrer à leurs réorientations. S'agit-il de décrochage ? On comprendra ici avec ce nouvel exemple les ambiguïtés des définitions et du contexte. Il faut donc des étudiants qui disposent du temps nécessaire, si possible sans déserter leurs cours, mais également des individus pouvant s'intégrer dans un groupe autour de la redéfinition d'un projet professionnel. Cette démarche exigeante en temps comme en réflexion va parfois se heurter à une désocialisation et isolement sur un fond dépressif qui peut toucher des personnes plus faibles et moins habituées à fréquenter les campus. Si selon nous ces projets constituent de véritables filets contre le décrochage et ne sauraient être contestés ni en termes de méthode, ni en termes d'efficacité, ils ont pour limite de ne concerner que certains types de décrocheurs qui sont ceux qui restent le plus proche du système. Au-delà de ce constat, plusieurs questions se posent qu'il conviendrait d'analyser à minima.

Personne aujourd'hui n'est capable de préciser le nombre de potentiels décrocheurs qui ont été sauvés par ces dispositifs mais le nombre paraît clairement élevé, et souligne le caractère généralisé du phénomène en premier cycle universitaire. Si l'on peut concrètement parler de plusieurs dizaines de millier de décrocheurs à l'échelle régionale, combien en aurions-nous de plus sans ces dispositifs ? Nous pourrons spontanément répondre beaucoup car ce sont bien plusieurs milliers d'étudiants qui en bénéficient chaque année, soit directement soit indirectement ce qui gonfle encore leur nombre final. Qu'il soit ainsi clairement dit dans ces pages que les professionnels de l'information et orientation sont indispensables aux universités, que leurs résultats sont incontestables, et que leurs expériences en matière d'orientation étudiante sont malheureusement totalement sous-exploitées par leurs employeurs[90]. Ce qui est sans

[90] Nous avons fait le choix d'épargner aux lecteurs une grosse série de notes de bas de pages pour citer les dispositifs de chaque université, et de donner d'autres détails comme les calendriers, effectifs et modalités de déroulement. On pourra pour compléter nos propos consulter les sites internet des

doute le plus étonnant à nos yeux après avoir échangé avec ces professionnels, c'est leur double culture universitaire et service de l'emploi et orientation. On doit bien comprendre que ce sont sauf exception les seuls au sein des universités à maîtriser sur le plan pratique les notions d'employabilité, orientation et marché de l'emploi. Nous sommes donc sur une finalité de l'université qui au-delà de la formation elle-même doit se trouver en adéquation avec le marché de l'emploi, et qui compte moins de 1% de ses effectifs[91] ayant une expertise sur le sujet. Il s'agit pour nous d'une aberration qui pourrait être compensée soit par des recrutements peu probables par les temps qui courent, soit par une présence institutionnelle forte des services de l'emploi au sein des universités, mais nous sommes dans le meilleur des cas actuellement sur des coopérations annuelles épisodiques plus ou moins structurées et ne traitant aucun dossier étudiant au cas par cas dans un tel contexte. Sur un plan purement numérique, on peut considérer que le traitement des 200.000 étudiants des universités régionales par les services de l'emploi mobilise moins de moyens que la plupart des spécialités professionnelles, y compris celles avec des effectifs employés relativement réduits.

Le second problème du système universitaire dans son ensemble est qu'il ne traite pas ou alors très imparfaitement la sortie des étudiants. La fin d'étude sauf pour certains cursus dans des métiers à très forte demande comme la médecine est synonyme d'angoisse et de difficultés à envisager d'intégrer le marché du travail. Il existe de fait trois types de sorties, la première va concerner des étudiants qui n'auront aucun problème et dont il est inutile de parler[92], la seconde concerne ceux qui ont obtenu leurs diplômes et sont ainsi dans la norme, mais n'ont pas spécialement de facilités à intégrer le marché du travail, soit plus de 50% des cas et enfin on va trouver ceux qui pour de multiples raisons évoquées dans ces pages vont quitter l'université de manière anticipée. Pour ces derniers, il n'existe aucune aide[93] ni protocole de sortie car pèse sur eux une certaine culpabilité de l'échec et l'absence de réussite. Ce dernier élément est entretenu par une certaine opinion publique qui va graviter autour des universités et non par les professionnels de l'orientation qui eux n'ignorent rien des causes de tels échecs. Le plus caricatural à nos yeux va consister à les pousser vers des solutions de réorientation alors que le décrochage peut être définitif pour de multiples raisons déjà vues. Au-delà de la réorientation universitaire logique mais qui ne va pas répondre à la détresse sociale, le système devrait proposer un modèle de sortie honorable et efficace pour des personnes ne souhaitant pas prolonger à l'université.

établissements universitaires et y trouver l'ensemble des dispositifs ainsi que des éléments d'information pratique comme les personnes référentes, modalités d'inscriptions.

[91] Si nous prenons le total des spécialistes travaillant au sein de services concernés nous sommes autour de 2-3% des personnels des universités en étant généreux dans le chiffrage.

[92] Les médecins, ingénieurs, managers figurent dans cette catégorie.

[93] On va trouver à la marge des universités avec des professionnels qui vont pouvoir aider dans certains cas des décrocheurs à aller sur le marché du travail mais il s'agit d'engagements individuels non prévus par le système universitaire en général.

Le troisième problème principal, qui découle du second constitue pour nous une donnée capitale et centrale du problème et peut se résumer par la question de connaitre la limite que l'on va fixer entre l'Université et les acteurs de l'emploi à commencer par France Travail. Cette question est essentielle pour le décrochage car elle va fixer un cadre qui puisse permettre le traitement du phénomène et la meilleure réponse à un problème très majoritairement économique que le gouvernement ni les établissements du supérieur n'ont la capacité de résoudre seuls. Clairement, vu les difficultés actuelles du pays, il est impossible d'envisager une augmentation du nombre de boursiers tout comme une hausse significative des financements ainsi accordés qui sont déjà très importants. Il importe donc de pouvoir prendre en charge des étudiants, et ils existent bel et bien, qui ne veulent plus poursuivre leurs études même dans un autre établissement d'enseignement et vont donc chercher du travail temporairement ou définitivement. Dès lors la question qui se pose est de savoir si l'Université se cantonne à un rôle de formation pour laisser la main totalement aux acteurs de l'emploi sur la question du devenir professionnel des décrocheurs, ou si on aurait intérêt à élargir les prérogatives des établissements du supérieur en la matière ? Cette question pourra semble étrange car il est communément admis dans le système français que l'étudiant sans diplôme va quitter l'université pour s'inscrire à France Travail, répondre aux offres et ainsi trouver un emploi. Le problème est que le système enregistre plusieurs manquements importants.

Le niveau d'information des étudiants sur le marché du travail et l'emploi en général est très mauvais en France. On va trouver plusieurs analyses récentes sur le sujet comme celle de l'APEC[94], de l'Institut Montaigne[95] ou encore de l'INSEE[96] qui vont toutes dans le même sens. Cette réalité se retrouve dans les études européennes sur la question de l'entrée dans l'emploi avec deux constats qui sont le nombre plus élevé en France de NETTs (ni en emploi, ni en formation, ni en études) que l'on associe au moins en partie à un manque d'information global par rapport à nos voisins comme l'Allemagne ou l'Italie[97], mais également à de fortes lacunes des étudiants français sur des connaissances clefs comme le salaire moyen, les compétences les plus demandées ou encore les évolutions sectorielles et statuts contractuels existants. Dès lors la question est de savoir ce qui peut être proposé pour informer les étudiants et surtout qui va le proposer ? On peut ici faire quelques remarques de bon sens. D'une part il semble légitime que l'on diffuse ces

[94] APEC : « Le monde du travail vu par les étudiants du supérieur. » septembre 2024. Pour 8 étudiants sur 10, le monde du travail est considéré comme très mal connu, exigeant, stressant. Plus de 50% des étudiants considèrent qu'il sera difficile de décrocher un emploi et que celui-ci ne correspondra pas à leurs aspirations. Plus de 75% considèrent qu'ils ne maîtrisent pas leurs opportunités professionnelles et sont dans le flou concernant leurs carrières.

[95] Institut Montaigne : Les jeunes et le travail : aspirations et désillusions des 16-30 ans. » Avril 2025. 80% des jeunes perçoivent un grand décalage entre leurs attentes et réalités professionnelles. Une forte majorité dans cet ensemble met en cause une information insuffisante lors de leurs études.

[96] INSEE : Des jeunes de plus en plus diplômés, mais des difficultés d'insertion qui subsistent pour les moins diplômés. » Février 2025. Les jeunes accèdent à leur premier emploi environ 7 mois après leurs sorties du système, sachant que 42% des jeunes actifs peu ou pas diplômés sont au chômage.

[97] IRES : « Présentation : les jeunes sur le marché du Travail, une comparaison européenne » (janvier 2023).

informations sur le campus et par le biais de personnels qui y sont à demeure et non invités épisodiquement. A l'exemple de ce qui se fait en Allemagne où l'on va trouver une présence semi-permanente de la Bundesagentur für Arbeit[98] au sein des campus, il serait temps de passer à la vitesse supérieure. On devrait d'autre part revoir clairement les opportunités offertes et le statut des étudiants salariés avec de véritables services de placement comme dans le modèle canadien avec les Co-opérative Education[99] qui intègrent stages professionnels et modèles d'alternance rémunérés. Si l'on excepte les étudiants créateurs d'entreprises qui vont se retrouver dans des programmes spécifiques[100], il manque clairement un statut complet, exclusif et développé pour les étudiants salariés à l'image des Werkstudents allemands aux contrats de travail spécifiques souvent pilotés par l'université, au temps de travail réglementés (20 stunden regel), aux charges sociales allégées et à la fiscalité très avantageuse. Il est pour nous très clair qu'une partie de l'ampleur du décrochage français s'explique par ce manque qui permettrait de résoudre bien des problèmes mais suppose des services de proximité plus développés[101]. On pourrait inclure à terme ces services dans les bâtiments développés ces dernières années par les universités dans l'optique justement de proposer plus de services aux étudiants[102].

La problématique qui précède s'inscrit dans une obligation de moyen qui pour nous est davantage une question de rééquilibrage que de déblocage de nouveaux financements bien incertains actuellement. On va trouver globalement quatre acteurs sur ce dossier à savoir l'Etat français à travers essentiellement le Ministère de l'Education Nationale, les Universités, la Région Auvergne Rhône-Alpes et les collectivités concernées comme la Courly lyonnaise et la Metro Grenobloise, et enfin les services de l'emploi avec France Travail. On voit mal l'Etat français augmenter ses budgets actuellement et le Ministère de l'Education ne dispose pas de moyens supplémentaires. Du côté de la région Auvergne Rhône-Alpes, nous sommes également sur des dizaines de millions à destination des étudiants avec entre autres le financement de la mobilité internationale ou encore la mutuelle régionale pour les 18-30 ans. Cependant on peut relever plusieurs bémols dans cet ensemble de financements dont nul ne saurait contester la portée et la pertinence.

[98] Agence Fédérale pour l'Emploi, équivalent de France-Travail chez nous.

[99] On va trouver dans ce modèle un système proposant des stages et de l'alternance avec un suivi individualisé des étudiants et des référents qui vont véritablement préparer les carrières et débouchés en liens directs avec les employeurs.

[100] On va ainsi avoir le réseau Pépite et ses déclinaisons comme Pepite Ozer à l'UGA ou encore Pépite Beelys pour Lyon et Saint-Etienne sans oublier les incubateurs Lumière et Manufactory sur Lyon 2 et Lyon 3.

[101] On pourrait nous rétorquer ici qu'en France, on peut disposer de telles prestations dans la proximité immédiate des campus avec des Missions Locales et autres dispositifs. Sans dénigrer aucunement ces établissements, ils sont aujourd'hui majoritairement tournés vers les jeunes sans diplômes et même si ces derniers peuvent parfois résoudre au cas par cas certains problèmes d'insertion étudiante, les perspectives offertes sont en décalage avec les besoins des campus. Par ailleurs depuis la loi « Plein Emploi » de 2024 et le passage de Pôle-Emploi à France Travail, les Missions Locales sont dans un même réseau que France Travail et donc bénéficient d'une même gouvernance.

[102] On peut penser à MUSE pour Grenoble, les « Tiers Lieux » à Lyon 2 .

On va ainsi trouver un axe clair de lutte contre le décrochage scolaire mais aucune mesure spécifique au décrochage étudiant, et ceci est d'autant plus dommage que les étudiants pourraient s'inscrire dans une dynamique qui permette de combler les vides en recrutement des métiers en tension pour lesquels la région se mobilise. On va par ailleurs constater certaines approximations dans des éléments de communication qui vont avoir tendance à confondre les fonds régionaux et les fonds européens particulièrement pour ce qui concerne le Fond Social Européen Plus qui présente des orientations pouvant être favorables à des actions conduites contre le décrochage à l'exemple du programme évoqué dans ces pages. En considérant que le monde étudiant même décroché présente plusieurs atouts qui facilitent son intégration professionnelle par rapport au reste de la jeunesse, à commencer par le fait que ces publics ont au moins un baccalauréat en poche, il serait logique de renforcer les actions régionales pouvant être complétées par les grandes collectivités publiques. Cependant c'est pour nous du côté de France Travail que la marge de manœuvre paraît la plus significative car l'Agence dispose de possibilités de redéploiements et de financements potentiels. A l'échelle des grandes villes régionales qui sont souvent le lieu où se trouvent les principales universités, détacher un minimum de personnel des agences pour les affecter au moins à temps partiel sur les campus parait tout à fait envisageable, surtout lorsque les universités disposent de locaux dédiés qui pourraient ainsi être rentabilisés. Dans le même sens, France Travail est organisme gestionnaire de fonds européens avec du Fond Social Européen potentiellement mobilisable et surtout dans la région le Fond de Transition Juste qui couvre des actions d'orientation, formation à destination de publics susceptibles de travailler dans les emplois verts et métiers de la transition écologique. L'utilisation partielle de ce fond pour diligenter des actions d'accompagnement de publics étudiants décrocheurs paraît parfaitement réalisable et renvoi au très grand intérêt de ce public pour ce type de métiers. Pour être totalement clair au final, les auteurs de cette état des lieux ne connaissent qu'un seul pays européen parmi la demi-douzaine que nous avons en tête qui ne propose aucun programme national et ici régional concernant l'insertion professionnelle spécifique des étudiants : la France.

Les constats qui précèdent nous conduisent à formuler quelques éléments conclusifs sur la politique des universités en matière de décrochage. Ces dernières remplissent leurs missions et selon nous plutôt bien pour ce qui concerne des étudiants pouvant, voulant être réorientés et accompagnés à ce niveau. Du fait de la mobilité étudiante, des redoublements et doubles inscriptions, nous sommes sur des effectifs de décrocheurs plus faibles que ce que l'on peut comptabiliser arithmétiquement mais même dans ce contexte, nous parlons de dizaines de milliers de cas. Les universités permettent de contenir au moins partiellement le nombre de décrochage avec un nombre très significatif d'étudiants qui vont suivre ces programmes et ceci même à distance et sans être inscrits officiellement. Cependant le système ne traite pratiquement pas des décrocheurs définitifs dont le caractère irrémédiable paraît parfois être synonyme

d'échec pour l'université et source de multiples critiques extérieures sur l'inefficacité des enseignements et leurs dérives budgétaires. Il faudrait pourtant à l'image de ce qui est fait logiquement pour les étudiants diplômés qui quittent normalement l'université développer un programme, projet de sortie temporaire ou définitive pour des jeunes qui ne disposent pas des ressources pour étudier correctement. Reconnaitre son impuissance face à des situations économiques très difficiles et prévoir un protocole de sortie anticipé qui puisse aider ces personnes à trouver une place dans le monde du travail serait tout à l'honneur d'universités qui traiteraient ainsi ces décrocheurs comme des étudiants normaux, ce qu'ils sont fondamentalement. Cependant nous irions pour notre part plus loin encore avec un changement de paradigme qui repose sur trois constats qui forment un panorama du décrochage totalement nouveau.

La logique d'accompagnement des universités qui voit un étudiant être suivi pendant la durée de sa formation initiale ne correspond plus aux politiques de formations continues et formations tout au long de la vie. Un étudiant ayant effectué sa formation dans une université pourra très bien y revenir par la suite pour des perfectionnements, actualisations des connaissances et acquisitions de compétences complémentaires. Il serait donc logique que les établissements du supérieur français à l'image de ce qui se fait à l'étranger avec les « homecoming [103]» c'est-à-dire les retours programmés des anciens étudiants anglo-saxons sur leurs campus pour des formations continues à des tarifs privilégiés[104]. De ce point de vue on remarquera l'intérêt que présente les décrocheurs en termes de formation professionnelle car ils constituent un public qui présente paradoxalement plus de potentiel que pour des étudiants ayant terminé leurs cursus et qui auront donc moins tendance à revenir sur le campus. Dans certains pays, les étudiants ayant quitté prématurément les campus pour le monde du travail vont être ainsi systématiquement démarchés, sollicités et encouragés à revenir sur les bancs de l'université pour compléter leurs formations. De ce point de vue la France est l'un des rares exemples de pays qui ne propose pas aujourd'hui des chiffres significatifs en la matière. On ne trouve à notre connaissance aucun chiffre récent qui détaille les reprises d'études exclusivement universitaires, mais les tendances à l'image des travaux du Céreq montrent que le phénomène est en augmentation pour l'ensemble de la jeunesse avec environ 23% des jeunes en France pour l'ensemble des niveaux de diplômes[105]. Comme nous sommes entre 8-10% environ d'étudiants en formation continue par rapport au total général[106], on peut considérer qu'il existe en France un très fort potentiel en la matière car nous sommes très loin des universités étrangères comme les USA et le Canada qui

[103] On peut penser à l'ouvrage de référence sur le sujet aux USA. Beverly Gordon : « Homecoming : the rise and fall of the American College Celebration." University of Illinois Presse, 2004.
[104] On va également trouver ici du mécénat, mentorat, évènements festifs des associations des anciens etc…
[105] CEREQ : « Reprendre ses études en début de vie active : de plus en plus fréquent. Décembre 2020
[106] 95 mille diplômes de formation continue délivrés en France chaque année pour près d'un million de titres au total.

présentent plus de 40% d'étudiants en premier cycle ayant plus de 24 ans et sur ce total, plus de 40% sont à temps partiel ce qui indique qu'ils travaillent en parallèle[107]. De même en Europe on va trouver de nombreux pays comme la Belgique ou l'Allemagne qui sont autour de 20% d'étudiants en formation continue par rapport au nombre d'inscrits dans les universités. Si l'on considère les 10% d'écarts entre la France et ces autres pays, il provient en partie de la réintégration plus réussie car anticipée et réfléchie de décrocheurs universitaires qui une fois en emploi vont venir terminer leurs études[108]. Les décrocheurs sont donc un public naturel et privilégié pour la formation continue et il importe que le silence actuel à leurs propos se voit progressivement remplacé par des formules plus positives et adaptées, sachant que dans un contexte économique très difficile, la ressource financière que représente ce public une fois installé dans la vie est loin d'être négligeable.

Second constat qui émerge ici encore des évolutions en matière de formation, la logique de plus en plus forte de relativisation de l'échec que l'on peut associer au processus d'acquisition de compétences multiples désormais intégré à la plupart des cursus. Tandis que l'on ne compte plus les affirmations au sein du monde du travail qui valorisent l'échec en termes d'apprentissage accéléré et de répétition première avant la réussite, il semble nécessaire de mesurer l'acquisition de connaissances non plus uniquement à l'aune de la délivrance du diplôme mais également en termes de compétences. Ce qui transparait clairement aujourd'hui, c'est que les cursus universitaires délivrent non seulement le diplôme mais également des certifications autour de l'acquisitions de compétences. Ces portfolios de compétences qui listent avec précision les acquis pour chaque formation d'un cursus donnent de plus en plus souvent lieu à la délivrance d'un supplément au diplôme qui est un document complet qui précise les compétences acquises en lien avec le diplôme obtenu. Naturellement cette logique ne va pas concerner les décrocheurs qui n'ont jamais mis les pieds à l'Université ni suivi un seul cours, mais ce n'est pas la majorité des cas loin de là. En vérité une majorité de décrocheurs a bien suivi une partie au moins des cours, se sont souvent présentés au moins à une partie des examens. Or à ce jour, une infime minorité va quitter le campus avec des certifications même partielles de compétences acquises. Au Canada, si vous décidez de quitter une université pour rejoindre le monde du travail et ceci sans avoir terminé vos études, vous allez recevoir un document certifiant vos compétences acquises (matière validée par un examen) et compétences étudiés (matières dont vous

[107] Statistiques fédérales américaines avec 43,3% des étudiants « undergraduate » qui ont plus de 24 ans et dont 45,3% suivent à temps partiel. Pour le Canada en 2023 au niveau fédéral, on va trouver 36,29% d'étudiants en formation continue à temps partiel car travaillant en parallèle. En Europe on va trouver des pays qui sont autour de 20% comme la Belgique (Ministère Education) ou l'Allemagne (statistiques des weiterbildung de plusieurs universités qui indiquent des chiffres d'inscrits de plus de 20% du total.

[108] On peut remarquer dans les pays anglo-saxons une forte tendance des célébrités du monde de la musique, sport, cinéma à venir terminer leurs études universitaires une fois leurs situations financières et professionnelles stabilisées. Ces phénomènes sont valorisés par les universités et par les médias qui communiquent sur le sujet.

avez suivi toute ou partie des cours mais sans présenter l'examen). Ceci permet non seulement une valorisation auprès du futur employeur mais également une plus grande facilité à revenir par la suite pour terminer la formation ou à envisager des solutions parallèles comme la VAE[109]. En France, s'il vous manque deux matières sur douze pour obtenir le diplôme correspondant et que vous quittez l'université, vous n'obtiendrez généralement pas le moindre document de certification pour les matières suivies, et pour cela encore faut-il que les étudiants soient informés des nouveaux acquis en matière de compétences. La vérité ici est que lorsque vous fréquentez une université mais échouez pour le diplôme, vous avez quand même acquis des compétences et savoirs-faires qu'il importe de valoriser, aussi bien pour l'étudiant qui va ainsi pouvoir plus facilement justifier de son employabilité ultérieurement mais également pour l'Université qui pourra souligner son rôle dans un processus d'acquisition de compétences même incomplet aux yeux du système[110].

Enfin, en ligne directe avec ce qui précède, il importe de revoir totalement la situation du décrochage universitaire par rapport à la variable fondamentale pour ne pas dire première qui est celle de l'emploi. Pour une écrasante majorité de jeunes décrocheurs étudiants, la solution réside dans l'obtention rapide d'un emploi qui puisse répondre à leurs difficultés économiques et sociales. Or lorsque l'on raisonne au niveau de l'emploi, on se rend compte que ce public, loin d'être considéré comme synonyme d'échec et de problème potentiel est attendu, espéré par nombre d'employeurs. Il faut dire qu'avec 275.200 intentions d'embauches en Auvergne Rhône-Alpes pour 2025 dont 150.500 jugées difficiles à réaliser par les employeurs selon l'enquête BMO de France Travail (avril 2025) il est difficile de nier les très forts besoins du territoire régionale en la matière. Le document le plus complet sur le sujet qui est l'analyse de France Stratégie/DARES précise pour la région pour l'horizon 2030 qu'environ 80.000 départs devront être remplacés par 80.000 débutants (terme utilisé) auxquels on ajoutera pour la totalité des besoins 5000 travailleurs provenant d'autres régions. L'analyse précise également que 16.000 postes devront être pourvus par des chômeurs, travailleurs en mobilité professionnelle, inactifs et immigrés. Avec ces estimations en lien avec les enquêtes BMO de France Travail, nous pouvons dire avec toute la prudence nécessaire que nous sommes sur une situation qui conduit clairement les employeurs à tout faire pour trouver des solutions. Or pour une forte majorité d'employeurs, les décrocheurs sont, disons-le clairement une aubaine. D'une part ils ont un diplôme, le baccalauréat qui sans prétendre être de haut niveau les distingue de jeunes sans qualifications. Les décrocheurs universitaires sont d'autres part souvent des jeunes ayant eu une ou plusieurs expériences professionnelles durant leurs études, et présentent un profil intéressant car ayant développé des compétences pouvant très souvent servir directement pour l'emploi concerné. Naturellement, on ne

[109] Validation des Acquis de l'Expérience

[110] Certaines universités proposent déjà ces documents mais ce n'est pas systématique et cela dépend des formations. On peut également regretter que nombre d'étudiants ignorent cela et que les universités n'adressent pas systématiquement par mail ces certifications.

pourra pas embaucher ces jeunes pour exercer certaines professions sans le diplôme attendu, mais lorsque l'on considère que selon France Travail environ 53% des offres ne mentionnent pas de diplômes pour se référer à des expériences professionnelles antérieures et compétence acquise, on peut se dire qu'il existe tout de même un volume d'offres significatives[111]. En vérité la situation est telle aujourd'hui que nombre d'employeurs considèrent qu'ils sont en situation de former tout profil intéressant mais à la condition de le trouver. On peut donc considérer que les décrocheurs aujourd'hui constituent une aubaine pour nombre d'employeurs et une force de travail hautement nécessaire en région Auvergne Rhône-Alpes.

Fort de ces éléments concrets et que l'on pourra voir comme relativement innovants dans le paysage sinistre du décrochage synonyme d'échec et de vie gâchée pour certains, il importe désormais de proposer un dispositif cohérent qui soit à même de commencer à répondre aux besoins simultanés des décrocheurs et de certains employeurs. Nous disons certains car il nous parait important dans les pages qui vont suivre de développer une offre pour les décrocheurs qui soit en adéquation avec leurs compétences et surtout aspirations. Cela tombe bien, il est des secteurs professionnels en région particulièrement intéressants pour eux et qui connaissent comme beaucoup de très gros problèmes de recrutement actuellement.

B : Eléments structurants et plaidoyer pour un nouveau dispositif

1 : Entre attractivité et besoins : métiers verts, verdissants, solidaires, une opportunité pour les étudiants décrocheurs et un signal d'insertion professionnelle proche

Quelle est aujourd'hui la priorité des décrocheurs universitaires tels que définis et analysés dans les pages qui précèdent ? Quitte à choquer certains acteurs du dossier nous répondrons que c'est bien de mettre un terme à leurs précarités et pauvretés en obtenant un emploi et non pas de rester à l'université pour y espérer hypothétiquement obtenir un diplôme. Il s'agit donc bien de quitter l'université, temporairement ou définitivement pour rejoindre le monde du travail. Or comme nous l'avons déjà évoqué, cette étape est loin d'aller de soi pour un public qui connait très mal cet univers. Il y a plusieurs raisons à cela. L'Université française ne favorise guère l'information professionnelle au cours de ses cursus et il est entendu que les étudiants malgré des progrès ces dernières années restent dans une bulle étudiante relativement hermétique aux réalités du marché du travail. Notons à ce niveau que les dispositifs comme

[111] Référence enquête BMO 2023 de France Travail

l'alternance restent minoritaires et que la généralisation des stages va davantage toucher les publics du second cycle alors que l'essentiel des besoins se situent sur les deux premières années. On va également trouver globalement une peur du monde du travail chez les étudiants en général et pas seulement les décrocheurs chez qui ce phénomène parait amplifié du fait de leurs sentiments d'échec et de la crainte légitime d'une insertion problématique avec un cursus souvent chaotique. Nous sommes donc dans une double peine qui accroit le malaise par rapport au monde du travail chez ces publics fragilisés et qui vont davantage que d'autres supporter également le poids de leurs appartenances à des groupes sociaux défavorisés comme les étrangers ou familles se situant au-dessous du seuil de pauvreté.

On pourra voir comme paradoxal dans ce contexte le fait qu'une forte majorité de ces publics ait déjà eu accès au monde du travail avec des emplois souvent à temps partiel qui comme nous l'avons vu restent insuffisants financièrement et précipitent le plus souvent les personnes concernées dans un déséquilibre impossible à combler entre boulots étudiants et temps pour étudier. Ces expériences ne permettent-elles pas de mieux connaître le monde du travail ? Le problème ici est que ces emplois à temps partiel, le plus souvent précaires ne contribuent en rien à valoriser le monde du travail qui au contraire va se voir considéré négativement. La qualité de l'emploi étudiant reste très inférieure à la moyenne et va ainsi contribuer à l'image d'un monde du travail jugé injuste, impitoyable et bien peu rémunérateur par rapport aux efforts consentis. Pire, nous sommes dans bien des cas sur des aprioris et même paranoïa à l'endroit des employeurs, ce qui conduit naturellement à une fuite en avant vers le maintien à tout prix de l'inscription universitaire et le développement de situations conduisant à des formes de marginalité. Si ces dernières ne sauraient constituer l'essentiel des cas, elles contribuent néanmoins à assoir sur les campus le sentiment que l'insertion professionnelle est un gouffre que l'on va avoir bien du mal à gérer. Cette situation est logique quand on considère les emplois étudiants qui sont dans 40% des cas des caissiers, vendeurs et serveurs, métiers peu qualifiés et souffrant de multiples difficultés comme la pénibilité et l'absence de rémunérations significatives[112]. Notons également que ces emplois à temps partiel et avec des horaires atypiques n'ont aucun lien avec la formation suivie et sont très majoritairement sur une qualification inférieure au niveau de formation concerné. On aura enfin noté que ces emplois ne s'ancrent absolument pas dans des perspectives comme cela peut être le cas pour une alternance, et ne sauraient constituer

[112] On va également trouver dans cet ensemble des emplois de surveillance, des standardistes et personnels d'accueil ainsi que des assistants maternels et cuisiniers. Ces types d'emplois constituent plus de 60% de l'emploi étudiant. On peut les caractériser par une fatigue certaine, une rémunération assez faible et des emplois du temps souvent problématiques par rapport au suivi des cours.

autre chose qu'une expérience hors sol que l'étudiant va espérer la plus brève possible car synonyme d'un statut hybride d'étudiant – travailleur pauvre[113].

Il est clair que même s'il s'agit d'étudiants ayant décroché et donc ayant connu l'échec, il est impératif qu'ils puissent rebondir hors de l'université et donc au sein du monde du travail avec un emploi présentant plusieurs caractéristiques. Nous parlons d'un public qui a terminé ses études secondaires, lesquelles valent ce qu'elles valent aujourd'hui convenons-en, mais qui se situe de ce fait au-dessus des 20% environ des jeunes qui n'ont aucun diplôme en France[114]. De même comme évoqué, ce public a suivi plus ou moins régulièrement un ensemble de cours, accumulé une expérience et des compétences utiles aux employeurs, et ils se trouvent donc au-dessus du niveau considéré comme sans qualification. L'ensemble des enquêtes actuelles soulignant par ailleurs le rôle de plus en plus important des « soifs skills » dans les embauches, on peut considérer que le public des décrocheurs possède certains atouts en termes d'employabilité même si naturellement le diplôme reste l'élément le plus significatif sur un plan général.

Il paraît donc logique de plaider pour ce public décrocheur une formule de départ rapide vers l'emploi, laquelle devant d'accompagner d'encouragement et d'arguments motivateurs que l'on ne va globalement pas trouver au sein d'une université qui reste sur les canons de la réussite diplômante.

Cependant, l'un des problèmes qui ressort clairement des échanges que nous avons eu avec les professionnels universitaires comme avec d'autres observateurs privilégiés de la vie étudiante que sont les enseignants, travailleurs sociaux de proximité et personnels de santé de l'université, en passant par les Crous et bailleurs sociaux, c'est bien qu'au-delà des problèmes purement économiques, la situation se caractérise également par de fortes difficultés psychologiques, d'isolement social comme nous l'avons déjà évoqué. La réalité renvoi en effet à un ensemble de décrocheurs universitaires souvent fragile, que la confrontation directe avec le monde du travail mais surtout la perte de sens liée à un échec au niveau des études contribue à marginaliser. La vérité première est qu'au-delà du manque de repère en termes d'avenir professionnel, on va trouver ce qui peut s'apparenter à une quête de sens, phénomène général qui touche une forte majorité de jeunes aujourd'hui. Ce dernier élément introduit une situation ambivalente. Alors qu'à l'heure du changement climatique, des problèmes inextricables de la surproduction et d'une détérioration globale de la qualité de l'emploi, des jeunes souhaitent se lever le matin avec des objectifs positifs dans la vie, force est de reconnaitre que la route vers ces emplois est clairement plus difficile que pour d'autres. Pourtant, si l'on parvenait à lever

[113] On pourra rappeler ici que contrairement à plusieurs pays européens comme l'Allemagne, les étudiants français ne bénéficient pas d'exonérations systématiques de leurs revenus mais d'un seul pallier certes favorables mais qui ne saurait répondre au coût de la vie dans les villes universitaires.
[114] 79,4% des jeunes ont obtenu le bac en 2024 par rapport au total des jeunes de cette classe d'âge. (Chiffres Ministère Education Nationale.

certains obstacles, l'existence d'emplois reposant sur des valeurs éthiques et morales est clairement une clef extrêmement puissante à proposer aux décrocheurs[115].

Le principal problème dans ce contexte est bien celui d'une très forte méconnaissance de ces emplois que nous avons déjà évoqué. Si l'on veut inciter les décrocheurs à se tourner vers ces solutions et à se rapprocher des employeurs, il faut déjà qu'ils en connaissent l'existence et les caractéristiques. C'est pourquoi le dispositif proposé ici va en priorité proposer une information sur ces métiers, et ceci dans une logique de recrutement immédiat. Il ne s'agit pas pour nous de proposer des opportunités à la fin des études, à la fin de l'année mais bien le plus rapidement possible, en laissant à chacun le soin de se positionner sur le sujet, mais il est clair que nous sommes ici dans bien des cas sur un dispositif d'urgence. Sortir des étudiant des restos du cœur, parfois même de la rue et de la marginalité est bien l'objectif premier qui passe par une information complète et une solution qualitative.

On pourrait à ce stade s'interroger sur la pertinence d'un parallélisme entre décrochage étudiant et emplois éthiques[116] et ceci pour diverses raisons. Pourquoi vouloir associer des étudiants en échec à un ensemble de modèles économiques spécifiques ? Pour être un brin provocateur, on pourrait derrière ce postulat considérer que l'on sacrifie cet ensemble de structures en lui offrant les ratés du système universitaire, et que l'on veut faire du social à tout prix sur le dos des professionnels de ces branches et secteurs. Tout d'abord il importe simplement de préciser que la dynamique que nous défendons ne prétend nullement faire des décrocheurs un public qui se verrait privilégié dans les recrutements à venir. L''information mise en place va toucher apriori l'ensemble des étudiants, même si on peut penser que l'immédiateté des solutions professionnelles proposées pourra concerner au premier chef des individus qui n'en peuvent plus économiquement et socialement. Or justement en face, on va trouver des professionnels dont les structures peinent de plus en plus à recruter et qui pour la plupart n'en sont plus

[115] On peut brièvement rappeler que les entreprises de l'ESS doivent se conformer à un cadre strict qui les distinguent des entreprises classiques. Ce dernier fait directement référence à la loi du 31 juillet 2014 relative aux conditions à remplir pour être reconnue entreprise de l'ESS. La poursuite d'un but autre que le seul partage des bénéfices, une gouvernance démocratique, une lucrativité limitée sont autant d'éléments qui distinguent ces structures qui vont souvent embrasser en conséquence des formes juridiques spécifiques comme les coopératives, associations etc… On notera la possibilité d'obtenir des agréments de type ESUS (Entreprises Solidaires d'Utilités Sociales) mais également toute une série d'obligations concrètes comme la valorisation des contributions volontaires comme le bénévolat, des annexes comptables renforcées ou encore les révisions coopératives qui ne sont rien moins que des inspections réalisées pour justement évaluer et vérifier la conformité de la structure avec ses aspirations premières. On peut donc dire que les entreprises de l'ESS ne le sont pas pour uniquement renvoyer une bonne image mais doivent se conformer à un cahier des charges légal. Ces éléments expliquent pourquoi ce projet s'est consacré exclusivement aux emplois de l'ESS du fait des garanties multiples qui sont ainsi offertes aux étudiants.

[116] Ensemble constitué par les Emplois de l'Economie Sociale et Solidaire. Pour diverses raisons nous considérons que les autres modèles comme les Entreprises à Missions ne satisfont pas à toutes les garanties éthiques. Ce constat ne proposant pas de jugement sur ces autres modèles ni n'écartant de possibles recrutements positifs pour des étudiants intéressés.

à chercher le candidat idéal mais bien celui qui va pouvoir prendre le poste le plus rapidement possible après une rapide formation. Comme nous l'avons déjà exprimé, il est temps de sortir des représentations et du même coup d'un système universitaire de formation en totale évolution ces dernières années. Stigmatiser les décrocheurs comme c'est encore le cas dans la société française, c'est aller à l'encontre de besoins des recruteurs, c'est nier une réalité économique et sociale qui nécessite comme dans nombre de pays le départ temporaire ou définitif de l'université, et c'est enfin nier toute qualité et dynamique à un public décrocheur qui va prendre sa revanche plus souvent qu'à son tour en rencontrant un employeur qui va l'associer à un projet professionnel positif. Loin de figurer la fange du recrutement et une symbolique d'échec de l'université face aux besoins des métiers en tension, les décrocheurs sont au contraire une main d'œuvre d'ajustement extrêmement précieuse car disponible, généralement soucieuse de rebondir, et présentant souvent des caractéristiques d'adaptabilité à l'emploi au-dessus de la moyenne, particulièrement en termes de résilience. Alors que la région Auvergne Rhône-Alpes est confrontée à de nombreux métiers en tension dont des emplois de l'ESS, il paraît paradoxal de se priver de dizaines de milliers de jeunes disponibles pour des recrutements aussi bien pour des formules de type alternance que pour des contrats à temps plein classiques. La tendance à confondre dans ce contexte les étudiants en décrochage avec une jeunesse sans diplôme est également à combattre, car avec tout le respect que l'on peut avoir pour cette seconde catégorie, le niveau est loin d'être le même qu'avec des étudiants de premier cycle même si ces derniers n'ont pas terminé leurs études. Vouloir associer décrocheurs et métiers ESS présentant un profil éthique, c'est rendre service à des employeurs qui ont fourni des efforts considérables ces dernières années et qui ont des besoins comparables à l'ensemble des structures françaises actuellement. On va ainsi tenir compte de l'intérêt très fort de ces étudiants lorsqu'ils sont informés et renseignés pour ces métiers, ce qui peut constituer un supplément de motivation et de dynamisme bienvenu. C'est enfin rendre à l'université la totalité de ses missions, à savoir aider à des sorties du système qui ne doivent pas être jugées négativement mais constituer une étape d'un parcours professionnel qui pourra se prolonger ultérieurement. Enfin nous ne saurions proposer à ces étudiants des emplois sans qualifications, très mal rémunérés, et offrant des conditions de travail dégradées comme ils en ont trop souvent connu au cours de leurs études. Cette logique se retrouve dans le tableau suivant qui précise rapidement le cadre dans lequel nous nous situons par rapport aux emplois proposés.

Caractéristiques	Eléments clefs	Compléments
Niveau de rémunération	Minimum légal	Possibilité d'évolution
Type de structure	Profil éthique et social[117]	Bonne qualité de vie
Type de contrat	CDI après période d'essai	Alternance encouragée

La volonté de faire rimer étudiants décrocheurs avec emplois éthiques et solidaires repose sur plusieurs constats qui nécessitent quelques approfondissements afin de mieux cerner les typologies de métiers concernés.

Nous avons tout d'abord les structures de l'Economie Sociale et Solidaire qui sont très nombreuses en région Auvergne Rhône-Alpes avec 27.500 établissements employeurs et un total d'environ 327.000 emplois. On va trouver des associations (78,8%) suivies par les coopératives (11,7%) , les mutuelles (6,9%) et enfin les fondations (2,6%)[118]. Nous sommes donc bien sur des types de structures qui favorisent la qualité de vie au travail, sachant que l'ensemble des analyses récentes soulignent que les salariés de l'ESS sont plus satisfaits de leurs situations et ceci malgré des salaires plus bas que la moyenne[119].Sans faire non plus de l'ESS un paradis pour les salariés, on peut tout de même noter que globalement les personnes qui y travaillent s'identifient aux principes et missions de ces structures.

Au-delà de l'intérêt, que représente actuellement l'ESS en Auvergne Rhône-Alpes en matière d'offres d'emplois pouvant intéresser des étudiants ? On aura une idée de la réponse en consultant tout simplement les offres qui figurent sur les sites internet des uns et des autres, sachant que nous parlons bien de plusieurs milliers d'offres mais pas non plus de dizaines de milliers. Ces réalités sont confirmées par la publication par la CRESS régionale d'un panorama des métiers et filières en tension au sein de l'ESS. Nous sommes ici sur des besoins urgents qui vont toucher deux ensembles qui sont soit des secteurs déjà touchés hors de l'ESS par ce manque de main d'œuvre, soit quelques secteurs particuliers.

Le secteur de l'action sociale et la santé connait actuellement une très grave crise de recrutement qui ne concerne pas que l'ESS. Les associations dont une bonne part sont de l'ESS comptent 59% des emplois du total de la branche[120]. On va y trouver des types de métiers qui concernent plus ou moins un public étudiant. Certaines spécialités comme l'aide à domicile et les établissements pour les personnes âgées paraissent

[117] Cette exigence est malheureusement limitée comme évoqué dans une note précédente pour ce qui concerne les emplois verts qui posent des contraintes techniques aux entreprises mais n'introduisent pas d'éléments directement en lien avec la gouvernance et la politique sociale.
[118] Chiffres de la CRESS AURA 2024
[119] Baromètre Mutuelle Chorum Qualité de Vie au Travail dans l'ESS 2024
Collectif : « Qualité de Vie et Santé au Travail : théories et pratiques. » Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 2022.
[120] CRESS ARA : chiffres clefs de l'ESS en France 2024. Plus de 75% des structures de la branche sont des associations.

plutôt présenter un intérêt pour les personnes sortant des campus sans diplômes à travers les emplois souvent à temps partiels qui peuvent être proposés pendant leurs études. En revanche, les fortes contraintes de ces métiers qui restent fortement féminins sont moins susceptibles d'intéresser des étudiants par la suite, sauf pour accéder à des postes à responsabilité au sein de la filière. Dans le même sens un nombre très important d'emplois exige des formations et diplômes spécifiques qui sont dans un premier temps tout au moins hors de portée des décrocheurs. Sans dénigrer en quoi que ce soit ces professions ouvertes à des personnes à faible qualification, elles recrutent plutôt actuellement à un niveau infra-bac pour ce qui concerne les métiers classiques mais s'intéressent aux étudiants pour des fonctions supports. On peut également trouver dans l'aide à la personne des possibilités de créations de structures[121] très intéressantes. Cependant, comme nous l'ont expliqué des professionnels de ces secteurs qui lorgnent d'ores et déjà sur les recrutements étudiants, on va trouver deux dynamiques plus intéressantes pour les étudiants à savoir des recrutements directs pour des fonctions supports et encadrement et l'existence de domaines qui vont davantage intéresser ce public.

La pénurie qui frappe le secteur est telle qu'elle s'étend également aux fonctions d'encadrement, pour lesquelles il n'est pas toujours possible de pratiquer la promotion interne. Naturellement faute de diplôme et d'expérience nous ne parlerons pas de postes de direction mais bien de fonctions support. Au 30 juillet 2025, on comptait à France Travail et APEC plus de 250 offres pour un personnel encadrant en région et ceci sur la période la plus creuse de l'année. Selon les spécialistes de France Travail nous serions sur la région à plus de 5000 postes de ce type en demande avec un recrutement quasi-immédiat. Responsables planning, coordinateur d'équipe, commerciaux, aides comptables, managers d'équipes de proximité sont autant de métiers disponibles.

On va également trouver des emplois dans des spécialités plus ouvertes aux étudiants comme la petite enfance, l'hébergement et l'insertion sociale pour lesquels les recrutements sont souvent synonymes d'un accompagnement vers l'obtention d'un diplôme requis. La situation est telle que les employeurs se rabattent en effet sur des profils motivés même lorsqu'ils ne disposent pas des qualifications requises, se chargeant bien souvent de proposer une formation rapide sur le terrain aux côtés de personnels déjà en poste. Nous sommes ici encore sur un nombre d'emplois très

[121] Nous n'évoquons pas dans ces pages les possibilités de créations de structures pour des raisons de priorisation mais également du fait qu'il existe au sein des universités comme dans l'économie sociale et solidaire des programmes d'aide et d'appui aux créateurs. Le fait que d'aller sur une création de structure nécessite souvent quelques moyens financiers mais également un très fort investissement personnel sont autant de prérequis qui vont à l'encontre des possibilités de la plupart des décrocheurs qui doivent retrouver un équilibre financier avant toute autre considération, ne disposent pas des capitaux nécessaires même minimes, et ont souvent un emploi du temps peu compatible avec la fréquentation d'incubateurs pour les étudiants entrepreneurs. Cependant le site web du projet « Décroche ton Job » propose un module d'information sur de telles créations d'activités dans un cadre ESS.

importants avec par exemple 42.000 salariés de la branche médico-sociale actuellement en poste sur le seul département du Rhône. Cependant les besoins touchent tous les territoires y compris et surtout les plus périphériques ce qui peut intéresser fortement les très nombreux étudiants qui proviennent de ces espaces et souhaiteraient y travailler après leurs études.

L'animation culturelle, sportive et sociale présente plusieurs atouts par rapport à d'autres branches en tension. L'ESS concerne 58% des salariés du secteur sport-loisirs et 31% des salariés des activités autour du spectacle et de la culture. Il s'agit de métiers attractifs et plutôt en cohérence avec les intérêts étudiants comme ceux des MJC, centres sociaux-culturels, associations culturelles, clubs sportifs, sans oublier les structures d'éducation populaire et de médiation. Notons qu'on va chercher ici aussi bien des fonctions de base que des emplois d'encadrement et de coordination. Actuellement France Travail évoque des milliers de postes standards et plusieurs centaines d'offres qui cherchent des encadrants[122]. Géographiquement, nous sommes également ici sur une grande diversité territoriale en demande. Qu'il s'agisse du sport qui figure sans doute avec la culture comme le principal intérêt des étudiants, nous sommes sur des emplois proposant des dynamiques positives, tournées vers les loisirs, l'ouverture à l'autre, et proposant clairement un certain épanouissement. Naturellement, loin de nous de faire de ce secteur un paradis, sa désertion ces dernières années reposant sur de faibles salaires et des conditions de travail difficiles que l'ESS semble en capacité de tempérer quelque peu grâce à son éthique et objectifs. Ce qui est très intéressant, c'est que l'accès à ces emplois passe par des qualifications qui restent globalement à portée de main des étudiants. Les BAFA, BAFD, BPJEPS et DEJEPS peuvent être préparés assez rapidement dès lors que les structures qui y pourvoient peuvent organiser les cessions selon les besoins. A ce niveau il serait ainsi pertinent que les universités puissent proposer en lien avec ces structures de formation des solutions pour les étudiants désireux de franchir le pas. Pour les professionnels de ces branches, c'est le principal écueil aujourd'hui qui explique les tensions dans le recrutement à savoir le manque de titulaires de ces formations qui restent indispensables pour aller sur de l'encadrement de jeunes par exemple. On remarquera que le secteur de la formation à ce niveau est très compétent, propose des formations attractives, avec des méthodes pédagogiques innovantes et d'excellentes évaluations. Le problème est de pouvoir disposer d'accords avec des universités afin d'informer les candidats sur ces opportunités et faciliter la prise en charge financière par des conseils appropriés. Un BAFA va coûter entre 350 et 750 euros et un BAFD entre 1000 et 1500 euros. Malgré les aides des CAF, Conseils Départementaux et Missions Locales, il reste une somme à payer qui est souvent trop importante pour des décrocheurs dont on connait la situation économique. Au-delà d'une bonne campagne

[122] Selon France Travail, nous sommes sur 2800 projets de recrutements pour les seuls animateurs sportifs. Les projets socio-culturels se situent actuellement autour de 1200 projets. Les sites de l'ESS en région proposent ainsi plus de 100 offres d'emplois au 30/07/2025.

d'information sur les débouchés professionnels de cette branche, il faut absolument combler les coûts de formation et proposer des cessions totalement gratuites synonymes d'emplois garantis. Pour cela on pourra penser au Fond Social Européen Plus ou encore à un appui renforcé des collectivités locales et territoriales qui ont besoin de ces emplois fédérateurs des actions publiques dans les domaines de la culture, social et sport.

Le sport justement qui dispose aujourd'hui de très nombreuses offres non pourvues est clairement victime d'un système de formation extra-universitaire qui comporte de nombreux abus. Le choix qu'a fait l'état français il y a des décennies de confier les formations diplômantes aux fédérations a conduit à une tarification de ces dernières que l'on pourra voir comme très souvent abusive. Un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) qui est considéré comme une formation de base va ainsi revenir entre 2500 et 5000 euros à l'image d'un CQP d'Animateur de Loisir Sportif souvent demandé par les employeurs comme un minimum qui va coûter entre 2645 et 3945 euros[123]. Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) va lui se situer entre 5500 et 8000 euros. Ce diplôme le plus courant va ainsi se décliner à 6500 euros pour une spécialité dans l'Animation Socio-Educative et à 6900 euros pour le football. Malheur à celui qui souhaite obtenir un titre plus élevé synonyme généralement d'encadrement avec des coûts plus proches de la grande école de commerce que de l'éducation populaire dont l'expression figure pourtant assez systématiquement dans l'intitulé[124]. Ajoutons à ces totaux des frais d'inscriptions et de sélection entre 30 et 200 euros, un coût d'hébergement si la formation se situe loin du domicile et enfin l'achat d'un matériel spécifique selon la spécialité et vous comprendrez pourquoi on ne va pas trouver un décrocheur sur ces formations. On pourra nuancer le tableau en soulignant certaines prises en charge et participations de certains organismes, les missions locales pouvant parfois aider tout comme France Travail quand la personne est toutefois inscrite au chômage et donc plus étudiante. La vérité est que nous sommes sur la prééminence d'un modèle de formation privé confié à des structures indépendantes ou à des fédérations sportives, les structures publiques à l'image des universités n'étant pas présentes sur ce créneau. Le résultat est un système hétérogène qui va manifester de nombreux travers avec des formations souvent critiquées pour leurs organisations, contenus et prix, et des fédérations sportives dont les objectifs finaux paraissent assez éloignés de leurs obligations civiques et démocratiques[125].

[123] Chiffres issus d'une enquête de 2023 du ministère de la Jeunesse et Sports.

[124] Selon le Ministère Jeunesse et Sport :
Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport : 9000-13.000 euros
Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport : 6000-12.000 eyros

[125] Malgré la certification Qualiopi mise en place en 2022, on ne peut pas dire que les avis officiels sur le sujet soient particulièrement laudatifs à l'image du Rapport Emploi-Formation du COSMOS/AFDAS branche professionnelle du sport de 2024 qui se montre bien nuancé pour certains confrères, ou encore le rapport de l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR) de mai 2024 sur la

Le potentiel de recrutement de la branche doit conduire les employeurs à généraliser l'accès au CQP financé pour les profils intéressants, mais l'université doit également valoriser ses pratiques sportives transversales[126] et ici encore développer deux prestations qui ne devraient pas engendrer des coûts importants. La première est de doter chaque étudiant d'un bilan sportif de sortie avec ses notes indiquées, ce qui peut permettre un début de reconnaissance professionnelle et une valorisation de compétences acquises. La seconde est de créer une formation rapide pouvant s'appuyer sur les références déjà obtenues dans la logique d'un modèle proche de certains Diplômes Universitaires (DU). L'idée est de proposer une formation diplômante rapide dans le domaine de l'animation sportive qui puisse servir de clef d'entrée. Nous ne doutons pas que la qualité de cette formation sera au moins égale à de nombreuses autres proposées hors université, et elle pourrait recevoir l'appui du ministère des Sport, de la Jeunesse et de la Vie Associative. Cette initiative pourrait ainsi permettre aux étudiants concernés de sortir de l'Université avec une qualification directement synonyme d'emploi vu la situation de manque qui touche ces métiers.

Les fonctions supports et finances sont une catégorie hybride particulièrement méconnue actuellement. Elle va concerner des métiers dont la pratique est théoriquement facilitée par des formations spécifiques, mais l'absence d'obligation de diplômes est généralement de mise ce qui peut grandement faciliter l'accès et même l'exercice. On va trouver toutes les fonctions supports classiques à savoir la comptabilité et payes, l'information, la maintenance y compris des logiciels et matériels informatiques, les achats, la communication, pour ne citer que les principales. Ces métiers ne s'improvisent pas mais ils peuvent être exercés par des personnels qui ont intégré l'établissement lors de stages ou de recrutements rapides du fait de besoins urgents. Nous sommes ici encore sur plusieurs milliers de postes particulièrement en comptabilité, maintenance de parc informatique, achats et assistant de direction. Ce sont des profils qui peuvent convenir à des étudiants qui vont avoir certaines facilités pour les chiffres, l'informatique ou encore la coordination et plannings quotidiens. L'ESS de ce point de vue n'échappe pas à la règle et il semble totalement logique d'informer également les décrocheurs sur ces opportunités. On va ainsi trouver des petites structures qui auront besoin d'un comptable souvent en temps partagé, mais également les mutuelles qui font partie on l'oublie souvent de l'ESS. Ces dernières renouvellent ainsi

qualité de la formation professionnelle qui relève que *« le système (évaluation) apparaît complexe et fait intervenir des acteurs multiples sans que son dimensionnement et son efficacité garantisse aujourd'hui l'atteinte des objectifs. »* Le rapport préconise en conclusion « *un renforcement des contrôles administratifs et budgétaires* » ainsi « *qu'une meilleure prise en compte des mesures d'impacts des formations*. »

[126] On va trouver deux types de pratiques à l'Université, les études dans le domaine du sport qui débouchent sur des métiers comme enseignant, et la pratique générale du sport dans toutes les filières universitaires qui donnent lieu à des notes mais sans que les étudiants n'envisagent une carrière dans les métiers du sport.

globalement 9% de leurs effectifs en CDI par année[127] ce qui représente selon France Travail environ 1800 emplois sur la région[128]. Ce chiffre peut être augmenté quelque peu avec les activités d'assurance de ces mutuelles. Nous sommes donc ici sur des opportunités offertes à des étudiants qui pourront avoir des compétences référencées. Vu le nombre de formations qui proposent de la comptabilité et dans les filières universitaires techniques de la manutention informatique, on peut considérer que ces emplois pourraient trouver leurs publics et conduire un retour ultérieur à l'université pour ces étudiants désireux de finaliser leurs cursus.

Outre ces quelques exemples de branches en tension dont on peut clairement évoquer un potentiel d'emplois non pourvus très significatif actuellement, on va devoir ajouter un vaste ensemble qui comprend des établissements de l'ESS mais pas uniquement. Il s'agit des emplois de l'économie verte ainsi que des métiers dits verdissants[129].

L'ESS est par nature tournée vers l'impact social et environnemental, on va donc trouver de nombreuses structures qui évoluent sur ces modèles. On peut compter six secteurs qui vont actuellement proposer des emplois sans que l'on puisse en revanche parler de métiers en tension pour l'ensemble de ces activités. Cependant, les prospectives à l'horizon 2030 indiquent clairement de forts développements ces prochaines années, il est donc logique d'évoquer brièvement ces activités pour lesquelles des emplois sont régulièrement proposés et qui peuvent très bien correspondre aux attentes de certains étudiants. Pour le dire autrement l'ESS se caractérise par de très nombreux métiers verts et verdissants qui peuvent constituer un attrait supplémentaire, complémentaire aux situations professionnelles proposées dans ces pages

Le secteur du recyclage autour de l'économie circulaire comprend de nombreuses structures qui font partie de ces circuits spécifiques souvent en plein développement avec beaucoup d'entreprises d'insertion par l'activité économique (SIAE). La FEDEREC (Fédération des Entreprises du Recyclage) parle du recrutement de plusieurs milliers de personnes sur la région d'ici 2030. On peut évoquer des postes de coordination, responsable de collecte, processus de transformation et d'encadrement. Notons l'importance des SIAE comme potentiels recruteurs d'étudiants pour des missions de management de publics en difficulté d'insertion. Pour ce secteur, il est difficile d'analyser la demande d'emploi qui paraît peu présente sur les sites web classiques. La FEDEREC souligne à ce propos que ces recrutements se font beaucoup sur du « bouche à oreille »,

[127] Rapport de l'Association Nationale des Elus de la Mutualité 202&

[128] Entretiens avec plusieurs spécialistes du siège régional de France Travail

[129] Malgré l'existence d'autres termes comme les éco-activités ou métiers en transition écologique, les emplois verts et emplois verdissants restent largement employés. Les emplois verts ont pour finalité principale la protection de l'environnement tandis que les emplois verdissants désignent des métiers classiques qui vont progressivement intégrer des dimensions environnementales dans leurs pratiques quotidiennes.

sachant que les salariés de ces structures et particulièrement ceux qui assurent la collecte sont en contact avec de très nombreuses personnes sur le terrain.

Le secteur des énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie, métiers de l'eau comprend de nombreuses structures spécialisées qui forment une branche de l'ESS très active. Selon le SER (Syndicat des Energies Renouvelables, le secteur compte 80.000 emplois et devrait atteindre les 100.000 en 2030 avec des métiers très divers qui vont des installateurs (pompes à chaleur par exemple), le photovoltaïque, l'éolien et l'hydroélectricité. En Auvergne Rhône-Alpes, ces emplois verts sur la production et distribution d'énergie auxquels on ajoute souvent l'eau représentaient en 2020 environ 31% du total ce qui illustre bien l'importance de ces métiers. Lorsque l'on mesure que de très nombreuses communes souhaitent créer des structures pour produire de l'électricité dans les années à venir et que l'ensemble du secteur est considéré comme en tension, on comprend mieux pourquoi de nombreux recruteurs proposent aujourd'hui un parcours vers l'emploi qui va comprendre une formation totalement prise en charge avant la prise de poste elle-même. Actuellement, on va trouver entre France Travail et l'APEC environ 1000 offres qui se répartissent entre des emplois cadres hautement qualifiés et des postes de terrain pouvant pour ces derniers parfaitement correspondre à un public étudiant[130]. Le secteur de l'eau que nous avons associé à l'énergie présente un profil similaire avec l'explosion des solutions locales pour la préservation des réserves aquifères ainsi que les très nombreux développements autour des bassins d'irrigation et de leurs composantes qui vont des réserves protées aux châteaux d'eau en passant par les drainages et irrigations. On va ici également trouver de nombreuses entreprises de l'ESS sans que nous ayons par contre pu trouver de chiffres récents en matière de recrutements. L'UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire) considère pourtant la filière comme en tension, comme c'est le cas également de la FP2E (Fédération Professionnelle Entreprises de l'Eau)

L'Agriculture Biologique et circuits courts comprend aujourd'hui de nombreuses entreprises de l'ESS avec en particulier de nombreuses AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). La pénurie de main d'œuvre est identique pour l'ESS à celle de l'agriculture conventionnelle, le secteur comprenant de nombreux métiers en tension. On trouve dans ce secteur un double intérêt pour un public étudiant, la possibilité de travailler dans l'ensemble du territoire y compris les zones rurales et des offres d'emplois s'accompagnant de formations pour des métiers qualifiés et correctement rémunérés comme ceux de la filière bois ou encore l'arboriculture, horticulture ou pisciculture. Une forte pluriactivité et la très profonde transformation de ces métiers depuis plusieurs années permettent une réactivité économique qui compense les difficultés de ces branches professionnelles et confirment l'intérêt de la diversification. On va également trouver ici des métiers purement commerciaux autour

[130] L'ensemble de nos chiffres concernant les offres proviennent de recherches en ligne sur les sites de France Travail, APEC, Le Bon Coin,

des circuits de distributions en transformation avec les circuits courts et derrière des activités de transport et de manutention importants. On trouve également ici les professionnels de la santé animale ainsi que des fournisseurs de produits et denrées diverses. Plus proches des consommateurs, la structuration des marchés et de la vente à domicile fournit des activités souvent exercées en complément, mais qui consolident le modèle économique autour de ces ensembles. On trouvera enfin ici de multiples activités de niches très rentables comme les champignonnières, l'élevage d'animaux exotiques comme les autruches ou les bisons, ou encore la production de végétaux spécifiques pour la parfumerie et l'homéopathie. Tout ceci mis bout à bout forme un très vaste ensemble au sein duquel on va trouver de multiples opportunités pour des étudiants en quête de sens et d'activités souvent en extérieur.

A ce panorama des métiers majoritairement verts et verdissants de l'ESS pourront naturellement s'ajouter des emplois qui sont proposés par des structures se situant hors de l'ESS. Le choix de proposer prioritairement des emplois issus de l'ESS comme expliqué repose sur plusieurs considérations qui vont du très grand intérêt des étudiants pour ces secteurs une fois informés de leurs existences et principes à l'éthique développée qu'il nous parait important de promouvoir tout en considérant justement que ces valeurs morales revendiquées correspondent bien à l'accueil de publics étudiants ayant connu de fortes difficultés. Nous posons pour acquis que statistiquement, l'ESS engendre moins de conflits du travail et de conflits entre salariés et employeurs même si cette posture peut être critiquable. Nous avons conscience qu'il existe bien des structures de l'ESS pouvant connaitre des conflits et des salariés en souffrance, à l'image d'un modèle associatif français présentant un fort turn-over au sein de certaines grosses structures qui présentent des retards en matière de management et de qualité de vie au travail. Cependant, au-delà de cette réalité, l'ESS pose un cadre qui est plus conforme aux attentes d'étudiants ayant connu des difficultés, ce qui n'interdit en rien d'aller vers des emplois se situant hors de l'ESS. Pour des raisons de moyens et de temps, le cadre de l'ESS simplifie également nos démarches pratiques et permet de proposer un premier cadre évolutif pratique. Certains pourront chercher au-delà et trouver un emploi de qualité, c'est bien tout le mal que nous leur souhaitons.

2 : Mise en place de l'initiative « raccroche un emploi » : description du dispositif

L'ambition légitime du Fond Social Européen Plus (FSE+) étant bien d'aller sur des dispositifs concrets, l'engagement de l'équipe d'EDIAS sur ce dossier se situe au-delà de l'état des lieux prospectif proposé ici. Sans prétendre avec nos moyens pouvoir répondre durablement à l'ensemble des problématiques du dossier, lesquelles échappent depuis

des décennies aux acteurs concernés, nous avons au-delà de l'enquête de terrain et des analyses théoriques sur le sujet conçu un dispositif pratique. Ce dernier repose sur plusieurs constats très simples qui sont eux-mêmes en cohérence avec les pages qui précèdent.

Sans nier l'existence d'un décrochage directement lié au niveau scolaire de certains étudiants à l'image d'un baccalauréat loin d'offrir toutes les garanties dans ce domaine, notre postulat premier est bien de considérer que l'essentiel du décrochage aujourd'hui résulte de difficultés économiques avec pour seule réponse possible l'entrée anticipée sur un marché du travail présentant des emplois pérennes et en cohérence avec les convictions sociétales et éthiques des postulants. Naturellement ce départ du système universitaire peut être temporaire ou définitif, considérant qu'aujourd'hui la formation professionnelle offre de multiples solutions de suivis et reprises d'études en présentiel ou à distance. On peut considérer de ce point de vue que la totalité des étudiants décrocheurs qui sont en rupture avec l'université n'ont plus rien à y faire tant qu'ils n'auront pas résolu leurs difficultés économiques. Dans la configuration actuelle, le système en place contribue à les maintenir dans la pauvreté, l'indécision professionnelle et du même coup dans des difficultés mentales qui n'aident pas à envisager un avenir personnel et professionnel. A partir du moment où vous êtes en échec à l'université vous pouvez la quitter avec profit, ce message en rupture avec certains principes éducatifs nous l'assumons et avons l'intention de le diffuser.

Nous sommes donc ici sur un premier principe du dispositif mis en place qui va consister à diffuser une information présentant un certain décalage avec les normes actuelles au sein des universités, et ceci sans que cela ne puisse heurter les consciences de nos interlocuteurs du supérieur pour deux raisons. La première est que l'on constate facilement ces dernières années une augmentation du nombre d'étudiants qui affrontent de très sérieux problèmes économiques et ceci plaide pour une évolution des consciences autour du maintien à l'université de personnes qui sont bien des victimes et non des parasites du système. La seconde est que ce système formatif présente désormais une palette de solutions autour de la dématérialisation des études qui permettent de poursuivre un cursus à distance avec un maximum de souplesse et de choix en termes de filières. Alors oui un étudiant qui aujourd'hui ne s'en sort pas économiquement et qui pour certains ont connu de vrais problèmes d'orientation peuvent et doivent quitter le supérieur et ceci sans aucune culpabilité. Cet acte est fort pour des jeunes qui suivaient souvent un parcours en cohérence avec les aspirations familiales et qui n'ont que peu ou pas de pratique professionnelle directe, mais cette évolution doit être vue comme synonyme d'amélioration de leurs situations économiques et comme une entrée dans une vie professionnelle qui loin d'être hostile et négative va leur proposer des évolutions concrètes.

Ce message premier va s'accompagner d'un second qui nous parait positif à savoir que des solutions existent sous la forme de débouchés professionnels quasi-immédiats, qu'il s'agit de solutions pérennes dans un périmètre géographique acceptable et avec un cadre éthique fournissant certaines garanties aussi bien sociales que relationnelles. Ces contenus seront déclinés sous deux formats, le premier va consister en des présentations physiques qui seront proposées dans le cadre d'évènements au sein des universités concernées[131], le second format plus adapté au public décrocheur va être proposé en ligne sur un site web entièrement dédié à l'opération. Notons que vu le profil des décrocheurs universitaires, il semble évident à tous les spécialistes que nous avons rencontré que l'accent doit surtout être mis sur le site web qui devrait toucher beaucoup plus de monde que les visites et rencontres physiques à l'université en général. Nous partageons cette analyse mais considérons que les personnes qui voudront échanger directement avec nous pourrons le faire lors des journées d'information et d'orientation auxquelles nous participerons.

On va trouver trois contenus principaux qui seront proposés dans des versions physiques pour les journées et dans des versions dématérialisées sur le site web dédié.

Le premier explique la démarche globale autour des contenus pédagogiques proposés et précise du même coup nos postulats qui présentent clairement un décalage avec ce que l'on entend généralement et doivent du même coup être bien expliqués. La notion de décrochage est actualisée ainsi que l'existence de seuils de tolérance au-delà desquels la poursuite d'étude paraît difficile car supposant trop de sacrifices et mettant clairement en danger les personnes concernées[132]. De l'étudiant en grande précarité au travailleur pauvre, on va expliquer non seulement les notions mais également évoquer les processus permettant de sortir de cette situation tout en insistant sur le caractère non définitif de la rupture avec le système éducatif et les opportunités d'y revenir. On relativisera ici la rupture totale et définitive avec un système universitaire que l'on pourra retrouver par la suite en formation continue et qui peut également accepter des solutions autour d'études aménagées et d'alternances. Le but n'est pas de mettre au travail des étudiants sans garanties mais bien au contraire de fixer un cadre acceptable qui puisse permettre une évolution positive, laquelle passe par des revenus réguliers mais également par la réalisation de leurs aspirations professionnelles et donc l'obtention à plus ou moins long terme d'un diplôme dont nous ne saurions contester la finalité mais bien les modalités d'obtention immédiates.

[131] Nous allons participer dans la mesure du possible aux évènements dédiés à l'information et orientation des universités concernées, et ceci pour toutes les universités de la région. Une communication est ainsi prévue pour ces établissements avec un premier lot de dix mille flyers faisant la publicité du projet et du site avec une possible prise de contact direct par mail et sans formulaire en ligne interminable comme trop souvent

[132] On va trouver dans ces situations une accumulation de difficultés qui vont à terme agir sur la santé, la sociabilité et même la survie pure et simple des individus.

Le second va présenter et expliquer les caractéristiques de l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que leurs liens avec, les emplois verts et verdissants. Au-delà de leurs caractérisations, des explications concrètes seront fournies sur les moyens pratiques d'accéder à ces emplois et l'accès à un forum permettant aux visiteurs de poser des questions à l'équipe d'EDIAS pendant toute la durée du programme et même après dans le cadre d'une reprise du dispositif par un autre acteur représentatif. Ce second module va permettre aux étudiants intéressés de découvrir la diversité de ces métiers et leurs opportunités pratiques afin de commencer une réflexion sur leurs intérêts et perspectives. L'ensemble des emplois disponibles dans l'ESS sont ainsi présentés et commentés. Nous nous situons ici au cœur du dispositif proposé puisqu'il s'agit d'afficher clairement les opportunités offertes et souligner que les étudiants sont bienvenus auprès des professionnels de ces branches et même attendus dans un contexte d'emplois à pourvoir. Ce module prévoit donc de préciser et détailler les opportunités tout en expliquant que les étudiants concernés sont espérés, sollicités et appréciés. Il faut ici positiver la démarche d'aller vers l'emploi pérenne et solidaire et en souligner les effets positifs au-delà des valeurs de l'ESS comme l'arrivée concrète d'une paye, d'un statut et de la sécurité qui accompagne ces éléments.

Le troisième contenu va s'attacher aux démarches pratiques et concrètes avec des liens directs conduisant aux structures en recrutement ainsi que des éléments de mise en relation. Après avoir eu l'opportunité de sélectionner une ou plusieurs branches qui l'intéresse, la personne concernée va pouvoir affiner son choix grâce à des contenus qui précisent les besoins sur les territoires ainsi que les structures concernées. On trouvera donc les liens vers les sites proposant directement les offres d'emplois ainsi que les contacts professionnels. On pourra ainsi encourager les dynamiques de mises en relation avec des interlocuteurs informés de la démarche du projet et qui s'attendent à de tels contact et même les espèrent fortement dans bien des cas. Il faut ici aider les étudiants concernés à franchir définitivement le pas avec un contact de terrain qui concrétisera leurs aspirations et confirmera la pertinence de la démarche envisagée.

Le dispositif prévoit donc lors des rencontres la présentation d' une synthèse globale avec un renvoi à la plateforme internet pour plus de détail. Nous pourrons également proposer une visite du site grâce au QR code présent sur l'ensemble de nos documents d'information comme les flyers et autres cartes de visites très largement diffusées sur tous les campus.

Sur la plateforme on aura donc huit modules dont une présentation générale. Ensuite, on trouvera trois ensembles. Le premier précisant le cadre et les crédos principaux de la démarche, le second proposant les connaissances nécessaires pour connaître le cadre et les métiers proposés, le troisième enfin proposant au candidat d'aller sur une mise en relation concrète avec des liens pratiques vers des interlocuteurs informés de l'opération et en attente de contacts pour recruter. On trouvera également un module sur la création

d'activité, sur le retour à l'université, et enfin un questionnaire permettant d'évaluer la situation personnelle de chaque personne de manière anonyme. Ce dernier outil réalisé par nos collègues de psychologie du travail de l'Université de Grenoble permettra ainsi grâce à une quinzaine de questions de cerner la qualité de vie de la personne pour finalement conseiller une démarche pouvant aller sur une recherche d'aide et d'assistance que l'on trouve sur le site, comme d'envisager sérieusement une recherche d'emploi synonyme de départ du campus pour les cas montrant une forte détresse sociale et grande pauvreté.

Les trois modules de formation et applications pratiques seront complétés par quelques vidéos de motivation tournées avec des étudiants témoins, collaborateurs de l'université comme un responsable de l'enseignement à distance, ou encore des acteurs de l'ESS qui témoigneront sur leurs parcours professionnels depuis l'université. L'objectif sera de proposer des cas concrets et de souligner le caractère « de proximité » entre les personnes qui consultent le site et les concepteurs du projet qui se sont largement appuyés sur des étudiants. Le forum proposera pour sa part des réponses aux questions et pourra même mettre en relation directe des étudiants ayant un projet professionnel avec des professionnels des branches concernées très souvent en attente de candidats pour des emplois.

L'équipe d'Edias a mobilisé pour ce projet deux équipes de professionnels autour des contenus à mettre en place. La première est constituée de webmestres et illustrateurs afin de concevoir le site et l'architecture de ses contenus. L'objectif ici est de proposer une interface qui soit la plus lisible et la plus claire possible, tout en valorisant au maximum les modules formatifs proposés. La logique n'est pas de créer un site complexe et composé d'une multitude de pages compliquées à consulter mais bien d'offrir un parcours aux visiteurs qui soit le plus agréable et clair possible. Pour les modules pédagogiques, nos collègues du Département de psychologie de l'Université de Grenoble sont associés afin de pouvoir proposer des contenus qui soient bien dans la norme professionnelle et puissent s'adresser avec profit et sans bémols à des étudiants pouvant présenter des détresses physiques et morales. Le site web hébergé par Edias durant la totalité de l'opération pourra par la suite évoluer sous la direction d'une autre structure déjà présente sur les campus régionaux et se situant dans une même logique et contexte. Edias va s'entendre par ailleurs avec plusieurs partenaires afin de renforcer la diffusion de ses contenus et informer le plus d'étudiants possibles de la démarche. Plus d'une centaine de structures régionales (associations, syndicats étudiants, services des universités et collectivités) sont en lien avec nous pour diffuser les informations et relayer l'existence du dispositif auprès du public concerné. Outre France-Travail qui dispose de moyens d'informations très intéressants par le biais de ses agences, on peut également citer des acteurs importants du monde étudiant en région Auvergne Rhône-Alpes comme

Happy Toque [133]qui propose des opportunités et informations pratiques aux étudiants en situation de précarité à travers une application téléphonique dédiée ou encore les syndicats étudiants, Crous et missions locales qui disposent également de moyens d'informations significatifs au-delà des universités elles-mêmes qui acceptent toutes de relayer nos actions.

Il importe également d'évoquer la seconde équipe mobilisée en la personne d'illustrateurs spécialisés dont la mission va consister à créer un univers graphique adapté. Ayant la chance de pouvoir solliciter plusieurs créateurs de Bande Dessinée, genre très populaire chez les étudiants, l'idée est bien ici de se doter d'une charte graphique originale et susceptible d'attirer le regard, le tout se déclinant également en flyers et publicités dématérialisées[134]. Outre la plateforme en ligne, divers réseaux sociaux comme Facebook et Instagram seront développés avec une charte graphique que nous souhaitons originale et pourquoi pas proche de certaines bandes dessinées européennes[135]. Il est important de proposer des contenus qui soient reconnaissable et partent déjà à la base d'un logo susceptible d'être facilement identifié.

La finalité du projet est bien l'information et la mise en relation des étudiants, à travers une opération que l'on pourra qualifier de prospective et expérimentale. Les objectifs quantitatifs que nous avons formulés avec le FSE+ prévoient une mise en relation de 200 étudiants avec les employeurs des secteurs concernés. C'est naturellement un chiffre modeste et symbolique qui s'explique d'une part par les moyens très limités dont nous disposons comme la volonté de ne pas nous substituer aux services de l'emploi et services d'orientation et d'information universitaires existants. Nous espérons pour notre part que notre campagne d'information qui constitue le cœur même de l'opération permette de toucher un nombre important d'étudiants et puisse ainsi répondre aux objectifs initiaux qui outre la compréhension du phénomène et un état des lieux que vous lisez actuellement consiste avant tout à informer les personnes concernées. D'autre part notre objectif au-delà de son caractère expérimental est bien de contribuer concrètement à des évolutions positives qui passent par la reconnaissance de certaines notions qui pourront déboucher sur des actes concrets. Nous espérons donc pouvoir

[133] https://happytoque.org/

[134] A l'image des acteurs universitaires et de l'ESS, nous appliquons sur le projet les principes issus du développement durable en matière de consommation et respect de l'environnement. Il serait en effet paradoxal pour ne pas dire choquant de prôner l'emploi social et solidaire, l'emploi vert et verdissant, tout en appliquant aucun de ces principes dans le cadre du projet. C'est pourquoi il est prévu de se tourner vers le numérique au détriment du papier, ce qui nécessite des partenaires pouvant diffuser l'information par le biais des mails étudiants disponibles ainsi que par les réseaux sociaux. Nous maintenons cependant la diffusion de flyers papier sur les campus car ils sont indispensables pour assurer une diffusion significative du projet et de l'adresse du site web mais communiquons avec plus de 150 structures référentes sur les campus en région par mail.

[135] Nous sommes plus proches de la Bande Dessinée franco-belge que des mangas même si nous n'avons absolument rien contre ce type de graphisme.

susciter des réflexions et déboucher sur des évolutions positives, particulièrement en termes de compréhension et traitement du décrochage étudiant.

Le projet propose un argumentaire développé dans ces pages qui produit certaines ruptures que nos arguments nous l'espérons auront contribué à situer. Une définition du décrochage revue non par goût de la transgression ou de la nouveauté mais bien par cohérence et pragmatisme, un message aux étudiants en décalage avec celui porté généralement par l'université[136] caractérisent la démarche, mais cette dernière n'aura un sens que si nous proposons au-delà de ce dispositif test des éléments de pérennisation du dispositif.

Le lecteur aura bien compris que le système actuel souffre de plusieurs déséquilibres qui sont avant tout liés à une économie de moyen, cause principale qui arrive loin devant le niveau scolaire de certains étudiants ou encore les difficultés d'orientation que nous ne saurions passer sous silence. On pourra rétorquer après lecture de ces pages que nous sommes victimes d'un certain libéralisme démagogique pouvant se résumer à une apologie du monde du travail, fusse t'il social et solidaire, ainsi qu'à une forte mansuétude pour de nombreux étudiants qui n'ont ni le niveau requis ni le sérieux nécessaire pour survivre à l'université. A la première remarque on pourra objecter que le choix de l'ESS n'est pas un hasard et résulte bien d'un réel souci de proposer des emplois pérennes, souvent synonymes de structure engagée humainement, socialement, écologiquement et correctement rémunérés sans que ce dernier soit hélas la caractéristique première de ces métiers. Il importe également de rappeler au moins une fois dans ce texte que la finalité de l'université comme du système éducatif dans son ensemble est bien de proposer des formations initiales afin de permettre à chacun de trouver sa voie et donc son emploi, ceci sans négliger des apports éducatifs vers la culture, citoyenneté et valeurs démocratiques. Pour ce qui concerne les décrocheurs victimes de leurs niveau scolaire et disons-le d'un manque de sérieux et de travail dans leurs études, notre raisonnement est le suivant. A partir du moment où nous revendiquons une politique pragmatique pour les cas de décrochages, avec une finalité orientée vers le monde du travail, il paraît nécessaire de passer outre les classifications de ces mêmes décrocheurs et considérer l'échec comme relatif pour de multiples raisons déjà explicitées. Distinguer le décrocheur économique de l'étudiant dont on se demande comment il a eu son bac, sans oublier le touriste qui n'a pas assisté à un seul cours ni fourni le moindre travail est possible pour l'établissement d'une typologie théorique mais ne sert strictement à rien en matière de solution à proposer. Naturellement, l'étudiant qui dispose de toutes les ressources économiques nécessaires mais se trouve en échec répété du fait d'un manque de travail endosse une plus grande

[136] On peut nuancer cette remarque en soulignant que plusieurs services d'information et d'orientation des universités concernées n'excluent en rien de conseiller un départ de l'université, mais cette réalité ne va pas reposer sur des principes officiels ni sur une méthodologie permettant d'aider l'étudiant à apprécier l'intérêt ou non de poursuivre ses études à l'aune de ses difficultés économiques.

responsabilité, mais au-delà de cette culpabilisation légitime, quel intérêt pratique va justifier un traitement final différent ? Il est évident qu'en s'adressant aux décrocheurs économiques, on va également communiquer avec des étudiants en difficulté mais qui n'entrent pas directement dans le public ciblé. Pour nous ce n'est pas un problème car le principe est bien de s'adresser à la totalité de la communauté des décrocheurs et de proposer une finalité qui réponde aux besoins identifiés. La culpabilisation du décrocheur reste aujourd'hui un élément transversal des mentalités en France, au même titre que le chômeur est souvent pointé du doigt comme un profiteur du système. La solution de ce point de vue est identique entre ces deux catégories à savoir proposer des emplois pérennes et respecter les individus concernés. Pour conclure sur le sujet, la logique est de traiter le décrochage sans considérer les typologies et de proposer une solution qui convienne à toutes les personnes concernées.

Au-delà des réponses faites dans le paragraphe qui précède et qui résultent de premières réactions constatées autour de notre argumentaire général, il importe de développer quelques peu nos objectifs. Proposer un nouveau modèle aux décrocheurs, les informer et conduire vers des relations professionnelles positives grâce à une communication et mobilisations de certains acteurs peut résumer la démarche du projet, et s'inscrit dans une logique de mobilisation du Fond Social Européen Plus qui a nécessité un cadre et un calendrier en cohérence avec les principes des fonds structurels de Bruxelles. Cependant si nous voulons aller vers des éléments de pérennisation de la démarche et de la méthode, il est nécessaire d'avoir quelques objectifs ultérieurs.

Nous avons eu la chance d'avoir au sein du FSS régional des interlocuteurs qui ont compris l'intérêt de la démarche, aussi bien en termes d'expérimentation que de solution pratique dont la mise en place et le fonctionnement prouveront la pertinence. Cependant au-delà du projet lui-même, il importe d'aller vers des éléments de valorisation qui pourront plus que la dynamique elle-même inscrire la logique, la méthode et la démarche dans la durée. Cet élément capital pour les décrocheurs comme pour la logique qui prévaut dans le cadre des fonds européens repose sur une réflexion concernant l'économie de moyen et la sollicitation de certains acteurs de l'emploi. Nous partons d'un constat très simple, la politique de l'emploi dans ce pays n'a jamais considéré le monde étudiant comme un groupe social à part entière, mais l'a toujours plus ou moins lié à un vaste ensemble que l'on pourra qualifier de « jeunesse » avec derrière les emplois jeunes, dispositifs jeunes et même structures jeunes comme le sont les missions locales par exemple. Pour nous cette politique explique en grande partie la situation actuelle et le peu d'adéquation entre le système universitaire et les acteurs de l'emploi. Il est indispensable comme cela se fait aujourd'hui dans nombre de pays que les étudiants soient traités comme une catégorie pleine et entière pour ce qui concerne la recherche d'emploi, et ceci avec des moyens humains et économiques en cohérence. Nous parlons de 50% d'une classe d'âge qui est diplômée d'université, sans même parler des décrocheurs, ce qui paraît sur une simple base numérique mériter certains moyens.

Outre le quantitatif, on peut également relever que les étudiants constituent clairement une main d'œuvre appréciée et demandée ce qui donne ici encore des arguments en faveur d'un traitement spécifique. D'un point de vue pratique, il ne s'agit pas de demander des moyens supplémentaires avec des recrutements de personnels mais bien quelques actions simples et de bon sens qui pourraient vraiment éclairer la situation et fluidifier la relation entre le monde étudiant et le monde professionnel dont les décrocheurs constituent pour nous l'équivalent d'un réservoir de main d'œuvre mobilisable facilement et dont la finalité est bien d'alterner pour nombre d'entre-deux des périodes de travail et des périodes de formations. Avec un tel argument et un horizon régional ou flottent autour de 2030 à minima 100.000 emplois non pourvus[137], avouons que nous ne manquons pas d'arguments.

Concrètement, nous espérons voir notre projet déclencher certains actes concrets qui ne nécessitent pas de moyens financiers supplémentaires. Deux éléments vont se distinguer ici et nous en plaiderons la mise en place.

La création d'une labellisation autour de l'emploi étudiant peut apporter beaucoup dans la situation actuelle. C'est tout à la fois une reconnaissance pour les employeurs qui pourront ainsi se démarquer dans un contexte de recrutements difficiles, c'est également pour le public étudiant le moyen de se sentir en confiance avec des interlocuteurs qui affichent volontairement un intérêt et une disponibilité pour échanger autour du recrutement. Un tel label introduirait ainsi une perspective que l'on peut pour partie rattacher aux initiatives anglo-saxonnes de type « students friendly » que l'on retrouve au Canada et USA dans les locations d'appartements ou encore dans les jobs de proximité. C'est aussi un moyen de proposer pour les employeurs une dynamique positive mais également un échange pouvant porter sur la situation de l'étudiant. Veut-il intégrer définitivement le monde du travail, serait-il intéressé par un régime d'études aménagées, de l'alternance, et même dans certains cas du mentorat ? On peut considérer que dans ce jeu gagnant-gagnant on pourrait contribuer fortement à résoudre les problèmes économiques des décrocheurs, tout en proposant dans certains cas un aménagement d'études qui pourrait remettre la personne sure de bons rails et lui permettre de terminer ses études dans des conditions correctes, donc de sortir de facto du décrochage tout en restant à l'université. Sur un plan financier, l'établissement d'un tel label par les services de l'emploi en région, et ceci dans le cadre d'une expérimentation en lien avec les établissements universitaires ne grèverait pas les budgets de l'état. Cette dynamique pourrait également valoriser des employeurs qui seraient une force de proposition et pourraient beaucoup plus facilement toucher un public d'étudiant qui a besoin de tels liens et contacts. Concrètement, le label emploi étudiant pourrait être proposé aux employeurs contre un engagement d'emplois qualitatifs et certaines garanties relatives à

[137] Chiffre sans doute sous-estimé vu les 175.000 intentions d'embauches en 2025 selon l'enquête BMO de France Travail, dont 54% sont jugées difficiles par les employeurs. Nous serions donc sur plus de 100.000 offres difficiles à pourvoir.

la communication et au traitement des demandes d'emplois[138]. On peut également envisager des présences sur les campus afin de directement rencontrer des candidats et présenter leurs offres. Avec l'appui des services universitaires on ne voit pas pourquoi il en irait autrement, la mise en place d'un tel label ne semble pas très complexe, lequel peut également être proposé dans les agences aux employeurs lors de la diffusion de leurs offres[139].

Le second enjeu au-delà de ce projet est le renforcement de la présence des services de l'emploi, essentiellement France-Travail sur les campus. Les services de l'emploi y ont une présence épisodique avec des participations généralement liées à des évènements annuels. Alors que les universités régionales ont fortement structuré les services aux étudiants ces dernières années avec des locaux dédiés et des dynamiques positives et intéressantes, il faudrait clairement passer à la vitesse supérieure en proposant des présences constantes et ainsi des interactions plus naturelles et positives. Qu'il s'agisse de France-Travail ou des missions locales, disposer de bureaux au sein même des campus serait une suite logique aux dynamiques actuelles de mutualisations de moyens, et permettrait de traiter le décrochage beaucoup plus en amont avec la prise en compte de problématiques liées au régime d'études. Ici encore, nous serions bien sur une action de prévention contre le décrochage en traitant la poursuite d'étude sous l'angle économique avec des employeurs pouvant proposer des solutions tout en fidélisant une main d'œuvre progressivement intégrée dans la structure. Ce système pourrait ainsi permettre une évolution concrète autour du décrochage en préservant certains étudiants tout en proposant des solutions rapides dans certains cas avec une transition sans retour immédiat vers la vie professionnelle. Ici encore EDIAS fera des propositions aux responsables concernés, en s'appuyant sur la crédibilité du projet en cours qui offre une mise en perspective et plébiscite de telles évolutions. Transformer le décrochage définitif en opportunités professionnelles, développer le dialogue avec l'employeur sur la base d'un aménagement d'études, et fluidifier les relations entre le monde étudiant, les employeurs et les professionnels de l'emploi, tels sont les objectifs ultimes du projet dont le volet concret et expérimental va fournir un cadre de développement assez facile à maîtriser en termes de moyens et de dynamiques. Sans considérer que le dispositif puisse être forcément maintenu tel quel au terme du projet, ce dernier aura clairement contribué à proposer d'autres solutions, à faire réfléchir certains décideurs, et à amorcer des perspectives pérennes qui se situeront dans notre logique initiale. Nous sommes donc bien tels que voulu par le Fond Social Européen Plus sur une logique concrète

[138] Nombre d'employeurs ne répondent pas aux lettres de candidatures ce qui ne contribue pas à établir un climat de confiance. Selon une enquête de Hello Work en 2019, 62% des candidats se plaignaient de non-réponses après candidatures. Notons que le sondage évoque l'ensemble des candidats et pas seulement les étudiants mais il semble logique de considérer que les étudiants ont un niveau de non réponse comparable. Notons que l'équipe d'EDIAS comprend des enseignants universitaires qui peuvent confirmer que les retours étudiants sur le sujet sont globalement négatifs y compris pour des postes de niveau master.

[139] L'équipe d'EDIAS va proposer cela à la direction régionale de France Travail.

d’expérimentation qui va déboucher sur des évolutions significatives de la prise en compte du décrochage en Région Auvergne Rhône-Alpes, et ceci avec des solutions financièrement et éthiquement cohérentes pour l’ensemble des acteurs du dossier.

Bibliographie Indicative

La rapide bibliographie indicative qui accompagne ce travail est essentiellement constituée d'ouvrages, rapports et d'articles de presse récents c'est-à-dire en principe postérieurs à 2020. On va trouver de multiples références en librairie sur le décrochage scolaire mais le décrochage étudiant reste beaucoup moins traité et souvent cité dans le cadre de la publication d'une enquête. On va en revanche trouver plusieurs articles publiés dans des revues de sciences sociales qui proposent des analyses intéressantes mais ces publications restent très minoritaires par rapport au sujet général de l'université en France. Le choix ici est de proposer des références récentes au détriment de références plus anciennes qui nous conduisaient à vingt pages de références souvent dépassées et indigestes. Concernant l'Economie Sociale et Solidaire qui figure en contrepoint dans notre projet, mais n'est pas en termes de thématique au centre de la problématique développée dans cet état des lieux, le lecteur pourra trouver des éléments bibliographiques téléchargeables sur le site web du projet « Décroche ton Job ». De même la question du décrochage sur ce même site renvoi à des documents téléchargeables qui comprennent la plupart des références récentes de la bibliographie proposée ici.

Abdouri Sarah : « Compétences émotionnelles, adaptation académique et santé psychologique chez les étudiants universitaires en première année : une étude longitudinale. » Doctorat Université Lyon 2 2023

APEC : « Le Monde du Travail vu par les Etudiants du supérieur » Septembre 2024.

Aslett Anna, Roiné Christophe : Comprendre les sorties précoces de l'université à partir de la littérature scientifique : variables explicatives et enjeux conceptuels – Rapport de recherche de l'Open Lab In'Pact. Université de Bordeaux, 2024.

Baromètre Mutuelle Chorum Qualité de Vie au Travail dans l'ESS 2024.

Baromètre Studyrama : « L'orientation scolaire au lycée en 10 questions. » Avril 2025.

Bedard Denis, Bechard Pierre (SD) : « Innover dans l'enseignement supérieur ». Paris, PUF, 279 pages, 2009.

Bercot Régine, Mathieux-Fritz Alexandre : « La Crise de recrutement des chirurgiens français : entre mythe et réalité. » in Revue Française de Sociologie », 2007/4/ vol 48, pages 751-779

Berthet Thierry : “Le rapport au travail des jeunes : un regard critique sur des représentations sociales tenaces. » page 29-36 i « Le travail et la Société Française ». SD Thierry Bertet et Delphine Mercier. Paris, CNRS Editions, 2025, 390 pages.

CEREQ : « Choisir ou subir son orientation en fin de classe de troisième : les conséquences sur la performance des élèves de seconde professionnelle ». Paris, 2016

CEREQ : « Reprendre ses études en début de vie active : de plus en plus fréquent. Décembre 2020.

CEREQ : « Jeunes et Emploi : le grand décalage entre aspirations, formations…et réalité du marché ». Qualitest (étude CEREQ) Juin 2025.

Collectif : « Qualité de Vie et Santé au Travail : théories et pratiques. » Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve-d’Ascq, 2022.

Cours des Comptes : « Une évaluation de l’attractivité de l’Enseignement Supérieur français pour les étudiants internationaux ». Mars 2025.

Cour de Comptes. Rapport mars 2025 « Rapport Public annuel Volet « L’orientation au collège et lycée ».

Défenseur des Droits : « Le droit à l’orientation dans l’enseignement secondaire : un droit à déployer pour tous les jeunes. » Rapport Juin 2025.

Diplomeo : « Dépression et études supérieures : dix chiffres clefs sur le sujet ». Diplomeo site web juillet 2024.

Doray Pierre, Moulin Stéphane et alii. « Intensité du Travail Salarié et abandon des études supérieures au Canada. « Revue Sociologie et Anthropologie, p 51-72, 42-2/2011.

Doray Pierre, Lapointe Benoit, Lapointe-Garrant Marie-Pierre : « La pandémie de Covid 19 et l’interruption des études : un moment de recomposition des études dans l’enseignement post-secondaire. » p 453-463 in CEREQ « Inégalités professionnelles et nouveaux regards. » XXX Journées du Longitudinal sd Bertaud Julien et Bonnard Claire. 2025.

EKole : Etudiants face au monde du travail : entre angoisse et enthousiasme ». Novembre 2024, site web Ekole.

Eudoxa : « Santé Mentale des Jeunes : l'Enquête de la Mutualité Française. » 2025 (https://www.mutualite.fr/actualites/sante-mentale-des-jeunes-lenquete-de-la-mutualite-francaise/).

Fage : « Baromètre de la précarité étudiante » de la FAGE du 19/02/2025.
Fontaine Sylvie, Peeters Martine : « L'abandon des étudiants à l'Université : l'Etat de la question. » in Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur. » Page 33-52, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 302 pages, 2012.

France Stratégie/DARES : Rapport intentions d'embauches région Auvergne Rhône-Alpes. Janvier 2024.

Giacomelli Elodie : « L'accès aux études supérieures en France : une analyse à partir des candidatures sur Parcoursup. Université Paris 1, 2023.

Gorard Sophie : « Regard sur l'orientation scolaire, de l'utopie aux apories. Accompagnement des élèves et enjeux professionnels pour les psychologues de l'éducation nationale ». Université Lyon 2, 2022.

Gordon Beverly : « Homecoming : the rise and fall of the American College Celebration." University of Illinois Presse, 2004.

IRES : « Présentation : les jeunes sur le marché du Travail, une comparaison européenne » (janvier 2023).

INSEE : Des jeunes de plus en plus diplômés, mais des difficultés d'insertion qui subsistent pour les moins diplômés. » Février 2025.

Institut Montaigne « Les Jeunes et le Travail : aspirations et désillusions des 16-30 ans » Institut Montaigne Avril 2025.

Janosz Michael et alii« Predicting different types of school dropouts: A typical approach with two longitudinal samples". Journal of Educational Psychology". Vol 92 (1) pages 171-190. Washington, 2000.

Lasserre René, Latard Alain : « La Formation Professionnelle en Allemagne ». CIRAC, Cergy-Pontoise, 128 pages, 2017.

L'Etudiant Educ-Pro. « Christian Demuynck (rapporteur sur le décrochage universitaire) : « Je préconise la création d'une université des métiers ». Juin 2011

L'Etudiant : « Parcoursup 2025 : que faire si vous n'avez toujours pas de proposition ? « 10 Juillet 2025

Le Bihan Marie-Julie : « Les transitions « post bac » des lycéens et étudiants ultramarins originaires des départements français d'Amérique (DFA) : entre trajectoires académiques, migration et appartenance. » Université Bordeaux, 2023

Meimon Julien : « Faim d'études : En finir avec la précarité étudiante. » Paris, Seuil, 2025, 89 pages

Le Monde : « Orientation post-bac : la phase complémentaire de Parcoursup, ultime recours pour les lycéens sans affectation. »

Le Parisien : Léa Fourier : « L'un de nos objectifs est aussi d'aider les étudiants les plus fragiles » : A l'Université de Lille on aide les décrocheurs à se réorienter. » Le Parisien, 09/04/2025

Libération : Parcoursup » : la détresse des lycéens en attente et l'angoisse des familles ». 9 juillet 2025

MESR-SIES décembre 2023. « Parcours et réussite en Master à l'Université : les résultats de la cession 2022 ».

Morgny Cynthia et alii : « Derrière les masques, la souffrance mentale des jeunes : construire du lien pour prévenir les idées suicidaires. « Presse de l'EHESP, 2022.

Nightline : " Santé Mentale étudiante en Europe : Mieux comprendre pour mieux agir. 2024". https://www.nightline.fr/

Observatoire des Inégalités : Rapport 2024-2025. Observatoire des Inégalités, Décembre 2024, 88 pages.

Observatoire National de la Vie Etudiante. Repères 2023, Vanvres, 2023,35 pages, référence page 8.

Rapport Observatoire de la Vie Etudiante 2023. Collectif, Vanves, 36 pages, 2023.
Rapport de l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR) de mai 2024.

Rapport de l'Association Nationale des Elus de la Mutualité 2024.

Rapport de la cour des comptes de mars 2025 : « La prévention de l'échec en Premier Cycle Universitaire ».

Shankland Rebecca et alii : « La Santé Mentale des Etudiants : Approches innovantes en prévention et dans l'accompagnement. Paris Elsevier Masson, 2022.

Romainville Marc & Michaut Christophe (sd) « Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur ». Bruxelles, De Boeck Supérieur, 302 pages, 2012.

Université de Rennes » Enquête sur les conditions de vie des étudiants rennais. » OSIPE 2024 (https://soie.univ-rennes.fr/CDVES).

Via-Compétences : webinar « décrochage universitaire : dispositifs et accompagnements des étudiants. » 2023.
https://www.via-competences.fr/webinars/decrochage-universitaire-dispositifs-et-accompagnement-des-etudiants.

Zaffran Joël et Aigle Maud : « Qui décroche à l'Université ? Mise en perspective nationale et analyse d'une enquête en région Aquitaine ». in Revue de l'OFCE, 167, 2020/3) pages 6-41.